



Actes de la Conférence

Les abus récurrents dans les sectes: témoignages et preuves

Le samedi, 7 mai 2011

dans la Salle „Kilińskiego de l' Association Polonaise des Métiers ZRP
ul. Miodowa 14, 00-246 Varsovie



Organisée par la Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Infor-
mation sur le Sectarisme (FECRIS)

et

[RORiJ](#) (Ruch Obrony Rodziny i Jednostki) ¹

et sponsorisée par le

Collège d' Education et d' Administration de Poznań

et par le

Gouvernement français

¹ Mouvement pour la protection de la famille et de l'individu

Index

Dariusz Hryciuk , MA, Centre de Prévention de Psycho-manipulation, Lublin. <i>Situation des mouvements sectaires en Pologne</i>	3
Dariusz Krok , PhD hab., Professeur à l'Université d'Opole (Pologne) <i>Influence Psycho-manipulatrice comme forme d'abus dans les sectes : théorie et recherche</i>	7
Carmen Almendros , PhD, Professeur de Psychologie, Université autonome de Madrid (Espagne) <i>Vers une définition de la violence psychologique dans un contexte groupal : implications cliniques et légales</i>	17
Christian Szurko , Coordinateur national de l'association DialogCentre UK (Royaume Uni) <i>Le réveil : quelques observations de ce voyage de retour vers la réalité</i>	20
Anne Khodabandeh-Singleton auteur et ex-membre et de la secte terroriste iranienne Mojahedine-e-Khalq (MEK) (Royaume Uni) <i>Pour la prévention d'un autre Waco : mes efforts pour démanteler la dangereuse..... secte destructrice Rajavi dans le camp Ashraf en Iraq</i>	24
Doni Whitsett PhD, LCSW, Clinical Professor of Social Work, University of Southern California (Etats-Unis) <i>Troubles de stress post-traumatique et autres conséquences d'avoir été recruté dans une secte</i>	28
Daniel Picotin , Avocat au Barreau de Bordeaux, membre du CCMM (France) <i>Les difficultés du témoignage et les freins au recours juridique</i>	38
Témoignages de deux personnes interviewées par Daniel Picotin : <i>Isabelle et Dominique Lorenzato, ex-membres du Groupe de Robert Le Dihn (France)</i>	39
Achille Aveta ex-Témoin de Jéhovah, journaliste freelance et écrivain (Italie) <i>L'ostracisme – pratique cruelle et tromperie systématisée</i>	41
Anna Lobaczewska , Présidente de l'Association polonaise de la Famille (Pologne) "Ramener à la vie..." . <i>Témoignage : le destin d'un jeune homme et les ravages causés par son recrutement dans la Mission Caytanya</i>	53
Stephen Kent , PhD, Professeur de sociologie, Université d'Alberta (Canada) <i>L'historique des attaques menées pour décrédibiliser les ex-membres de sectes</i>	58

Situation des mouvements sectaires en Pologne

Dariusz Hryciuk, Ma, Centre de la Prévention de Psycho-manipulation à Lublin

Nous vivons actuellement une époque où la foi chez beaucoup d'individus évolue considérablement. C'est une période de remise en cause de la manière dont nous percevons la réalité, depuis la modification de l'échelle des valeurs jusqu'à la recherche de formes alternatives de salut. L'homme contemporain est le témoin d'une grave crise religieuse et est en même temps épris d'une grande faim spirituelle qu'il cherche à satisfaire par les différentes opportunités qui se présentent à lui. Les formes de dévotion traditionnelles ne séduisent plus nos contemporains enclins à obtenir un résultat rapide et à vivre de fortes émotions. C'est pourquoi, ils cherchent de nouvelles voies spirituelles.

En Pologne aussi, dès le début de l'évolution démocratique vers la fin des années 80 du XXème siècle, on observe une diminution graduelle du monopole de l'Église catholique et une émergence de nouveaux mouvements spirituels. Le problème des sectes en Pologne est une question importante et évidente mais la situation n'est pas préoccupante. Il faut admettre, de façon objective, qu'il n'y a pas de difficultés de nature juridique à l'étape de l'enregistrement des organisations spirituelles au Ministère de l'Intérieur et de l'Administration. La liberté de religion est garantie dans l'art. 25 et 53 de la Constitution et dans la loi sur la liberté de conscience et la liberté de religion de mai 1989. La loi permet d'enregistrer un mouvement spirituel qui comprend déjà au moins 15 adeptes.

L'amendement de la loi du mois de juin 1997 a obligé les fondateurs de nouveaux mouvements spirituels à introduire dans leur doctrine une référence à Dieu. De plus, les objectifs d'une telle organisation devront être uniquement religieux. Actuellement, le droit de présenter une demande d'enregistrement est réservé à un groupe d'au moins cent personnes de citoyenneté polonaise ayant un casier judiciaire vierge. Les signatures des demandeurs doivent être légalisées par un notaire. En pratique, l'enregistrement ne concerne que les organisations spirituelles structurées qui fonctionnent déjà depuis un certain temps. C'est pourquoi, il est difficile d'enregistrer des organisations qui répondent à cette exigence. Il faut encore mentionner qu'en cas de jugement définitif statuant que le fonctionnement d'une organisation spirituelle est contraire à la loi ou aux statuts, le dit groupe sera rayé du registre.

Entre 1992 et 2002, il y avait 153 décisions favorables d'inscriptions d'églises et autres organisations au registre contre 49 décisions défavorables. On observe un changement dans la stratégie judiciaire de l'examen des demandes. Jusqu'en 1992 tous les mouvements religieux étaient enregistrés sur leurs demandes. Ce n'est qu'en 1993 qu'on a commencé à analyser plus attentivement les demandes. Dans cette période on a légalisé, entre autres, l'Église de l'unification fondée par Moon en Corée du Sud. Je voudrais rappeler que son gourou est venu en Pologne en 1995 pour faire un exposé dans la Salle des Congrès.

Les adeptes de la secte Moon avaient déjà demandé l'enregistrement de leur mouvement avant 1989, mais les autorités de la République populaire de Pologne avaient refusé de le faire en raison des nombreux scandales dont ils faisaient l'objet à l'échelle internationale. Les dispositions libérales de la loi légalisant de nouveaux groupes spirituels n'imposaient ni l'obligation de posséder une tradition ni d'avoir existé pendant un certain temps. La liste des fondateurs n'étaient pas non plus vérifiée. De plus, la loi a accordé aux nouvelles « religions » différents privilèges financiers, fiscaux et douaniers. Les personnes morales ecclésiastiques ont été exemptées d'impôts sur le revenu. En outre, elles ont été exonérées de charges douanières imposées aux dons venant de l'étranger destinés à des fins culturelles, caritatives et éducatives. Faute d'une définition précise du don et de la possibilité de vérifier son authenticité, de nombreux abus et fraudes ont eu lieu. Je vous donnerai l'exemple d'un groupe pseudo-religieux de l'Église des Chrétiens unis fondée par Zbigniew Szczesiul, « escroc » qui avait eu l'idée de créer sa propre église et de l'utiliser à des fins mercantiles. Il a falsifié la liste des

fondateurs et imaginé une doctrine religieuse originale et des statuts dans lesquels il s'est octroyé une fonction d'évêque. Il a commencé son activité par la fondation d'un séminaire et d'un couvent fictifs pour délivrer des certificats d'études permettant d'échapper à la conscription. Il a délivré environ 60 faux certificats. Zbigniew Szczesiul a aussi fait venir d'Allemagne 30 tonnes de chocolat pour sa fictive activité caritative. De cette façon, il a évité de payer les frais de douane très élevés. Il a aussi réussi à commettre le même type de fraude avec une énorme quantité de champagne. Il a déclaré que c'était : « du vin mousseux à des fins culturelles ». Son activité a fait subir de grandes pertes au Trésor public. Quand il a été enfin arrêté et condamné à 4 ans de prison, il répétait dans les interviews qu'il était fier de lui-même et qu'il allait fonder une autre église quand il serait libéré.

L'affaire de l'Église des Chrétiens unis n'est pas le seul cas qui a suscité l'intérêt de l'opinion publique. Vers la fin des années 90 apparaît l'expression des « églises voiturières » qui étaient des groupes pseudo-religieux fondés dans le but d'importer des voitures exemptées de frais de douane. Il s'agit en l'occurrence de l'Église Chrétienne des Proclamateurs de la Bonne Nouvelle et de l'Église des Remontrants Polonais.

Les données statistiques montrent que dans notre pays fonctionnent environ 300 mouvements spirituels. On peut les diviser en catégories suivantes :

Ceux qui tirent leur origine d'une des grandes religions du monde, le plus souvent du christianisme, bouddhisme ou hindouisme, plus rarement de l'islam et du judaïsme.

D'inspiration du mouvement du Nouvel Age, qui se focalise sur l'augmentation du potentiel de l'esprit humain, sur la guérison par l'imposition des mains ou par l'énergie et sur une référence à l'énergie cosmique.

- Néo-païens qui recourent à la mythologie slave et aux anciens cultes païens.
- Ufologiques reposants sur la croyance dans l'existence de l'intelligence extraterrestre.
- Sataniques qui se focalisent sur le culte du mal et sur le développement des pratiques occultes et ésotériques.
- Mouvements qui tirent leur origine des révélations individuelles et qui font suite à l'activité des personnes charismatiques éprouvant, paraît-il, de vives sensations spirituelles.
- Économiques dont les fondateurs promettent à leurs adeptes de les aider à remporter un succès financier.
- Thérapeutiques qui supposent l'existence des pratiques destinées à guérir autres que la médecine.

Les sectes les plus nombreuses qui fonctionnent actuellement en Pologne sont :

- Témoins de Jéhova – environ 127 mille adeptes,
- Adventisme du Septième Jour – environ 10 mille adeptes,
- Bouddhisme de la Voie du Diamant – environ 5 mille adeptes,
- Chrétiens Libres – environ 3 mille adeptes,
- Eglise Divine du Christ – environ 3 mille adeptes,
- Mormons – environ 1,5 mille adeptes,
- Association Internationale pour la Conscience de Krishna – environ mille adeptes.

Dans l'histoire des sectes de Pologne la secte « Ciel » occupe la place la plus négative. Son fondateur Bogdan Kacmajor a rassemblé autour de lui, dans sa propriété des environs de Lublin, plus d'une dizaine de personnes. Il leur a fait croire qu'il possédait le don de guérison. Ses adeptes restaient sous le régime de la communauté de biens et ils étaient entièrement soumis à Kacmajor qui décidait même de leur mariage et de leur vie sexuelle. Les femmes devaient obéir à leurs maris et « faire » des enfants. Les adeptes contractaient leurs mariages devant eux-mêmes. Ils étaient obligés de suivre un régime végétarien. Les autorités, les médias

et les mouvements anti-cultes se sont intéressés à l'activité de « Ciel » et ils l'ont définie comme une secte destructrice après qu'ils aient reçu des dénonciations sur des enlèvements et des détentions d'enfants. De plus, les membres de la secte avaient rompu tout contact avec la société. Ils ne déclaraient pas les naissances, n'envoyaient pas leurs enfants à l'école, échappaient au service militaire et ne pouvaient pas, à cause de l'interdit imposé par la doctrine, bénéficier d'assistance médicale. La secte se consacrait principalement à l'activité de guérison menée par son fondateur, mais une mauvaise réputation entraîna la défection des clients, la chute financière et en conséquence la fin du fonctionnement de la secte.

En Pologne, au cours de la dernière décennie, on observe que les organisations d'inspiration du mouvement du « New Age » acquièrent de plus en plus de popularité. Il s'agit surtout de petits groupes de quelques dizaines de personnes avec des centres d'intérêts communs. Ils n'enregistrent pas leur activité qui ne dure pas longtemps. Un groupe remplace un autre. Leurs membres se focalisent sur l'amélioration des techniques de méditation d'origine hindouiste et bouddhique qu'ils modifient et élargissent.

Ceci n'est possible que parce que les opinions religieuses des Polonais montrent une grande inconséquence et une tendance à la sélectivité. Selon les analyses effectuées en 2005 par le Centre d'Études de l'Opinion Publique, 53% des Polonais sont d'avis qu'ils n'ont pas de conscience objective du bien et du mal et que leur conduite est influencée par les circonstances. Une partie considérable de notre société adopte volontiers des éléments de la philosophie « New Age ». Les recherches montrent que 34% des Polonais déclarent leur croyance en la réincarnation, 83% pensent que toutes les religions sont équivalentes et chacune conduit vers Dieu, 64% admettent la possibilité d'apprendre la faculté de clairvoyance par certaines personnes et 25% de nos compatriotes croient aux OVNI. Ainsi, tous ces éléments témoignent du fait que les Polonais, dont 93% sont catholiques, deviennent volontiers des adeptes de sectes.

La scientologie est un exemple de secte destructrice qui a essayé à plusieurs reprises d'entrer sur le territoire polonais ces derniers temps. Dans les années 90 on parlait rarement d'elle. On a commencé à en parler publiquement en 1999 quand Andreas Kaźmierczak, Allemand d'origine polonaise, s'est installé à Gdańsk. Il a organisé un séminaire scientologue et la vente du livre Dianétique, tout cela sous la couverture de « l'office d'ingénieur ». Il a liquidé son activité après la publication de quelques commentaires peu flatteurs dans la presse. Cependant, ce n'étaient que des tentatives timides. Actuellement, les scientologues essaient de réapparaître en Pologne. En 2007, la presse a parlé de Hanna Garbalska, considérée comme la représentante principale de la scientologie dans notre pays. Elle était aussi militante d'un des plus grands partis polonais et présidente de l'Association du Soutien aux Femmes au district de Grodzisk à Grodzisk Mazowiecki. Avant, elle avait présidé le Centre National du Bénévolat Humanitaire qui organisait des cours de perfectionnement des techniques de la communication interpersonnelle, d'apprentissage des méthodes pour lutter contre la dépendance aux drogues ou pour combattre les difficultés à l'école. Dans les interviews de presse, elle n'a pas cherché à dissimuler le fait que, par son activité, elle promouvait sciemment la philosophie scientologue. Dans une de ses interviews elle a avoué qu'ils organisaient des cours dans lesquels ils enseignaient comment se débrouiller dans le mariage, comment élever un enfant pour qu'il devienne un homme de valeur et comment se débarrasser des importunités. « Toutes ces techniques reposent sur l'esprit » a-t-elle ajouté. Les professeurs de voïvodie de Poméranie de l'Ouest ont reçu des propositions pour assister à ce type de cours. Ils étaient incités à introduire la doctrine de la scientologie dans le processus de l'éducation des jeunes.

En 2009, ils ont entrepris une action pour promouvoir leur littérature. Les livres de Hubbard ont été envoyés à environ 4 mille bibliothèques dans toute la Pologne, entre autres à l'Université de Varsovie et à l'Université catholique de Lublin.

En 2007, Konrad Kornatowski, Commandant Général de la Police à ce moment là, lors d'une conférence de presse a attiré l'attention sur l'augmentation de l'activité des sectes en

Pologne. Une des initiatives prise afin de lutter contre cette « pathologie » était la collaboration entre la police et les Centres d'Information des Dominicains sur les sectes. De plus, dans les commissariats de police, au niveau des voïvodies, des officiers ont été désignés pour coordonner et surveiller toute action relative à l'activité criminelle des sectes sur le territoire.

Permettez-moi de vous présenter maintenant, un peu plus en détail, la secte la plus dangereuse de Pologne : la Confrérie de l'ordre Himavanti. Je peux la qualifier, sans hésiter, comme une secte destructrice et même criminelle. J'ai décidé de ne présenter ici ni leur histoire ni les différentes étapes de son activité. Je vais vous décrire, par contre, un homme qui a déclaré il y a 15 ans une guerre ouverte à Ryszard Matuszewski, leader de cette secte. Il s'agit de Dariusz Pietrek, directeur du Centre d'Information sur les sectes en Silésie sise à Katowice.

En 1997 Dariusz Pietrek a eu un premier contact avec la secte Himavanti. Il a reçu une lettre signée par l'ordre international des Chevaliers de la guerre sainte. Les expéditeurs de la lettre ont écrit que les gens comme Pietrek seraient assassinés. Quelques mois après, Dariusz a appris des médias que Ryszard Matuszewski, leader de la Confrérie de l'ordre Himavanti était l'auteur de la lettre. À cause de cette lettre et des menaces d'attentats à la bombe contre les lieux de culte de l'Église catholique, Matuszewski a été condamné à un an et six mois de prison avec sursis.

À cette époque-là, Dariusz Pietrek est devenu un des principaux militants pour la lutte contre les sectes destructrices en Pologne. Je mentionne seulement que depuis mars 1999, il a collaboré avec le Bureau d'enquête central dans l'affaire d'un meurtre lié à des rituels sataniques à Ruda Śląska. Le crime commis par deux hommes âgés de moins de vingt ans a bouleversé l'opinion publique dans toute la Pologne. Dans un bunker à Ruda Śląska les meurtriers ont organisé un rituel satanique lors duquel ils ont tué leurs amis Kamil et Karina en les frappant d'une dizaine de coups de couteau. De cette façon, ils voulaient les offrir en sacrifice à Satan. Un an après, le Tribunal a condamné l'un des meurtriers à perpétuité et l'autre à 25 ans de prison.

En juin 2002, les membres de la secte Himavanti ont entamé une action organisée contre Dariusz Pietrek. Les rues à Gliwice étaient couvertes d'affiches diffamantes à son encontre et suggérant qu'il était un pédophile poursuivi par la police. Puis, il s'est avéré que la secte Himavanti luttait de cette manière contre toute personne qui avait osé s'opposer à elle. Quinze personnes, y compris Dariusz, anciens membres de la secte et autres gens qui s'occupaient de cette problématique ont ainsi été outragées. L'appartement d'un des ex-membres de la secte a été incendié à trois reprises. L'affaire a été portée devant le Tribunal mais, pour des raisons médicales, les poursuites contre l'accusé ont été abandonnées.

En octobre 2005, Dariusz Pietrek, encore une fois, a trouvé sur la porte de sa maison une affiche l'accusant d'être un pédophile dangereux. Sur l'affiche il y avait aussi l'adresse de son domicile, le lieu de son travail et l'adresse de KANA, le siège du Centre d'Information sur les sectes en Silésie dont il était le directeur. Dans sa ville natale il y avait environ une quinzaine d'affiches insultant sa personne.

En même temps, il recevait des cartes postales avec des représentations obscènes et des colis postaux avec excréments.

A cette époque-là, un journaliste de presse écrite et Dariusz Pietrek ont été accusés par Matuszewski d'une attaque et d'une tentative de meurtre. Évidemment, l'accusation était fausse et c'était une autre étape dans le harcèlement du responsable du Centre d'Information sur les sectes en Silésie. La police et le procureur ont abandonné l'accusation.

En 2005, des affiches insultant Dariusz Pietrek ont réapparu à Katowice. Cette fois-ci, elles informaient qu'il était membre d'une organisation nazie Blood of Honor.

Parallèlement à cet événement, une femme, membre de la secte Himavanti a distribué un prospectus informant que la police, le parquet et Dariusz Pietrek lui-même avaient lancé une attaque contre le siège de la Confrérie. Puisque les accusateurs ont donné les noms et les

adresses des policiers et d'autres personnes suspectes, le parquet à Zabrze a entamé une enquête. Le Tribunal a jugé Ryszard Matuszewski irresponsable en raison de son état mental et il l'a dirigé vers un traitement psychiatrique obligatoire que Matuszewski a abandonné quelques mois après.

Avant la séance du Tribunal concernant l'affaire d'une femme, ancien membre de la secte, sous les essuie-glaces des voitures on a pu, encore une fois, trouver des prospectus difamant Dariusz Pietrek. Ils l'accusaient d'être pédophile et nazi.

Entre 2007 et 2008 on saisissait les tribunaux des affaires contre Dariusz. Bien sûr, toutes les actions en justice portées devant les parquets dans toute la Pologne étaient fausses. Les membres de Himavanti ne pensaient pas gagner les procès, ils voulaient seulement harceler Dariusz Pietrek.

Dans cette période, Dariusz recevait des menaces de mort; on menaçait aussi de tuer sa famille. De plus, sur les murs de sa ville natale quelqu'un avait mis des inscriptions insultantes nuisant à sa réputation le soupçonnant d'avoir commis les plus grands crimes, d'être un pédophile et un nazi.

Selon les informations les plus récentes, d'il y a quelques semaines, les membres de la secte Himavanti préparent une nouvelle campagne de dénigrement contre Dariusz Pietrek. En l'occurrence, les parquets de Toruń et de Varsovie ont reçu de fausses dénonciations concernant un délit commis par Radio Maryja qui aurait outragé la nation Juive et propagé la haine raciale. Selon les accusations, Dariusz Pietrek aurait été l'auteur présumé de ces dénonciations, ce qui évidemment était un mensonge. Dariusz Pietrek a attesté qu'il ne savait rien de ces dénonciations, qu'il n'était pas auditeur de Radio Maryja et que sa signature avait été falsifiée.

Ces événements décrits ci-dessus concernant la secte Himavanti ont touché profondément Dariusz Pietrek mais ils ont aussi existé dans d'autres centres. Je voudrais mentionner seulement qu'il y a quelques années, à Lublin, ma ville natale, ont paru des inscriptions difamant ma personne et celle de Paweł Królak, ancien coordinateur du Centre de la Prévention de Psycho-manipulation.

Ainsi, on voit que le problème des sectes en Pologne est toujours criant. Pourtant, nous pouvons être rassurés car les centres d'information sur les sectes qui fonctionnent dans toute la Pologne limitent activement l'activité des groupes « destructeurs ».

L'influence par manipulation psychique comme forme d'abus dans des sectes : théorie et recherche

Dariusz Krok PhD, Professeur à l'Université d'Opole (Pologne)

La question de l'influence par manipulation psychique constitue sans conteste un des problèmes majeurs vécus par des personnes ayant été abusées par des groupes sectaires. Les raisons d'adhérer à un groupe sectaire sont variées. Parfois la personne décide d'y entrer de son libre choix, mais dans d'autres cas l'adhésion peut être le résultat d'une influence manipulatrice exercée par un groupe employant la persuasion psychique. En analysant la manipulation psychique dans le contexte des groupes sectaires, beaucoup d'auteurs signalent que les processus de manipulation psychique sont au centre des activités des sectes et conduisent à des abus et à des dommages mentaux (Abgrall 2005, Gardiner 2009, Krok 2007). Être conscient de ces processus et avoir la capacité de se prémunir contre les techniques de manipulation apparaît comme quelque chose de très important dans le monde contemporain.

Le but de l'exposé est de présenter l'influence par manipulation psychique en tant qu'abus exercé par des sectes, à partir d'une base théorique et de résultats empiriques.

Pour commencer, trois catégories principales de persuasion utilisées dans les sectes ont été identifiées et décrites: (1) les preuves personnelles, (2) les preuves logiques, (3) les preuves émotionnelles. En termes de pouvoir, les gens font plus confiance à quelqu'un qu'ils considèrent comme compétent et crédible. Pour cette raison, les leaders de groupes sectaires peuvent utiliser le respect et la fidélité à des personnes qui font autorité dans la stratégie qu'ils mettent en oeuvre pour faire adopter certaines valeurs et certains comportements. Les leaders de groupes sectaires adaptent souvent leurs messages tout spécialement à ceux qui les reçoivent, de façon à obtenir en réponse l'attitude la plus favorable possible de leur part. Faire appel aux émotions est considéré comme efficace en influence passive, car celles-ci jouent un rôle significatif dans les processus de changement d'attitude (Taute, Huhmann, Thakur, 2010). Afin de manipuler les gens, les sectes transmettent des messages qui induisent la peur, en faisant par exemple des prédictions de fin du monde tout en affirmant que la seule chance de survie passe par un total dévouement à l'enseignement du groupe. Un autre exemple de preuves émotionnelles est de faire valoir la rareté. Un groupe sectaire peut duper une personne en lui disant que seul un nombre limité d'individus aura accès au paradis, et que seuls ceux qui acceptent la vérité prônée par le leader seront admis.

La deuxième partie de l'exposé décrit les résultats de recherches effectuées sur des stratégies de manipulation (existentielle, culturelle-religieuse, protectrice) caractéristiques de groupes sectaires, avec ou sans une mise en garde c'est à dire la révélation de la nature véritable du groupe. Les résultats démontrent que les effets les plus négatifs sont induits par la stratégie protectrice et les effets les moins négatifs par la stratégie existentielle. Les mises en garde révélant l'identité du groupe ont amené des processus cognitifs et des attitudes plus négatifs à l'égard du message et de celui qui le présentait (Krok, 2009).

Les conclusions tirées sur la base des découvertes qui sont présentées ont des implications significatives dans l'aide aux victimes. Dans la mesure où des processus d'abus psychique sont employés sur les victimes, il est important qu'elles comprennent les techniques psychiques qui ont permis à l'agresseur d'abuser de leur esprit, de leur autonomie et de leur identité. Les praticiens qui travaillent dans le domaine des abus sectaires auront ainsi des outils pratiques permettant de travailler plus efficacement auprès de personnes affectées par la manipulation de groupes sectaires.

References

Abgrall, J.-M. (2005). *Sekty. Manipulacja psychologiczna* [Sects. Psychological manipulation]. Gdańsk: Gdańskie Wydawnictwo Psychologiczne.

Gardiner, P. (2009). *Delusion: Aliens, cults, propaganda and the manipulation of the mind*. Hants: John Hunt Publishing.

Krok, D. (2007). Persuasion and influence by cultic groups during recruitment. In: P.T. Nowakowski (ed.), *The phenomenon of cults from a scientific perspective* (pp. 65-78). Cracow: Rafael.

Krok, D. (2009). The influence of persuasive strategies used by cultic groups in the context of forewarning. *Cultic Studies Review*, 8, 1, pp. 43-67.

Taute, H.A., Huhmann, B.A., Thakur, R. (2010). Emotional Information Management: Concept development and measurement in public service announcements. *Psychology and Marketing*, 27, 5, pp. 417-444.

L'influence par manipulation psychique comme forme d'abus dans les sectes

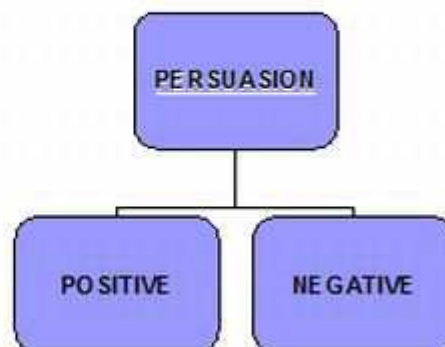
Théorie et recherches

Plan

1. Influence de la manipulation persuasive dans les sectes.
2. Techniques de manipulation dans les groupes sectaires.
3. Recherche sur la manipulation psychique utilisée par des sectes.

Deux formes d'influence

- La persuasion que l'on trouve dans diverses situations sociales peut prendre deux formes différentes: positive et négative.



- La première forme intervient dans des domaines d'existence tels que la santé, l'éducation, le marketing, les annonces sociales, etc.
- Cette persuasion essaye d'obéir à des **règles éthiques**.
- Elle consiste à présenter certains types d'information destinés à changer les attitudes des gens.



SANTÉ et SÉCURITÉ :
 Faites attention... Soyez prudent... Soyez vigilant...
 Avancez avec précaution... Prenez soin... Soyez raisonnable

- La **seconde** existe dans la manipulation psychique, le lavage de cerveau et la propagande, elle peut être utilisée dans des groupes sectaires.
- Elle **viole souvent la liberté et la dignité de l'homme** en donnant de fausses informations ou en utilisant des moyens qui faussent la réflexion du destinataire.



STAGE DE TELEMARKETER
 « Ce gars est incroyable ! Il vient d'entraîner le poisson pour le faire investir 20 000 \$ dans des actions de nourriture pour chats ! »

Manipulation dans le contexte social

- La recherche moderne en matière de persuasion révèle un certain nombre de mécanismes élaborés pour changer la pensée et les émotions des gens afin d'influer sur leur comportement.
- Certains de ces mécanismes tendent à activer des **processus cognitifs** tandis que d'autres essayent de changer les attitudes des individus par **l'influence émotionnelle**.
- Diverses formes de mécanismes cognitifs et émotionnels peuvent être utilisées par des groupes coercitifs dans le but de manipuler et de tromper les gens.

Manipulation et sectes

- Dans la manipulation, des groupes sectaires utilisent souvent de l'information supposée **avoir un fort impact** sur la pensée, les émotions et le comportement des recrues.
- Cette assertion est très importante, car des analyses théoriques et les résultats de recherches empiriques prouvent que dans la communication religieuse et morale la persuasion joue un rôle important pour changer et former les attitudes, en particulier celles qui relèvent de la vie religieuse de l'individu (Buechler, 2008; Nowakowski, 2007; Pratkanis, 2010).

Deux formes distinctes de manipulation persuasive sont utilisées par des sectes selon Abgrall (Abgrall 2005):

- 1) Les membres utilisent des **arguments sophistiqués** en essayant de persuader les gens avec des formulations ambiguës et nébuleuses. Leur but principal est d'introduire un doute, une hésitation dans l'esprit des gens ce qui amène à prendre des décisions rapidement et à faux.
- 2) L'information présentée par les membres est basée sur des **sentiments et des émotions**, et non sur un raisonnement rationnel et sensé. Ils ne cherchent pas à prouver quoi que ce soit. Leurs intentions réelles sont cachées et le but principal est de susciter des émotions fortes qui réduisent la pensée logique. Cela rend les membres capables de mentir et de présenter une fausse réalité comme étant vraie et crédible.

- "Nous autres humains sommes capables de faire des choses très étranges et d'avoir des croyances très curieuses" (A.R. Pratkanis, in: *Critical thinking in psychology*, Cambridge 2006).

- Quelques exemples:

En 1997, 36 personnes, hommes et femmes, d'un groupe californien connu sous le nom de Heaven's Gate, habillés de voiles pourpres, pantalons noirs et chaussures de tennis noires, se donnèrent la mort afin d'embarquer dans un OVNI poursuivant la comète Hale-Boop.

En 1995, des membres d'Aum Vérité Suprême ont déposé des sacs qui répandaient du gaz sarin dans le métro de Tokyo, causant 12 morts et plus de 5 500 blessés.

- David Koresh est l'homme responsable du siège confus et de l'incendie volontaire de son enclos religieux près de Waco, Texas, en 1993.
- Koresh et 74 adeptes, dont 21 enfants, sont morts dans l'incendie



TIME. Rapport spécial. Tragedie de WACO
 « On le nommait le Mort, et il était le survivant »
 (Apocalypse 6.2)

Manipulation persuasive par voie périphérique

- Dans des groupes sectaires, les gens peuvent être influencés par des procédés opérant dans une **voie périphérique de persuasion**. Ces procédés entraînent un changement d'attitude lorsque le message suscite une élaboration cognitive minimale, et que les gens tendent à ne pas examiner scrupuleusement les arguments qui leur sont présentés.
- Il y a relativement peu de réflexion en jeu et les gens agissent avec moins d'attention, préférant tirer des conclusions sur une base superficielle.
- Dans cet état mental, les gens ne réfléchissent guère, mais se fient à de rapides raccourcis mentaux.

- En **utilisant des mécanismes périphériques**, les groupes sectaires peuvent aisément prendre l'avantage sur les gens, les persuadant de suivre des règles déraisonnables et de prendre des décisions non rationnelles.
- Une **absence de pensée objective** crée des situations dangereuses au cours desquelles les gens peuvent subir :
 - abus psychologique,
 - lavage de cerveau,
 - états émotionnels négatifs.

Deux formes distinctes de manipulation persuasive utilisés par des groupes sectaires :

- L'APPEL A LA PENSEE – les membres utilisent des *arguments sophistiqués* essayant de persuader les gens par des constructions logiques.



- L'APPEL AU COEUR – L'information présentée par les membres repose sur *des sentiments et des émotions*, et non pas sur un raisonnement rationnel et sensible.



Exemples d'usage de preuves logiques

1) Un grand nombre d'arguments persuasifs

Plus le nombre est grand, plus le niveau de persuasion est élevé.

En parlant aux gens, les membres de groupes sectaires peuvent présenter toutes sortes d'arguments très difficiles à vérifier dans le but de les influencer.

2) Présenter un message unilatéral ou les deux aspects de la question - lorsque l'opinion de l'auditoire est opposée à celle présentée par l'orateur, il est plus efficace d'adopter une approche évoquant les deux côtés de la question. Mais si un auditoire tend à être d'accord avec l'orateur, celui-ci choisira un discours unilatéral.

3) Le procédé d'argumentation est plus persuasif lorsque l'orateur adopte un style de discours puissant, parlant sur un ton ferme et catégorique, avec conviction, évitant les hésitations et utilisant des mots et des phrases qui amplifient la puissance du message (comme absolument, totalement).

Dans le contexte d'influence de groupe sectaire, ce style oratoire donne aux leaders plus de crédibilité et leur permet d'arriver au but par leur influence interne.

En s'adressant à l'auditoire ils transmettent leur message sans aucune hésitation d'une voix ferme et précise, employant des phrases grandiloquentes pour donner une impression de crédibilité et de compétence.

4) Les preuves logiques peuvent aussi apparaître sous formes de **deux techniques de requête** :

- La première est le **"pied-dans-la-porte"** qui consiste à faire une très petite requête initiale, et, si elle est acceptée, la faire suivre d'une requête légèrement supérieure. Par exemple, un membre de groupe sectaire peut vous demander de signer une pétition pour la protection du climat (une petite requête que vous acceptez), et après cela, la personne demande un don pour le groupe (requête supérieure)
- La seconde est la **"porte-au-nez"**. Là on vous fait initialement une demande exorbitante, et une fois celle-ci rejetée, une demande plus réaliste. Par exemple, un membre de groupe sectaire vous demande d'emblée 200 €, sachant que sa requête sera probablement rejetée. Dans ce cas de figure vous accepterez mieux de faire un don plus petit.

Influence émotionnelle

- **Des appels à l'émotion** sont considérées comme efficaces en influence persuasive, parcequ'elles **jouent un rôle significatif dans les processus de changement d'attitude**. (Griskevicius, Shiota, Neufeld, 2010; Petty, Brinol, 2008).

1) Des groupes sectaires, qui essayent d'influencer les gens, présentent un message **induisant la peur**, par exemple, en faisant des prédictions sur la fin du monde et en déclarant que la seule façon de sauver sa vie est de se consacrer entièrement aux enseignements du groupe.

2) **Se référer à l'humeur**. Les gens prennent des positions sur une base d'un « comment je le sens », heuristique, et se trompent souvent en prenant leur état d'humeur préexistant pour leur réaction à l'objet.

- Quand **une personne qui se sent bien** est confrontée à un message persuasif par un membre de groupe sectaire, elle ne ressent pas le besoin de faire beaucoup d'efforts pour traiter les arguments et elle a plutôt tendance à se reposer sur des signaux périphériques saillants, comme l'apparence et la voix.
- A l'inverse, **une personne qui se sent mal**, approchée par le membre sera motivée pour faire des efforts considérables dans le traitement du message, si bien que le membre du groupe sectaire devra présenter des arguments forts et convaincants pour la persuader.

3) **Faire valoir la rareté** – ce facteur agit sur le fait que *les individus donnent une plus grande valeur aux opportunités rares*. Par exemple, si une chose n'existe qu'en quantité restreinte, sa valeur s'accroît et elle devient plus désirable.

- Un groupe sectaire peut abuser quelqu'un en disant qu'un nombre limité d'individus iront au paradis et que seuls ceux qui acceptent la vérité promue par le leader y seront admis.
- Cette rareté attire l'individu et rend le groupe plus attractif. Dans de telles situations, les gens se sentent spéciaux parce qu'ils se sont garantis une position au sein d'un nombre limité de places.

Stratégies de manipulation et mises en garde (Krok, 2009)

- **Pré-test de l'outil**

Dans une session de pré-test, on a créé trois stratégies utilisées par des sectes :

- * **La stratégie existentielle** qui présente des arguments se référant à une recherche de signification de la vie, aux problèmes et difficultés quotidiens, à la satisfaction des besoins psychologiques ;
- * **La stratégie culturelle-religieuse** qui renvoie aux questions sur le sens de l'univers, le début de la vie sur terre, les significations des grands ouvrages religieux et la découverte des mystères du monde ;
- * **La stratégie protectrice** qui consiste en informations destinées à protéger la personne contre les dangers actuels, et lui apporter tranquillité d'esprit, sécurité et joie.

- **Les participants à la recherche et le projet :**

Un total de 212 étudiants à plein temps et temps partiel ont été recrutés pour participer à l'expérimentation dans un cadre partiel de leur cursus obligatoire.

- **Procédure :**

Tous les participants ont été informés du fait que l'étude avait pour but de mesurer différents aspects dans les attitudes et les opinions des gens. Chaque groupe écoutait un message joué sur un lecteur de CD.

A la suite de ces remarques d'introduction, les participants ont été informés ou non de l'identité de l'orateur.

- **Mesures effectuées:**

- *réponses cognitives*
- *attitudes envers le message,*
- *attitudes envers l'orateur,*

Résultats 1

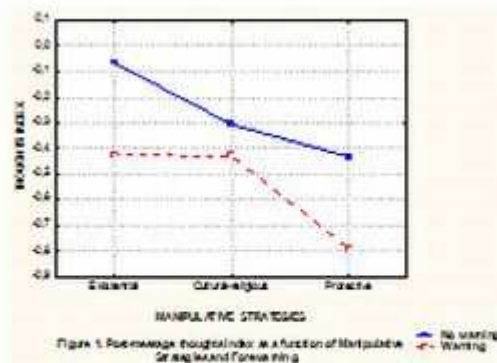


FIG 1
Rationalité après réception du message (indices de -0.5 à $+0.5$)
fonction des stratégies de manipulation (existentielle, culturelle religieuse, protectrice)
(Bleu) = Sans mise en garde préalable. (Rouge) = avec mise en garde

Resultats 2

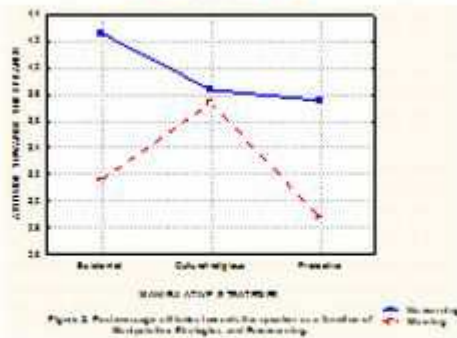


FIG 2
Attitude envers l'orateur après réception du message (indices de 2.0 à 4.0)
fonction des stratégies de manipulation (existentielle, culturelle religieuse, protectrice)
(Bleu) = Sans mise en garde préalable. (Rouge) = avec mise en garde

Conclusions

- 1) **Les stratégies de manipulation** ont des impacts différents sur le processus cognitif des receveurs et sur leurs attitudes envers le message et l'orateur. Les effets les plus négatifs se sont trouvés dans la stratégie protectrice. Les effets les moins négatifs ont eu lieu en utilisant la stratégie existentielle.
Ceci implique que **la stratégie existentielle est la plus persuasive et la plus dangereuse** quand elle est appliquée par un groupe sectaire pour influencer les gens. Pourquoi ? La stratégie existentielle contient des arguments reflétant une recherche universelle de sens de la vie et aide les gens à résoudre leurs problèmes et difficultés quotidiens.
- 2) **La mise en garde** consistant à révéler aux receveurs l'identité du groupe déclenche plus de processus et d'attitudes cognitifs négatifs envers le message et l'orateur. Cacher son appartenance au groupe est un exemple clair de manipulation dont le but est de duper les recrues potentielles

3) La mise en garde a le plus d'effet dans le cas de stratégies existentielles et protectrices, mais n'a pas d'effet significatif dans la stratégie culturelle-religieuse.

Cela peut avoir des implications pratiques dans le recrutement effectué par des membres de groupes sectaires. S'ils sont questionnés sur leur appartenance ils vont essayer de réduire l'impression négative potentielle en appliquant une stratégie culturelle-religieuse et en parlant des aspects universels du monde. Après cette introduction initiale, ils peuvent commencer à présenter leurs propres arguments.

Les implications cliniques et légales de la violence psychologique dans des contextes de groupe (synopsis)

Carmen Almendros, Ph.D., Professeur agrégé en psychologie clinique, Université autonome de Madrid (Espagne).

Abbreviations:

PA psychological abuse = Abus Psychologique

IPV intimate partner violence = Violence du Partenaire Intime

AG abusive groups = Groupes Abusifs

GPA Group Psychological Abuse scale = échelle d' Abus Psychologique Groupal

FMG Former Members' Group = Groupe des Anciens Membres

Alors que les abus physiques et sexuels ont des définitions statutaires (Auburn, 2003), il n'y a aucun consensus par rapport aux comportements qui constituent l'abus psychologique (PA). Il a été affirmé, dans les différents contextes où elle a été étudiée, que la violence psychologique est une notion évasive quand on essaye de définir les variables dans des facteurs mesurables (par exemple, Almendros, Gámez-Guadix, Carrobbles, Rodríguez-Carballeira et Porrúa, 2009). Si c'est le cas dans la famille (par exemple, violence psychologique par rapport au partenaire, les enfants, les seniors) le milieu scolaire ou au travail, c'est encore plus marqué dans le cas des groupes psychologiquement manipulateurs, un domaine nettement moins étudié que les autres. En conséquence, nous avons trouvé dans la littérature disponible une ambiguïté conceptuelle et un manque de consensus concernant la façon d'évaluer la violence psychologique d'une manière qui aiderait les chercheurs et les praticiens en santé mentale et les juristes. Ce n'est que récemment que les chercheurs ont pris conscience de l'importance de l'étude de la violence psychologique comme dimension indépendante de la violence physique et de définir le concept de violence psychologique dans des contextes spécifiques.

Cette présentation met l'accent sur l'évaluation : ce qui a été fait, ce que nous avons appris, où allons-nous. Il est indiqué que la capacité de mesurer de façon fiable est un indica-

teur clé de la santé d'un domaine en développement et de son état de maturité (Hill, 2005). Le souci d'évaluation dans le domaine des études sur les organisations sectaires est encore récent. Nous avons revus les propriétés psychométriques et les dimensions conceptuelles d'une variété d'instruments qui mesurent les abus psychologiques de la violence du partenaire intime (VPI) (Almendros et al., 2009) et des groupes abusifs (GA) (Almendros, Gámez-Guadix, Carroble & Rodríguez-Carballeira, 2011) dans ces contextes. En ce qui concerne la mesure des PA dans le domaine des IPV, nous avons trouvé une plus grande variété d'instruments développés. Nous avons dénombré jusqu'à 30 instruments, dont au moins une sous-échelle, liés à la PA. La recherche dans ce domaine (par exemple, Marshall, 1999) suggère que la violence psychologique peut non seulement avoir un impact délétère sur les sujets, mais a parfois un impact plus important et plus durable que la violence physique. Le PA dans un environnement IPV précède, dans la plupart des cas, la violence physique ultérieure, ce qui ne signifie pas que le PA va nécessairement dégénérer à ce point. Aussi, alors que la fréquence des abus physiques tend à diminuer dans le long terme avec le vieillissement des personnes, le PA est plus résistant au changement. Certains ont soutenu que, contrairement à des abus physiques et sexuels, le PA peut conduire la femme à continuer à entretenir la relation.

En revanche, dans le domaine des études sur des groupes sectaires, on n'a trouvé que trois instruments conçus pour mesurer les dimensions liées avec plus ou moins d'ampleur à l'abus psychologique : *Group Psychological Abuse Scale* (GPA ; Chambers, Langone, Dole, et Grice, 1994 ; Version espagnole : Almendros, Carroble, Rodríguez-Carballeira, & Jansà, 2004) ; *Individual Cult Experience Index* (ICE; Winocur, Whitney, Sorensen, Vaughn, & Foy, 1997); et *Across Groups Psychological Abuse and Control Scale* (AGPAC; Wolfson, 2002). Le GPA a été l'instrument le plus couramment employé, révélant la fiabilité des tests internes et répétitifs. L'échelle GPA a montré uniformément sa capacité de distinguer différents groupes d'anciens membres : ceux qui s'identifient en tant qu'anciens membres de groupes abusifs ou de groupes non-abusifs (Almendros, Carroble et autres, 2009 ; Langone, 1996 ; Mascareñas, 2002). Aucune preuve n'est apparue confirmant l'information par des victimes ayant des attitudes négatives (Lewis, 1986 ; Solomon, 1981) résultant de leur statut d'anciens membres de ces groupes ou ayant été assistés - au moment où ils ont quitté le groupe ou à tout autre moment - par des professionnels experts ou par des associations alertant au sujet des sectes (Almendros, Carroble et autres, 2009). Généralement des modèles très semblables de réponse sont apparues et très peu de différences ont été trouvées entre les points d'échelle GPA d'anciens membres d'AG de divers environnements culturels - US, Espagne, Mexique & Japon (Almendros et autres, 2004 ; Almendros, Carroble et Gámez-Guadix, 2009 ; Almendros, Carroble et Rodríguez-Carballeira, 2009 ; Mascareñas, 2002).

Deux études parallèles d'investigation sont en cours effectués dans des contextes de comportements abusifs aussi bien entre des partenaires intimes que dans des contextes de violence de groupe. Plusieurs auteurs ont noté la similitude entre les systèmes d'oppression et l'expérience des personnes qui ont été prises en otage, des prisonniers de guerre et des camps de concentration, des gens qui sont membres d'une secte, et des victimes de violence domestique (par exemple Andersen, Boulette y Schwartz, 1991), mais il y a peu de priorité empirique dans la littérature disponible (Wolfson, 2002). Deux groupes d'anciens membres auto-définis de groupes abusifs ont participé à notre étude. Un groupe s'est composé de 128 personnes des pays à l'origine d'expression anglaise (71.1% femmes) et le deuxième a inclu 118 Japonais (55.4% femmes). En outre, un groupe de 72 femmes espagnoles victimes de violence intime, a participé jusqu'ici à une étude incluant des formes parallèles, adaptées à la langue et au contexte intime, des instruments utilisés avec les anciens membres de groupes abusifs. Plusieurs instruments pour mesurer l'abus, l'influence et la contribution psychologiques dans le rapport abusif ont été utilisés. De façon générale, le groupe IPV a rapporté souffrir d'un abus plus physique que les groupes de FMG, tandis que le dernier a démontré un plus grand degré d'implication et un plus haut niveau des stratégies psychologiques d'abus et d'influence. Ces

résultats, concernant l'étape développement des mesures utilisées pour le travail actuel, devraient être maniés avec prudence.

Nous avons beaucoup appris sur les sectes au cours des années. Cependant, il y a peu de publications scientifiques à ce sujet et notre connaissance est très peu connue par les professionnels (praticiens de psychologie et juristes). Des outils d'évaluation valables sont une première étape pour informer, prévenir et intervenir.

Enfin, des conclusions spécifiques sont tirées, quelques lacunes dans les recherches sont identifiées, et des directives sont suggérées pour les futures lignes de recherche qu'il serait intéressant d'étudier plus en détail. Les implications cliniques et légales qui devraient être discutées à la base ainsi que les difficultés à évaluer l'abus psychologique sont semblables à celles d'autres domaines indépendamment des études sur les groupes sectaires.

Almendros, C., Carrobles, J. A., Rodríguez-Carballeira, A., & Jansà, J. M. (2004). Propiedades psicométricas de la versión española de la Group Psychological Abuse Scale para la medida de abuso psicológico en contextos grupales. *Psicothema*, 16, 132–138.

Almendros, C., Carrobles, J. A., & Gámez-Guadix, M. (2009, July). *Psychological abuse reported by former members of manipulative groups across different cultural groups*. Poster presented at the International Conference of The Norwegian Psychological Association. European Federation of Psychologists' Associations (EFPA): XI European Congress of Psychology, Oslo, Norway.

Almendros, C., Carrobles, J. A., & Rodríguez-Carballeira, A. (2009, July). *Development and validation of measures of group psychological abuse*. Paper presented at ICSA's International Conference: Psychological Manipulation, Cultic Groups and Harm, Geneva, Switzerland.

Almendros, C., Carrobles, J.A., Rodríguez-Carballeira, A., & Gámez-Guadix, M. (2009). Abandono y malestar psicológico en ex-miembros de grupos sectarios. *Behavioral Psychology/Psicología Conductual*, 17, 181–201.

Almendros, C., Gámez-Guadix, M., Carrobles, J. A., Rodríguez-Carballeira, A., & Porrúa, C. (2009). Abuso psicológico en la pareja: aportaciones recientes, concepto y medición. *Behavioral Psychology/Psicología Conductual*, 17, 433–451.

Auburn, P.R. (2003). Towards an operational definition of psychological maltreatment of children. *Dissertation Abstracts International*, 64 (6-A), 1967.

Chambers, W. V., Langone, M. D., Dole, A. A., & Grice, J. W. (1994). The Group Psychological Abuse scale: A measure of the varieties of cultic abuse. *Cultic Studies Journal*, 11, 88–117.

Hill, P. C. (2005). Measurement in the psychology of religion and spirituality: Current status and evaluation. In R. F. Paloutzian & C. L. Park (Eds.), *Handbook of the Psychology of Religion and Spirituality* (pp. 43–61). New York, NY: Guildford.

Langone, M. D. (1996). *An investigation of a reputedly psychologically abusive group that targets college students*. Tech. Rep. Prepared for the Danielsen Institute, Boston University. Retrieved from http://www.culticstudies.org/infoserv_articles/langone_michael_bu_bcc_study.htm

Lewis, J. R. (1986). Reconstructing the cult experience: post-involvement attitudes as a function of mode of exit and post-involvement socialization. *Sociological Analysis*, 46, 151-159.

Marshall, L. L. (1999). Effects of men's subtle and overt psychological abuse on low-income women. *Violence & Victims*, 14, 69-88.

Mascareñas, C. (2002, June). *Application of the Group Psychological Abuse scale translated to Spanish in former members of two religious groups in Mexico*. Paper presented at AFF's International Conference: Understanding Cults and New Religious Movements, Orlando, FL.

Solomon, T. (1981). Integrating the 'Moonie' experience: A survey of ex-members of the Unification Church. In T. Robbins y D. Anthony (dirs.), *In Gods we trust* (pp. 275-295). New Brunswick, NJ: Transaction.

Winocur, N., Whitney, J., Sorensen, C., Vaughn, P., & Foy, D. (1997). The Individual Cult Experience Index: The assessment of cult involvement and its relationship to post cult distress. *Cultic Studies Journal*, 14, 290–306.

Wolfson, L. B. (2002). A study of the factors of psychological abuse and control in two relationships: Domestic violence and cultic systems. *Dissertation Abstracts International*, 63(8A), 2794.

Le réveil : quelques observations de ce voyage de retour vers la réalité

Christian Szurko, Directeur du DialogCentre UK

Je voudrais remercier la FECRIS pour cette occasion de vous parler. Je suis heureux d’être enfin en Pologne. La première fois que je devais être en visite à Varsovie, le Pape Jean-Paul II avait décidé de venir la même semaine, et mon visa avait été annulé. J’ai attendu longtemps pour être ici.

Je suppose que vous avez tous vu le résumé de cette petite présentation. Ainsi vous savez que je donnerai une vue d’ensemble sur certains cheminements que j’ai mis au point pour aider des membres et des ex-membres sortants en bonne voie pour reconsidérer leur implication dans une secte trompeuse et pour se rétablir.

Juste un mot avant de commencer : par souci de concision, j’emploierai tout au long les pronoms masculins, mais toutes les considérations dans cet article s’appliquent également aux membres, ex-membres et conseillers des deux sexes.

Introduction

Le processus de réévaluation consiste, en gros, à rendre à quelqu’un impliqué dans un mouvement autoritaire ou dans une secte, la capacité de réexaminer son engagement dans le groupe dont il a été membre, à le regarder à partir d’une perspective plus large et qui comporte des faits ne pouvant pas être perçus depuis l’intérieur du groupe, puis à décider si oui ou non la continuation avec ce groupe est dans son meilleur intérêt. Pendant ce processus, il va aussi examiner l’effet du groupe sur sa vie en général et en particulier sur ses relations.

Il doit aussi y avoir toujours une question qui reste ouverte dans l’esprit du conseiller : est-ce que le membre progresse dans la voie de quitter la secte et est-ce qu’il commence une réhabilitation, ou bien est-ce qu’il retourne vers le groupe. Le but premier et la priorité dans le processus de réévaluation doit consister à rendre le membre capable de prendre une décision libre et motivée.

Avec cela comme perspective, je crois qu’un consentement motivé devrait être obtenu de la part du membre d’un groupe, avant que le processus de réévaluation commence. Là où il existe quelque éventualité d’incertitude sur la volonté ou sur les sentiments ultérieurs de l’individu, j’en suis venu parfois jusqu’à demander au membre de confirmer par écrit son consentement en échange, il recevait de moi un engagement écrit comportant mes responsabilités envers lui. Quelle que soit la forme du consentement; je pense qu’il est important que celui qui est l’objet du processus de conseil comprenne et soit d’accord sur la nature et sur la durée approximative du processus de réévaluation et sur tous les arrangements nécessaires.

Si le membre vit à l’intérieur des locaux de la secte, il peut être nécessaire de mettre en place d’un mode de vie tel qu’il procure une situation neutre et dépourvue de stress, où la réévaluation puisse avoir lieu. Souvent, cela est réalisé pour le mieux dans la maison de quelqu’un dans la famille ayant de la sympathie, et qui soit personnellement coopérant, sans être impliqué autrement. Une position telle a été trouvée pour réduire la désorientation,

l'isolement et la vulnérabilité ressentis par des gens qui sont en cours d'évaluation de leur attachement à un parcours soit spirituel, soit autre.

Processus de réévaluation : une analyse d'actions pour aide en 10 étapes

La suite est une liste de dix activités utiles, ou d'étapes dans la réévaluation et dans la réadaptation, qui, si souvent se trouvent au cœur de la décision pour quitter leur groupe, puis de se lancer dans le rétablissement. Je me réfère à ces étapes comme «activités assistées», parce que quand certaines personnes travaillent au moyen de ces « activités » soit par choix, soit par nécessité, beaucoup trouvent qu'au moins certaines d'entre elles peuvent être effectuées avec plus d'efficacité avec de l'aide, et certaines de ces « activités » peuvent s'avérer très difficiles à effectuer sans assistance.

Il faut noter que ces activités ne sont pas nommées selon un ordre d'importance et selon une séquence stricte, mais habituellement elles se divisent en deux groupes, les trois premières conduisant à une décision de quitter le groupe, et les sept suivantes étant orientées selon la voie à suivre pour mettre en œuvre cette décision.

1. Parler des circonstances et des raisons qui ont été à l'origine de l'engagement de l'ex-membre.
2. Evaluer avec lui la qualité et les résultats de son engagement, y compris les effets de l'appartenance sur sa considération de lui-même, sur la satisfaction ou la non-satisfaction de son idéal et de sa recherche de réalisation spirituelle, sur la nature de ses relations et sur la poursuite de ses potentialités personnelles.
3. Le laisser décider s'il veut continuer à être membre ou bien en finir.
Alors, s'il choisit de quitter,
4. Examiner avec lui comment les enseignements de la secte peuvent avoir déformé sa vision de lui-même et d'autres secteurs de sa perception de la réalité ; puis planifier les étapes à effectuer pour réparer les dégâts.
5. L'aider à réexaminer sa vision du monde, ses valeurs morales, spirituelles, religieuses ou ses conceptions philosophiques, ainsi que d'autres besoins ressentis, quand l'ex-membre s'interroge sur ces domaines.
6. Faire le point avec lui sur différents plans pour l'avenir immédiat. C'est à dire, selon les besoins, l'aider à prendre les dispositions pour sa vie courante, chercher un revenu intérimaire auprès des services sociaux ou de la part d'autres sources, remplir des demandes d'emploi, et coopérer à une réconciliation familiale là où c'est possible et désirable.
7. Examiner le passé avec lui, y compris le temps qu'il a passé dans son mouvement, dans la perspective de tirer des leçons pour l'avenir ; par exemple l'aider à retrouver toutes aptitudes professionnelles, ou toutes compétences acquises qui puissent l'aider dans ses rapports avec des gens, etc.
8. L'encourager à sélectionner et à suivre une formation et un entraînement professionnels adaptés
9. Discuter d'autres formations souhaitables : par exemple, des leçons de conduite automobile, sports, hobbies.
10. L'aider pour autant que nécessaire à parcourir les étapes progressives de réhabilitation personnelle, y compris l'exposition graduelle au stress, à la récupération de ses aptitudes à la prise de décisions, à obtenir de l'aide médicale ou légale nécessaire, à l'aider pour son logement là où c'est utile, et à la reprise progressive de responsabilité personnelle dans tous les autres domaines.

La liste comporte certaines limitations. D'abord le mot « étapes » n'est pas employé pour indiquer que les processus impliqués soient séparés, chacun se terminant avant que le suivant commence. Ils sont interdépendants et souvent simultanés. Par exemple, en parlant des aspects du recrutement, de la vie à l'intérieur du groupe et des raisons de la perte des illusions et du départ, seront vraisemblablement d'actualité pour l'essentiel de la période de réhabilitation. De même la séquence des sujets peut changer : ce qui figure en point 5 ici peut survenir seulement bien plus tard à profondeurs diverses, ou bien peut surgir immédiatement. En dépit de ces réserves, il est utile de distinguer ces processus afin de faciliter la discussion et la compréhension des genres de besoins que l'ex-membre peut éprouver.

En second lieu, tous, individuellement, peuvent ne pas avoir des besoins correspondant à toutes ces « activités ». Certains des processus que je décris correspondent à des cas plus extrêmes dans lesquels j'ai été impliqué au cours des années, alors que ce n'est pas chaque individu qui rend nécessaires toutes ces formes d'aide. Ce que je montre ici est seulement un modèle souvent observé, qui indique les 10 formes les plus ordinaires d'aide, et comment elles peuvent agir entre elles.

Troisièmement, bien que le processus d'assistance soit montré d'une manière schématique, il est assez typique de la manière dont il se présente dans le temps, il n'y a pas de degrés impliqués, ni aucune mesure explicite de durée indiquée, soit pour le processus individuel, soit non plus pour l'ensemble du processus de réhabilitation. Ainsi il n'est pas inhabituel que des ex-membres trouvent qu'ils ont encore affaire avec des éléments relatifs à leur phase d'émergence un certain temps après avoir quitté. Toutes ces restrictions dans la description de la réhabilitation viennent pour l'essentiel du fait que chaque membre de secte est unique, et doit être traité à chaque stade en tant qu'individu.

Notes sur les 10 étapes

Maintenant je voudrais examiner un petit nombre de points concernant l'application de chacune de ces dix étapes, ceci par souci de clarification, et peut-être pour stimuler des discussions ultérieures.

1. Ce premier pas, quelle que soit la manière dont il se présente, est l'occasion de trouver ce que le groupe signifie pour ce membre particulier ou cet ex-membre, et comment il a décidé d'adhérer. Le fait de savoir ça, rend possible de parler à la personne qui est en face de moi et pas à un quelconque « membre de secte » ? Cela va rendre plus précise toute aide que je procure.
2. Ce second pas requiert une véritable affectivité doublée d'un certain degré de précision clinique. Ce n'est pas facile pour un membre actif (ou même pour certains ex-membres) d'admettre que ses relations avec des membres de sa famille ou de ses amis ont été rompues, ou que ses choix de carrière ont été abîmés à cause de son allégeance à ce qu'il croyait devoir constituer une panacée pour toutes ses difficultés dans la vie. En établissant une saine relation avec le membre ou ex-membre et en clarifiant que, quoi qu'il dise, ce ne sera pas employé contre lui, ça peut devenir une sécurité pour lui que l'on prenne en compte n'importe quelles difficultés honnêtement et ouvertement, en lui permettant de réexaminer le rôle de la secte dans sa vie.
3. Cette troisième étape peut être la plus dure, mais ça dépend de la manière dont les deux premières ont été effectuées avec intégrité et soin. Si c'est le cas, chacun peut avoir confiance dans le résultat, quelle que soit la décision du membre. Premièrement, si les étapes 1 et 2 ont été bien franchies, le membre saura que, même s'il n'est pas prêt à quitter son groupe maintenant, il y a pour lui une porte ouverte en direction du monde extérieur s'il change d'état d'esprit. Deuxièmement, il peut même s'accrocher au fait qu'il a maintenant un contact avec une personne extérieure sympathique. S'il

en est ainsi, il peut se faire que, malgré sa persistance dans la secte pour un certain temps, il se servira de cette personne comme d'un point de référence si les choses à l'intérieur du groupe deviennent dangereuses. J'indique ça sur le schéma avec un sablier.

4. Habituellement ce pas est relatif à ceux qui décident de quitter leur groupe, mais dans certains cas j'ai trouvé la possibilité d'offrir un suivi [counselling] effectif et d'aide à un membre actif au sujet de cette étape, ce qui plus tard a été le début d'un cycle complet de réévaluation et de réhabilitation.
5. Ceci est un grand sujet. Il est facile de sauter ce pas et souvent il est plus confortable de le faire. Selon moi, c'est un des services importants que je puisse offrir à un ex-membre en passe de quitter, qui est sur le point de prendre sérieusement son autonomie. Cela ne peut pas être à moi de décider s'il doit poursuivre sa « quête spirituelle », ou reculer d'un pas en fait de religion, ou de devenir athée. Si j'ignore ce problème incontournable mais quelque peu tabou, il pourrait conclure que je considère les questions spirituelles et idéologiques comme des questions sans intérêt pour lui et qu'il n'en parle plus jamais avec moi. Bon nombre de questions indésirables peuvent en résulter. Il peut se retirer du travail que nous effectuons ensemble, en sentant qu'une partie de lui-même, c'est-à-dire sa curiosité spirituelle, est une « mauvaise » chose, et continuer à se reprocher à lui-même de rester impliqué dans la secte. Ou bien il peut décider de poursuivre sa quête de toute façon, mais sans avoir une meilleure idée sur la manière de se protéger de la supercherie mieux qu'avant. S'il continue à être un « chercheur », il peut se sentir trop embarrassé pour en parler à quiconque. Cela va le rendre vulnérable à des duperies ultérieures plus que si nous avions parlé ensemble de choses comme l'évaluation des prétentions à la vérité, en examinant ce qui était proclamé et en comparant des leaders et leurs fidèles. Il pourrait aussi avoir moins envie de discuter d'autres domaines de sa vie pour lesquels il a aussi besoin d'aide, ou bien même abandonner complètement sa réhabilitation. Plus important encore pour le processus de sa réhabilitation: il pourrait se sentir mal à l'aise en étant entièrement honnête dans sa réévaluation de ses croyances du temps où il était dans la secte, de peur d'apparaître fou ou naïf...

Tout bien considéré, je crois que je peux mieux correspondre aux besoins de l'ex-membre en lui permettant de sentir que son intérêt relatif à sa spiritualité ou à son aversion contre elle sont des sujets de conversation recevables.

6. C'est purement affaire d'appréciation dans la pratique. Tous n'ont pas besoin du même degré d'assistance, mais pour ceux qui ont été recrutés quand ils étaient très jeunes et pour ceux qui sont nés dans leur secte, ce pas peut être vital (bien sûr, pour ceux qui sont nés dans la secte, la réconciliation avec la famille est habituellement impossible, et au lieu de cela, l'accent doit être mis sur le fait d'apprendre à vivre avec le désaveu et le rejet actifs).
7. J'ai trouvé utile d'encourager un ex-membre à réaliser qu'en dépit de ce qui lui a été fait dans la secte, il avait été capable de s'adapter et d'apprendre des choses dont il pourrait se servir pour bâtir son avenir à l'extérieur. Cela peut être difficile, dans le cas de certaines sectes, mais je trouve qu'habituellement il vaut mieux en parler avec un ex-membre et l'aider à réexaminer des aspects de son passé.
8. C'est facile pour quelqu'un qui sort d'une secte, de se trouver coincé dans le rôle de l'éternel ex-membre. Quelquefois, nos associations peuvent être elles-mêmes responsables d'encourager ça ! Si nous devons guider quelqu'un à sortir de son vécu dans une secte pour bâtir un avenir meilleur, nous devons l'encourager à suivre toute éducation ou tous autres appels de formation qui peuvent lui donner des atouts.
9. La plupart des groupes destructeurs auxquels tous nous avons affaire ont tendance à

engloutir leurs membres dans un travail sans fin au profit du leader et de la secte. Il peut ne pas être évident pour un ex-membre en phase de sortie que depuis son rejet de l'enseignant et de l'enseignement, il est maintenant libre de rejeter aussi les priorités du groupe. Les *hobbies* ne sont plus une « perte de temps » ; les sports ne sont plus des « gênes vis-à-vis du travail pour Dieu ». Cela nécessite habituellement un peu d'encouragement d'obtenir qu'un membre, en phase récente de sortie, se rappelle ou découvre le goût du temps libre et qu'il le recherche.

10. Ceci tend à être important principalement pour les ex-membres les plus atteints et les plus marqués par l'organisation. J'ai eu des cas où des membres en phase de sortie étaient si effrayés par les tâches les plus ordinaires, qu'il fallait fortement les encourager et les aider pour les rendre capables de faire des choses simples telles qu'effectuer leurs propres achats, prendre un rendez-vous chez un médecin, ou partager un repas avec les personnes leur fournissant un logement. Bien sûr il aurait été possible de simplement les laisser se débrouiller seuls, mais j'ai trouvé de telles occasions utiles pour leur montrer qu'une fois qu'ils avaient rejeté les enseignements de leur secte, ces enseignements, y compris les phobies induites et d'autres actions inacceptables, étaient inopérantes dans le monde extérieur.

Ceci est un résumé sur la réévaluation et sur la réhabilitation volontaire comme je les ai offertes depuis les années 80. Je le partage ici non pas parce que c'est peu commun ou nouveau, ou différent, mais parce que ça donne quelques pistes le long du chemin de retour à la réalité à la sortie du monde des groupes totalitaires ou abusifs.

Pour la prévention d'un autre Waco : mes efforts pour démanteler la dangereuse secte destructrice Rajavi dans le camp Ashraf en Iraq

Anne Khodabandeh-Singleton (UK), auteur et ex-membre de la secte terroriste iranienne Moujahidine-e-Khalq

Historique

Mon mari et moi nous nous sommes connus vivant tous les deux dans le groupe d'opposition iranien où nous nous étions impliqués pendant la moitié de notre vie. Bien que nos expériences d'appartenance aient été tout à fait différentes, les processus de notre rétablissement pour sortir de ce groupe ont été remarquablement similaires et comparables dans leurs aspects sombres et perturbateurs. Ceci au point que nous avons recherché plus tard à quel phénomène nous avons pu survivre de justesse et dont nous avons conclu que le Moujahidin-e-Khalq (MEK) est une secte de manipulation mentale. Une colère profonde mais contrôlée envers le leader de la secte est née en moi et ne m'a plus quittée. C'est ma motivation pour sauver autant de victimes de cette secte que je le peux. En tant qu'anciens membres, mon mari et moi avons fondé en 2000 un site internet en anglais appelé iran-interlink.org, pour dénoncer le MEK pour ce qu'il est vraiment et pour trouver des moyens de sauver ses membres. J'ai écrit un livre intitulé « Saddam's Private Army », et maintenant j'en écris un autre sur la situation présente, dont je veux parler. Je suis une animatrice de terrain et une femme d'action plutôt qu'une universitaire.

Le Moujahidine-e-Khalq, connu aussi sous les appellations de MEK, MKO, ou PMOI est présenté habituellement dans les médias comme le principal groupe iranien d'opposition, et il se présente lui-même comme un groupe démocratique, féministe, en faveur des Droits de l'Homme ; mais tout ancien membre vous dira qu'il opère comme une secte classique. Non seulement il se sert de la manipulation psychologique pour dominer ses membres mais,

comme cela a été rapporté par Human Rights Watch en 2005, il inflige des châtements extrêmes à ses membres dissidents. Massoud Rajavi a envoyé quelque 200 de ceux-ci à la prison d'Abu Ghraïb sous le régime de Saddam Hussein. Ainsi, nous sommes pour l'essentiel en train de traiter d'une secte dangereuse, destructrice.

Mais il existe des difficultés supplémentaires pour ceux qui traitent ce groupe et qui s'y confrontent. L'une d'entre elles est qu'il a été fondé sur le principe de la résistance armée au Shah d'Iran au cours des années 1960, et que depuis lors il a continué comme un groupe violent. Ainsi le martyre et le meurtre sont monnaie courante dans le MEK. Il est catégorisé comme un groupe terroriste, et il demeure sur la liste US des groupes terroristes. Le MEK a tué des milliers d'Iraniens et d'Iraqiens, et il a martyrisé beaucoup de ses propres membres pour les objectifs personnels des leaders. Exprès il vous fait planer la menace qu'en vous y approchant vous pourriez mettre une autre personne en danger de mort.

L'autre difficulté consiste en son but déclaré de renverser le régime iranien. Il a beaucoup, beaucoup d'aide des puissants à l'Ouest parmi ceux qui œuvrent pour que le régime change en Iran : généralement catalogués de néoconservateurs et sionistes. Pendant trente ans il a été soutenu à la fois politiquement et financièrement par de puissants intérêts occidentaux.

Pourtant, bien que son but déclaré soit de renverser le régime iranien, ses croyances idéologiques sont fondées sur le culte incontestable de ses leaders, Massoud Rajavi et son épouse Maryam.

Nos efforts pour dénoncer et si possible mettre fin à cette secte de telle sorte que ses membres soient libérés de l'appartenance forcée à un groupe terroriste sont gênés par ces intérêts, qui non seulement ont leurs programmes politiques propres, mais qui aussi ont la main sur la plupart des médias.

Une difficulté supplémentaire pour traiter de cette secte est qu'elle a deux bases principales : l'une est en France, où se trouve le foyer des relations publiques ; mais le leader, Massoud Rajavi et la majorité de ses membres vivent en un camp isolé dans le désert d'Iraq, une base militaire de cinquante kilomètres carrés appelée Camp Ashraf. C'est cet isolement qui permet au leader de priver les membres de leurs droits humains élémentaires.

Nous avons fait des progrès dans la dénonciation du MEK comme secte, et beaucoup d'anciens membres ont pris part à des actions visant à défier les appuis politiques du groupe et à rappeler à tous que c'est une affaire de droits de l'homme, que les membres ne sont pas là volontairement et qu'ils méritent d'être reconnus comme des victimes de terroristes.

En 2003 nous pensions avoir bénéficié d'une percée. Au début de la guerre d'Irak, le MEK a été considéré comme une force ennemie par les alliés, et ses bases ont été bombardées pour les forcer à se rendre. Malheureusement Massoud Rajavi a lancé une offensive de charme et, en se servant de tromperie typique d'une secte, il a persuadé les forces US sur le terrain, qui n'avaient aucun entraînement ni expérience de relations avec un tel groupe, de convenir d'un cessez-le-feu et d'un désarmement au lieu de forcer le groupe à se rendre. C'est ainsi que le groupe, par erreur, a été autorisé à maintenir ses activités et son QG à Camp Ashraf, sous protection américaine pendant six ans, bien qu'il figure sur la liste US du terrorisme et que cette protection ait conduit à la mort de quatorze des personnels US de service.

Une recherche par l'American RAND Corporation (the National Defense Research Institute) publiée en 2009 a dénoncé beaucoup d'erreurs et de failles de l'armée américaine dans le traitement de ce groupe.

Ce qui était intéressant pour nous en Europe fut que presque aussitôt que les Moudjahidine aient été désarmés et groupés à Camp Ashraf en 2003, les familles de membres ont commencé à s'approcher des grilles du camp pour chercher leurs êtres chers. Quel remarquable et véritable témoignage quant à la force des liens familiaux qui motivaient ces gens, souvent de vieux parents, certains n'ayant pas vu leurs enfants depuis vingt ans ou plus, qui ont risqué le voyage à travers l'Iraq en temps de guerre quand des milliers de bombes tuaient de manière indiscriminée soldats et civils.

Par contre, ce qui était moins surprenant, c'était que les leaders moudjahidin essayaient par tous les moyens possibles d'empêcher ces retrouvailles familiales. Ils ont même persuadé les soldats américains, gardiens du camp, que ces familles venaient pour détruire le camp et pour tuer les occupants et qu'il fallait les chasser à tout prix. Les familles ont continué à venir, quelques-unes faisaient chaque année le difficile voyage. Tout ce qu'elles demandaient était de rencontrer leurs êtres chers en dehors du camp, à l'abri de la surveillance des leaders du MEK. Il semble que toutes les institutions du monde concernées par les droits de l'homme aient détourné leurs regards de cette injustice et ne faisaient rien pour intervenir. La plupart n'avaient même pas connaissance de l'existence de cette situation.

Le MEK a continué de décrire la situation d'une manière trompeuse dans un contexte politique : ils se prétendaient victimes d'efforts iraniens pour que le gouvernement iraquien détruise le camp. Il est vrai que l'Iran, l'Iraq, l'Amérique, l'Europe, tous avaient leurs visées politiques quant à ce groupe. Ils voulaient tous l'utiliser à leur propre avantage. Pas un seul d'entre eux ne voulait admettre que les gens sont piégés dans ce camp, n'y sont pas du fait de leur volonté propre et qu'il fallait pénétrer le camp pour aider à leur sauvetage.

En janvier 2009 il semblait qu'une nouvelle percée se dessinait à l'horizon. L'armée américaine a remis le contrôle du camp au gouvernement de l'Iraq suite à l'accord « *Status of Forces Agreement* ».

On pouvait espérer que le MEK serait alors disposé à ouvrir ses portes aux familles et que nous pourrions aider au sauvetage de quelques-unes des victimes de ce piège.

Ce ne fut pas simple. Le MEK s'est refermé sur lui-même, et a opposé une résistance violente à tous les efforts des Iraquiens pour imposer la loi iraquienne sur le camp. Sans surprise, l'armée iraquienne ne s'est pas montrée plus habile ni plus expérimentée que l'armée américaine pour traiter avec une secte violente. En juillet 2009 onze membres du MEK ont été tués, selon un rapport, au cours de violents accrochages avec des soldats irakiens.

En avril de cette année, il y a seulement quatre semaines, trente-quatre membres ont été tués. La preuve existe que le MEK tue certains de ses propres membres. Ce fut un désastre pour les membres et un désastre pour le gouvernement iraquien, lequel est actuellement accusé du massacre des résidents de Camp Ashraf.

A présent, le gouvernement Iraquien a donné au MEK jusqu'à la fin de l'année pour quitter le pays. Cela représente un grand défi pour des gens comme moi, qui veulent trouver une solution humanitaire à cette affaire. Heureusement pourtant, il existe beaucoup de gens en Iraq, qui à présent comprennent vraiment que c'est une secte et qui comprennent les défis impliqués dans la confrontation et la dissolution.

Selon moi, la principale mesure qui nécessite priorité dans le traitement de toute secte, est que par-dessus tout, il y ait une solution conforme aux droits de l'homme plutôt qu'une solution politique ou sociale, religieuse ou sécuritaire. Pour cette raison il n'est pas désirable que des corps sans entraînement ni préparation prennent le rôle de direction sans être guidés par des experts, et en particulier des experts connaissant la secte en question.

Des gens comme moi, non seulement ont l'expérience en tant qu'anciens membres, mais ont interviewé, fait campagne et soutenu des centaines d'autres anciens membres et des familles de membres actuels. C'est sur la base de cette expérience que nous réclamons de parler au nom des victimes de cette secte. Ce sont les gens de la base qui sont habituellement sans voix et sans pouvoirs, enfermés derrière les barbelés disposés par les leaders de sectes pour empêcher qu'ils s'échappent et que le monde y regarde.

Nous devons prendre part au processus de démantèlement du camp. Nous, les représentants des victimes, nous sommes la solution, pas le problème ; et aucune solution à ce problème ne sera possible tant que le camp reste au pouvoir du leader de la secte et de ses soutiens occidentaux.

Mais ce que Massoud Rajavi considère comme la force principale de sa secte c'est l'indication de sa faiblesse. Comme tous les leaders de sectes il a manipulé les relations de ses

membres. A la différence d'autres sectes qui décident qui les gens vont épouser et combien d'enfants ils auront, Rajavi a forcé tous les membres à rester célibataires et à ne pas avoir d'enfants. Il est interdit d'avoir une relation avec quelqu'un d'autre que lui. Tous les membres doivent se dévouer totalement à lui seul mais cela signifie que les membres sont absolument isolés et que les familles sont la clé pour débloquent la prison où ils vivent. Nous savons que quand les membres de la secte sont réunis à leurs familles dans une ambiance de liberté, c'est le facteur clé de leur compréhension et de leur échappée hors de la secte.

C'est en février 2010, un an après la prise de pouvoir sur le camp par le gouvernement iraquien, un groupe de familles ont décidé de rester près du camp aussi longtemps qu'il le faudrait pour sauver leur enfant. D'abord les irakiens étaient vraiment mécontents. Ils avaient déjà assez de problèmes à résoudre et voilà qu'ils avaient un groupe de vieux hommes et femmes, même pas irakiens, qui refusaient de s'en aller. Ils ont finalement cédé et ont donné quelques containers pour que les familles installent quelques commodités pour dormir et cuisiner. Et elles sont donc restées là.

Cela fait plus d'un an maintenant. Différentes familles viennent et s'en vont, mais certaines sont restées là une année entière. Elles se sont accrochées là, dans le désert iraquien en été comme en hiver, avec une seule et simple demande : « que nous ayons accès à nos enfants ».

Ces familles ont disposé leur propre camp en dehors des grilles du QG de la secte et elles ont fait appel en vain à l'aide internationale. Les MEK refusent aux membres de la secte de les rencontrer. La secte voit les familles comme sa plus dangereuse menace existentielle. Les leaders du MEK font planer la menace de suicide de masse si quelqu'un devait entrer dans le camp sans leur autorisation. La difficulté est d'ouvrir les grilles du camp pour libérer les résidents sans que le MEK provoque de la violence et un bain de sang. Comment allons-nous empêcher un autre Waco ?

Le plan

Il est évident pour n'importe qui ayant une expérience des sectes et sachant comment s'y prendre, qu'il n'est pas possible de négocier avec ses membres dirigeants la dissolution de leur secte. Les négociations obtenues directement avec le MEK ne font que toucher les intérêts du leader Massoud Rajavi.

Les membres ne demeurent pas dans le camp en se demandant dans quel pays tiers ils seront envoyés, ni ce que sera leur avenir. Ils ne pensent en ce moment qu'à : « faites que ça s'arrête ». C'est exercer la pression sans relâche avant de les laisser respirer à nouveau.

Comme je l'ai dit auparavant. Cela doit être traité comme un problème de droits de l'homme, et la seule position légitime à prendre en matière de droits humains est de demander la dissolution immédiate de la structure organisationnelle de la secte. En termes simples les leaders de la secte doivent être séparés de la troupe et chaque membre doit retourner vers le monde extérieur afin qu'il puisse déterminer son propre avenir à l'abri de l'influence de la secte. Ce n'est certainement pas le travail des militaires irakiens.

Il y a deux semaines, j'ai voyagé en Irak pour parler aux officiels locaux de façon à faire le point des pas à effectuer pour éviter une situation comme celles de Jonestown où celle de Waco où les membres ont commis un suicide de masse, ou qu'ils provoquent les soldats irakiens à les tuer. Cela ne va pas être une tâche facile, et il est possible que des vies soient perdues au cours de l'action pour libérer la majorité. Cela, malheureusement, est dans la nature de cette secte et c'est la difficulté lorsqu'on s'efforce de démanteler n'importe quelle secte.

Ce qui est clair, c'est que les familles des membres joueront un rôle crucial dans ce plan. Ils n'ont pas peur et ne renonceront pas.

Le syndrome de stress post-traumatique et autres conséquences de l'engagement dans une secte

Doni P. Whitsett, Ph.D, Professor clinique d'assistance sociale,
University of Southern California

Introduction

Le SSPT et autres conséquences de l'engagement dans une secte constituent un sujet qui ne saurait être traité en sa totalité en vingt minutes. Pour cette raison, j'ai choisi de parler des connaissances actuelles sur le trauma, peut-être moins connues, et en particulier des aspects neurobiologiques qui, me semble-t-il, permettent de mieux comprendre le syndrome.

Le SSPT est, je crois, essentiellement un trouble de la *régulation de l'affect*. De nombreux professionnels de santé mentale ont fini par estimer que la *régulation de l'affect* constitue la pierre angulaire d'une bonne santé mentale tandis que son *dérèglement* est à la base de la maladie mentale. Laissez-moi pour commencer poser le cadre avec une description du SSPT.

Le syndrome de stress post-traumatique

Selon Harvard Mental Health Letter (2007), le SSPT est devenu le diagnostic par défaut de tout un tas de syndromes divers. C'est regrettable, car cela dilue le sens et le sérieux du diagnostic. Aux Etats-Unis et ailleurs, notre "bible" de santé mentale est le Diagnostic Statistical Manual (DSM-IV) qui, malgré quelques imperfections, détaille les critères d'un diagnostic identifiable. Selon le DSM, la définition du SSPT est: "L'exposition à un événement qui dépasse le cadre de l'expérience humaine normale". Pour remplir les conditions de ce diagnostic, la symptomatologie du client doit inclure trois aspects :

Le fait de **revivre involontairement des souvenirs traumatiques**, entraînant des pensées importunes, des flash-backs et/ou des cauchemars. Comme la personne n'a pas intégré l'expérience dans sa personnalité, cette expérience n'a pas été métabolisée et est donc revécue dans sa forme originelle.

L'évitement: l'individu évite les stimuli qui pourraient lui rappeler ces souvenirs, les ranimer et provoquer une hyperstimulation. Il s'isole aussi socialement de manière à éviter la possibilité d'être de nouveau trahi par des personnes auxquelles il fait confiance. Refouler ses émotions est aussi considéré comme faisant partie de l'évitement.

L'hyperstimulation, la troisième pointe de cette triade de symptômes, fait référence à l'incapacité à réguler ses affects/émotions. Une brusque activation de la branche sympathique du SNA² a comme résultat des bouffées de colère, des sursauts et des réactions démesurées, des insomnies, des problèmes de concentration.

On a distingué le SSPT complexe du SSPT simple selon le degré d'impact sur la victime. Etre né et élevé au sein d'une secte, ou y avoir passé des années, mérite le diagnostic de SSPT complexe parce que le fait de grandir dans un environnement aussi stressant a des implications très importantes sur le développement. Bessel van der Kolk, un spécialiste en traumatologie à Boston, en a fait une description assez complète :

Dérèglement de l'affect en tant que conséquence de l'engagement dans une secte.

La **régulation de l'affect** est la capacité de se calmer lorsque l'on est agité/anxieux et de s'animer de nouveau quand on est déprimé. Nous en acquérons la capacité d'abord par ceux

² Note du traducteur : SNA = Système nerveux autonome (ASN en langue anglaise)

qui prennent soin de nous dans notre prime enfance, généralement la mère, qui subvient aux besoins psychologiques du bébé en le prenant dans les bras lorsqu'il est triste et en jouant avec lui pour le stimuler de manière optimale. Si ces besoins émotionnels ont été satisfaits, le bébé acquiert une sécurité affective. Son cerveau produira les axons et les dendrites pour faire les raccords cérébraux permettant son fonctionnement optimal dans le monde. Il sera capable de se charger de se calmer et de s'animer tout seul sans avoir à dépendre toujours des autres pour réguler ses affects.

Jetons un regard sur le développement cérébral optimal.

Pour qu'un cerveau puisse fonctionner de manière optimale, il doit exister des connexions fortes entre les synapses des régions inférieures, plus primitives et émotionnelles, du cerveau (le tronc cérébral et le système limbique) et les régions corticales supérieures (lobes frontaux) qui nous permettent de penser, raisonner et avoir un bon jugement. Un cerveau qui fonctionne bien possède des connexions robustes de haut en bas, permettant à l'intellect et aux sentiments de s'intégrer. Autrement, les gens "vivent dans leur tête", coupés de leurs sentiments (comme dans l'alexithymie), ou sont à l'opposé continuellement inondés d'affects.

L'harmonisation des affects de la part de la mère est l'ingrédient essentiel pour que le cerveau du bébé puisse développer la **régulation de ses affects**. Comme elle lui répond selon les contingences et de manière opportune, le corps du bébé est inondé d'endorphines, ces substances chimiques de bien-être qui lui permettent de s'attacher à sa mère.

Par contre, les enfants qui sont élevés dans un environnement très stressant, comme celui d'une secte, se font voler leur droit d'avoir à la naissance des parents dont le but premier est de prendre soin de leurs besoins physiques et émotionnels. Accablés par les exigences de la secte, en temps et en énergie, et exposés aux pratiques honteuses bien documentées dans la littérature, les parents ne sont disponibles ni émotionnellement, ni physiquement pour lui offrir l'attachement sécurisant nécessaire à un développement neurobiologique optimal. Surinvestis par les activités de la secte (prosélytisme, collecte de fonds par exemple), les parents considèrent souvent que les enfants sont une entrave à leurs buts personnels, comme arriver à l'illumination (sectes de type oriental), atteindre la rédemption (sectes bibliques), ou devenir mentalement sains et réalisés (sectes thérapeutiques). Les liens d'attachement entre les parents et l'enfant sont affaiblis à dessein, car lorsque l'attachement d'un des membres avec un autre augmente, son attachement au leader diminue dans la même mesure. Le contrôle de celui-ci s'en trouve affaibli.

Comme ils sont en situation infantilisée vis à vis du leader, les parents ont des rapports avec leurs enfants qui s'apparentent plutôt à des rapports entre frères et sœurs. Ils ont abdiqué de leur rôle de dirigeants de la famille pour abandonner leur autorité de décision au leader, fréquemment appelé "père" ou "mère". Les parents n'ont plus qu'une fonction de "management intermédiaire" (Markowitz et Halperin, 1984) qui sert à retransmettre les idées du leader sur l'éducation des enfants ; la soumission avec laquelle ils exécutent ses ordres sert à tester leur degré de loyauté. Frustrés et en colère, les parents transfèrent fréquemment leurs ressentiments sur leurs enfants.

Il est difficile, voire impossible, de former un attachement sécurisant dans des conditions aussi stressantes, et ce n'est pas sans conséquences. Des EEG³ ont montré que les enfants de mères dépressives présentent une activité excessive dans le lobe frontal droit qui incline aux émotions négatives et à la psychopathologie. Des chercheurs du Baylor Medical Center ont également découvert que les bébés de mères dépressives avaient une taille de cerveau inférieur de 20 à 30% à celui des bébés de mères non dépressives. Les fameuses études sur les orphelins roumain, qui n'avaient pas été pris dans les bras et avec lesquels on n'avait pas joué pendant la petite enfance, montraient peu ou pas d'activité dans les zones cérébrales

³ Note du traducteur : EEG= ElectroEncéphalogramme.

dédiées aux émotions. Ainsi, ils étaient incapables de s'attacher parce qu'ils étaient dépourvus de sentiments.

Les réseaux neuronaux

Un autre aspect important lié au développement cérébral dans notre étude est que les réseaux neuronaux formés pendant l'enfance continuent à nous influencer tout au long de notre vie. Bien que nous soyons nés avec 100 milliards de neurones (cellules cérébrales), les synapses ou connections entre ces neurones ne se sont pas encore développés. Ils dépendent de l'environnement pour savoir lesquels d'entre eux doivent être activés. Les neurones nécessaires pour vivre et s'adapter à un environnement donné sont stimulés ; ceux qui ne sont pas utiles disparaissent.

Maintenant, si une série particulière de neurones est stimulée en même temps, ils ont tendance à s'activer ensemble. Plus ils le font souvent, plus il y a de chances pour qu'ils continuent à le faire dans l'avenir. Si bien que si un enfant est puni d'avoir posé une question à ses aînés, les neurones "punition" s'activeront chaque fois qu'il pose une question au leader, et il cessera rapidement de le questionner. Comme le disait le neuro-scientifique Donald Hebb : "Les neurones qui s'activent ensemble se connectent ensemble". Ainsi les gens apprennent ce qui est acceptable dans un environnement donné.

Le problème se pose bien sûr lorsque l'enfant a grandi dans un environnement toxique comme l'est une secte. Façonné par un tel environnement, ses sentiments sur lui-même (mauvais, honteux), sur les autres (peu fiables, indignes de confiance) et sur le monde (un endroit dangereux) forment un modèle négatif qui est projeté sur le monde extérieur, rendant l'adaptation difficile.

La réponse au stress

Vivre dans un environnement de stress chroniquement élevé endommage la capacité à gérer le stress.

Pour mieux le comprendre, nous avons besoin de savoir quelle est la réponse physiologique normale au stress. En face d'un danger immédiat, le corps secrète à flot des hormones d'adrénaline appelées *cortisol* et *épinéphrine*. Ces hormones vont au cœur, qui se met à battre plus vite, et aux muscles, afin de préparer le corps soit à se battre soit à s'enfuir si nous pensons n'avoir aucune chance de gagner le combat.

Dans une merveilleuse boucle de contre réaction connue sous le nom d'axe HPS (axe hypothalamique-pituitaire-surrénal) les niveaux de cortisol atteignent un certain degré qui informe le corps que le danger est passé, et qu'il peut désormais revenir au point de départ, qu'il n'y a plus besoin d'adrénaline. Ainsi, nous sommes en possession d'une "vitesse éclair" lorsque nous devons faire face à une urgence, mais nous ne pouvons pas vivre dans cet état. Cette boucle de contre réaction est importante, car si le cortisol est essentiel dans le sprint, il est toxique dans la course de fond. Lorsqu'il est trop longtemps présent dans le sang, le cortisol grille les connexions des synapses cérébraux et use les organes du corps, causant ulcères, problèmes gastro-intestinaux, maladies de cœur etc.

Les enfants des sectes vivent, eux, dans cet état d'alerte chronique. Leurs corps continuent à être "sur le pont", prêts à se battre ou à s'enfuir. Lorsque le Dr. Bruce Perry travaillait avec les enfants de Waco, il s'est aperçu que même au repos leur pouls était plus rapide que la normale. Tandis que le pouls des enfants est en moyenne de 80 pulsations minute, celui des enfants de Branch Davidian, six semaines après le désastre, était encore de plus de 100.

Avoir une attache sécurisante pendant l'enfance s'avère être un médiateur de la réponse au stress. Michael Meany à l'Université McGill à Montréal a fait la démonstration que lorsque des lapins étaient beaucoup léchés et dorlotés, ils étaient moins anxieux et moins peureux de-

venus adultes; c'est à dire qu'ils étaient capable de rester calmes face au stress. Même s'il n'est jamais clair dans quelle mesure la recherche sur les animaux est généralisable au comportement humain, des recherches dans le domaine de l'attachement semblent confirmer ces résultats.

Détérioration de l'hippocampe

Un autre solide résultat trouvé dans les écrits sur les traumatismes est que des gens qui souffrent de SSPT ont un hippocampe moins volumineux. L'hippocampe est responsable du classement temporel des événements et consolide ainsi la mémoire avec précision. Si l'hippocampe ne fonctionne pas de manière optimale, la personne n'aura pas une perspective juste sur l'histoire de sa vie. Durant un événement traumatique, l'hippocampe est inondé de cortisol, l'hormone du stress, et se met hors circuit. Les événements ne sont plus alors classés dans le temps. Lorsque l'événement est provoqué de nouveau, le corps va réagir comme il l'a déjà fait dans le passé en manifestant la caractéristique d'hyperstimulation que nous avons déjà vue dans le SSPT. L'étude déjà mentionnée de recherches sur les vétérans du Vietnam a montré une réduction du volume de l'hippocampe dans le groupe souffrant de SSPT.

Dissociation

Un exposé sur les conséquences de l'engagement dans une secte ne saurait être complet sans soulever le problème de la dissociation, tellement présente dans ce syndrome. Comme nous le savons, face au danger, une personne peut soit se battre, soit s'enfuir, mais lorsque aucune des ces deux stratégies n'est possible, elle va se "figer". Cet état figé est un état dissocié. Il permet de s'évader psychiquement lorsque l'évasion physique est impossible. C'est le cas d'enfants qui vivent dans des familles chaotiques, effrayantes et souvent maltraitantes. Incapables de se battre ou de s'enfuir, ils entrent dans un état dissocié. Ce qui concourt à l'état de dissociation est une autre hormone, la norépinéphrine, qui se libère lorsqu'une personne fait face à un événement traumatique. La norépinéphrine a comme effet de rétrécir l'attention de manière à ce que la personne ne soit pas distraite mais soit capable de solliciter toutes ses facultés mentales pour supporter le danger du moment. Cependant, cela a souvent comme résultat qu'on ne se souvient que partiellement de l'événement tandis que d'autres détails se trouvent bloqués.

Dans les écrits sur les traumatismes, nous apprenons que seulement 15% des personnes exposées à un même événement développent un SSPT et que les personnes les plus exposées sont celles qui font une dissociation pendant l'événement. Nous savons également que les gens qui ont le plus tendance à se mettre dans un état de dissociation une fois adultes sont ceux qui ont appris à se "déconnecter" lorsqu'ils étaient enfants. La dissociation est devenue le mécanisme par défaut pour faire face à toute situation stressante.

Il est notoire que les sectes induisent des états dissociatifs : psalmodies, répétition de mantras, anéantissement de versets bibliques, longues sermons sans pause et méditations prolongées n'en constituent que des exemples. Beaucoup de leaders de sectes enseignent des techniques pour éviter le doute et les sentiments négatifs, comme par exemple de rire lorsqu'on est triste. J'ai un jour interviewé une fille parce que sa mère, qui n'était pas dans la secte, s'inquiétait de son comportement bizarre : elle se mettait à aboyer comme un chien dès qu'elle était anxieuse. Elle faisait cela assez souvent. Après des années de tels exercices, le cerveau se trouve programmé pour se débrancher dès que les stimuli sont trop dangereux, un peu comme un train qui se trouve dévié de sa destination prévue.

Autres conséquences

Conséquences spirituelles

On a noté que des symptômes différents sont associés à différents types de groupes. Dans des groupes basés sur la Bible, par exemple, l'ancien membre dit souvent qu'il "entend" la voix critique du pasteur/ministre qui l'admoneste. Dans des groupes de méditation orientale, l'attaque semble plutôt venir de l'intérieur. Comme les liens entre l'extérieur et l'intérieur ont tendance à s'estomper dans ces derniers, où l'on enseigne aux membres que Dieu et l'Univers ne font qu'un, ils croient que le gourou est en mesure d'entendre leurs pensées.

Conséquences émotionnelles: culpabilité et honte.

Le sentiment de **culpabilité** et la **honte** sont deux résidus très puissants de l'engagement sectaire. On se sent coupable du comportement qu'on a eu envers les autres, en particulier envers les enfants, afin de se conformer à la secte et y survivre. On a honte d'avoir été à ce point vulnérable à la manipulation mentale. Nous avons entendu des histoires déchirantes d'enfants qui n'ont pas rendu visite à leurs parents mourants ou qui n'ont pas assisté à des mariages ou à des enterrements. Des récits de maltraitements physiques ou d'agressions verbales contre d'autres membres sont également assez courants. Mais la honte à propos de celui qu'on est et de celui qu'on est devenu, est pire. La honte atteint la personne au plus profond, et contrairement à la culpabilité, où on peut se racheter, il n'existe aucune antidote à la honte. Le pardon, venu des autres et de soi-même, est ce qui s'approche au plus près de l'apaisement de telles blessures.

Moralité

Une autre conséquence se pose en terme de moralité. La conscience du leader de la secte, avec tous ses défauts, devient le standard de la moralité du groupe. Tous les aspects de la vie sont concernés, et en particulier la sexualité, qui est utilisée pour contrôler les membres. Soit le sexe est encouragé, mais souvent selon un modèle imposé, soit il est prohibé (sauf bien sûr pour le leader). La plupart des sectes sont sous domination masculine (il en existe un petit nombre dirigées par des femmes), on y enseigne aux hommes que le sexe est un droit et le viol marital n'est pas rare.

Prédiction auto-réalisatrice

Un autre effet de l'engagement dans une secte est ce que j'appelle l'effet de la **prédiction auto-réalisatrice**. Dans les sectes, on dit aux gens qu'il leur arrivera des choses terribles s'ils quittent le groupe. Dans un cas dont je me suis occupé, par exemple, on disait aux enfants que s'ils quittaient la secte, ils deviendraient des drogués, qu'ils vivraient dans la rue et s'adonneraient à la prostitution. C'est exactement ce qui est arrivé à une de mes clientes. Elle avait été scolarisée à domicile, et n'ayant reçu aucune éducation scolaire, ni diplômes ni compétences, elle vivait dans la rue depuis plusieurs années, adoptant exactement le comportement qu'on lui avait prédit. Dans son esprit, cela confirmait les pouvoirs prophétiques du leader du groupe. Heureusement, avant de retourner dans le groupe, elle a entrepris une thérapie.

Conséquences sur la relation de couple

Dans la secte, l'intimité des couples aussi est entravée, si bien que quand ils en sortent leurs capacités d'intimité sont rouillées ou inexistantes. Montrer de l'affection était dangereux, car cela attirait l'attention sur le lien entre eux, lequel menaçait le contrôle omnipotent du leader.

Ce dernier cherchait alors le moyen de s'immiscer entre eux, souvent en séduisant un des partenaires pour qu'il ait des relations sexuelles avec lui. Après tout, avoir du sexe avec "Dieu" peut être un aphrodisiaque puissant. Il n'y avait pas de lien entre amour et sexe ; le leader choisissait pour les membres des partenaires qui ne leur convenaient pas, de manière à éviter que se développe une intimité véritable. Une fois en thérapie, les couples ont besoin d'aide pour réaffirmer leur engagement.

Identifications et risques pour les couples

Une autre conséquence de l'engagement dans une secte est une *identification à l'agresseur*. Les membres adoptent souvent les caractéristiques du leader en s'efforçant de transformer le trauma en triomphe; ils peuvent devenir arrogants, sexistes et même paranoïdes, et projettent ces attitudes sur leur partenaire. Les couples dont les deux partenaires ont fait partie de la secte sont particulièrement exposés à diverses projections et identifications projectives parce qu'ils ont tous deux été soumis à des dynamiques similaires et ne bénéficient pas d'influences extérieures.

Conclusion.

En conclusion, l'engagement dans une secte a beaucoup de conséquences. Pour mieux comprendre les survivants des sectes, je me suis efforcée d'expliquer de mon mieux quelques unes des voies par lesquelles les neurosciences peuvent contribuer à la compréhension du SSPT et ses conséquences. Pour citer M. Teicher:

Nos cerveaux sont façonnés par nos expériences d'enfance. La maltraitance est un burin qui façonne un cerveau pour faire face à la lutte, mais au prix de blessures profondes et durables.

Néanmoins, la bonne nouvelle est que le cerveau reste malléable la vie entière, et que de nouveaux réseaux neuronaux peuvent être créés dans le contexte d'un environnement riche et harmonisé par l'empathie. Il y a de l'espoir pour nous tous !



REGULATION DE L'AFFECT

- Le SSPT est un désordre de la régulation de l'affect (des émotions)
- La pierre angulaire d'une bonne santé mentale
- Le dérèglement de l'affect, à la base de la maladie mentale

Revivre

Evitement

Hyperstimulation

Rappels
Hyperstimulation

Pensées intrusives
Cauchemars
flashbacks



LA TRIADE DU SSPT

Bouffées de colère
Sursauts, Réaction d'effroi
Problèmes de concentration
Insomnie

SSPT Complexe

- "Le stress accablant de la maltraitance pendant l'enfance est associé à des influences défavorables, pas seulement sur les comportements, mais aussi sur le développement cérébral."

SCHORE, A. (2009)

- "Nos premières expériences sont intégrées dans nos corps, créant des "mémoires" biologiques qui forment le développement, pour le meilleur et pour le pire" (www.kidsinneedofhelp.org/en/childhood-trauma)

SSTP Complexe

Altération de la régulation de l'affect et des impulsions

- a. régulation de l'affect
- b. modulation de la colère
- c. auto-destruction
- d. pensées suicidaires
- e. difficulté à moduler l'activité sexuelle
- f. prise de risque excessive

Altération de l'attention ou de la conscience

- a. amnésie
- b. dépersonnalisation
- c. épisodes passagers de dissociation

Somatisation

- a. syndrome digestif
- b. douleur chronique
- c. symptômes cardio-pulmonaires
- d. troubles de conversion
- e. troubles sexuels

* Source: van der Kolk, B. & Finkelhor, D. (1994). Childhood sexual and physical abuse and adult psychopathology. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 33(1), 10-20.

Altération de la perception de soi

- a. inefficacité
- b. endossement permanent
- c. culpabilité et responsabilité
- d. honte
- e. personne ne peut comprendre
- f. minimisation

Altérations de la perception de l'agresseur

- a. adoption de croyances faussées
- b. persistance de faire du tort à l'agresseur
- c. idéalisation de l'agresseur

Altérations des relations à autrui

- a. incapacité à faire confiance
- b. tendance à devenir agresseur
- c. tendance à être agressé de nouveau

Altérations des systèmes de significations

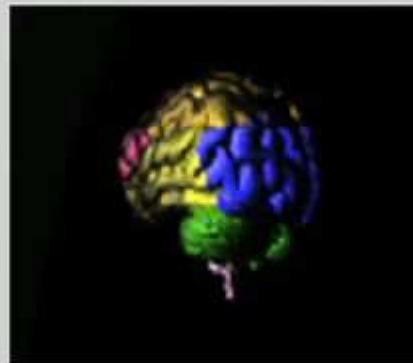
- a. désespoir, désespérance
- b. perte du soutien de ses anciennes croyances

Regulation de l'affect

- Capacité à se calmer soi-même
- Capacité à s'animer
- La mère agit d'abord comme régulateur psychobiologique
- Le cerveau produit des axones et des dendrites dans un attachement sûr
- Le bébé prend lui-même en charge les fonctions de se calmer et de s'animer



Développement du cerveau



Développement optimal du cerveau

- Des connections fortes entre les régions corticales hautes et basses
- La pensée + le sentiment = un bon jugement



Le parent qui est dans une secte

- Préoccupé par les activités de la secte
- Les enfants entravent l'objectif défini par la secte
- Une position infantile vis à vis du leader de la secte
- Les parents comme "cadres intermédiaires"



Axiome de Hebb

"Les neurones qui s'activent ensemble se connectent ensemble".

Donald Hebb

La réponse au stress

- **Devant un danger immédiat**
 - du cortisol et de l'épinéphrine sont libérés
- **L'axe HPA**
 - Boucle de contre-réaction
 - Le danger passé – retour au point de départ

"Le stress toxique causé par un grand malheur peut produire des perturbations physiologiques qui minent le développement des systèmes de réponse au stress dans le corps et affectent l'architecture du cerveau en développement..." (www.developmentschildharvard.edu/brain/)

Effets du stress chronique

- Détérioration de la réponse au stress
- Détérioration de l'hippocampe
- Dissociation
 - Des sectes pratiquent des techniques de dissociation

Stimulation sympathique chronique





Les difficultés du témoignage et les freins au recours juridique

Daniel Picotin, Avocat au Barreau de Bordeaux, CCMM (France)

Monsieur et Madame Dominique et Isabelle LORENZATO doivent témoigner sur la terrible expérience qu'ils ont vécue sous l'emprise du gourou Robert LE DINH alias TANG sous l'égide duquel ils ont vécu pendant 22 ans 1/2.

Robert LE DINH a dirigé, en qualité de gourou, une communauté qui a résidé tout d'abord en Lot-et-Garonne puis en Ariège pendant plus de 20 ans.

Il a été condamné par la Cour d'Assises de l'Ariège le 18 septembre 2010 pour viols, agressions sexuelles sur mineur de 15 ans et abus de faiblesse.

Ce procès a eu lieu après deux ans 1/2 d'instruction, sachant que 5 autres parties civiles se sont constituées pour ce procès ainsi que l'UNADFI.

TANG, qui prétend avoir eu une révélation de Jésus, donnait à ses adeptes un enseignement mystique qui était dispensé pratiquement tous les soirs jusqu'à tard dans la nuit.

Les adeptes faisaient l'objet, au cours de l'enseignement dispensé chaque soir de 23 heures à 3 heures du matin, voire plus tard, de « positionnement », genre de confession publique et surtout culpabilisation de l'adepte sensé avoir fauté dans la journée ...

Pire, l'application de la « loi du retour » allait jusqu'à la menace de mort ou de grand malheur pour ceux qui se proposaient de quitter le groupe ou de ne pas respecter l'enseignement de TANG!

Ajouter à cela les périodes de jeûnes, les travaux intenses fatiguant les adeptes, le contrôle de la vie quotidienne, l'autorisation de sortie pour fréquenter amis et famille et la nécessité d'accord pour voir le médecin.

LE DINH créait les couples, choisissait les prénoms des enfants, les orientations professionnelles des adeptes, si possible dans des métiers représentatifs du service public, ainsi Madame LORENZATO est greffière de Cour d'Appel, Dominique LORENZATO, douanier. Il régénait la vie quotidienne de tous les membres.

Ce dossier est un véritable cas d'école présentant une multitude des recettes mises en œuvre par les gourous pour attirer leur proie : au départ, un discours humanitaire et attractif dans le cadre d'un groupe accueillant comme une grande famille.

Le gourou, a priori charismatique, avait une parole d'une grande facilité, touchant au cœur les membres de son groupe.

Cette affaire constitue un riche cocktail de ce qui peut se faire en matière sectaire dans la France contemporaine.

Il convient de savoir que malgré sa première condamnation et l'Arrêt de la Cour d'Assises, il conserve encore, à l'extérieur de la prison, une quinzaine de personnes sous emprise. TANG avait déjà fait deux ans de prison en 1986 à AGEN (Lot-et-Garonne) et une de ses associations avait été épinglée par le rapport parlementaire français sur les sectes de 1995 (l'ADLEIF - Association de Défense des Libertés d'Expression dans l'Institution Française).

L'enjeu de cette procédure aura notamment été de savoir si un jury populaire de Cour d'Assises pourrait reconnaître l'état d'emprise mentale rendant impossible aux victimes de refuser les exigences du gourou, qu'elles soient financières ou à caractère sexuel pour les viols.

Mes clients sont restés sous emprise durant 22 ans et 7 mois et il n'était donc pas évident de faire comprendre à la Cour l'état d'assuétude dans lequel ils ont été si longtemps plongés.

En effet, en l'absence de violences physiques, dès lors que l'emprise mentale n'avait pas été reconnue, on pouvait considérer qu'il y avait consentement et TANG aurait pu être acquitté.

D'ailleurs, la thèse du gourou consistait à dire que les mineures étaient des menteuses tandis que les autres parties civiles auraient été instrumentées par les époux LORENZATO qui auraient fomenté un complot pour se venger.

Heureusement, les 7 jours de débat devant la Cour d'Assises ont permis à un grand nombre de victimes, qui d'ailleurs, pour la plupart, ne se sont pas constituées partie civile, de faire part de leur témoignage argumenté et spécifique.

Ces comparutions ont fait ainsi litière de toute notion de complot.

L'Expert judiciaire psychiatre a mis en lumière le caractère pervers du gourou et surtout l'état de sujétion psychologique manifeste dans lequel se trouvaient les adeptes. Finalement, c'est à 15 ans de réclusion criminelle que Robert LE DINH a été condamné, le jury populaire allant au-delà des réquisitions du parquet qui était de 10 à 12 ans.

TANG, qui comparait libre à l'audience, a fait l'objet d'un mandat d'arrêt immédiat et est parti en prison, étant entendu qu'il a néanmoins fait appel et que l'affaire devra donc être rejugée prochainement devant la Cour d'Assises de Haute Garonne.

Témoignages de deux personnes interviewées par Daniel Picotin :

Isabelle et Dominique Lorenzato, ex-membres du Groupe de Robert Le Dihn⁴ (France)

Nous avons fait partie d'une secte⁵ pendant 22 ans. Tout d'abord, attirés par l'enseignement chrétien dispensé par le gourou, les actions humanitaires menées sur le plan local et

⁴ Secte de Robert Le Dihn alias Tang, secte française. Le Gourou fut condamné en septembre 2010 à 15 années d'emprisonnement (viol et agressions sexuelles)

⁵ Robert Le Dinh, gourou d'une communauté spirituelle jugé pour le viol d'anciennes adeptes qu'il était accusé d'avoir assujetties, a été condamné samedi par la cour d'assises de l'Ariège à 15 ans de réclusion criminelle. Le département de l'Ariège est un département français de la région Midi-Pyrénées dont le nom vient de la rivière l'Ariège.

l'atmosphère familiale. Très vite, il a affirmé recevoir des révélations le plaçant en haut de la hiérarchie divine et lui accordant le pouvoir de sauver les âmes.

Son enseignement portait sur :

- ses révélations
- la reconnaissance de son autorité et de ses pouvoirs
- le don total de soi pour preuve de foi
- l'acceptation des souffrances, le dépassement des limites
- la réalisation de missions mystiques afin de travailler le mal du monde et d'épurer les fautes
- le détachement des biens matériels
- la mort de l'individualité
- la réincarnation et la responsabilité de l'âme
- la loi de retour (si les adeptes vont à l'encontre des préceptes du gourou des malheurs allant jusqu'à la mort s'abattront sur eux et leurs proches)

Il dispensait son enseignement lors de longues réunions obligatoires, quotidiennes et tardives. Ces réunions et l'interdiction de se reposer en journée entraînaient un manque de sommeil manifeste. La maladie n'exemptait pas d'y assister.

La pratique de jeûnes, de prières nocturnes, de travaux quotidiens sur ses demeures entraînaient un affaiblissement corporel.

Les adeptes vivaient dans la peur. Il avait tout pouvoir : de vie, de mort, de lier et délier les couples. Il décidait des naissances, des prénoms, des métiers (pour « la vitrine extérieure »), des véhicules, des maisons... Tout était soumis à autorisation même la possibilité d'aller voir la famille dans la mesure où elle n'était pas réfractaire. Le monde extérieur étant le mal, il n'était pas possible d'y avoir des amis. Seul le gourou et ses préceptes étaient le bien.

Les adeptes n'avaient aucun libre arbitre. Les réunions étaient l'occasion de recadrer sévèrement les personnes ayant commis des manquements à son enseignement et à sa volonté par de longues séances publiques de « lapidation verbale », l'adepte devait reconnaître ses erreurs. Le gourou entretenait une rivalité au sein du groupe afin que les adeptes se surveillent et se dénoncent. Certaines missions mystiques et révélations étaient données à titre individuel et devaient rester strictement secrètes.

Le gourou ne travaillant pas, les adeptes l'entretenaient totalement. Il exigeait 4x4, meubles, habits de luxe prétextant accomplir un travail sur l'argent. Les adeptes devaient réaliser ce travail par le dépouillement.

Cette destruction de l'individu par l'affaiblissement corporel et psychique au quotidien empêchait de réaliser l'enfermement dans ce monde illusoire. Une totale soumission au gourou était exigée allant jusqu'à l'acceptation de relations sexuelles pour épuration des fautes. Désobéir entraînait la mort de l'âme, la folie et le malheur sur les enfants et la famille.

L'ostracisme – pratique cruelle et tromperie systématisée

Achille Aveta, journaliste freelance et écrivain

« Ce qui me trouble n'est pas tant le tollé des malfaiteurs ; c'est le silence des honnêtes gens »
(Martin Luther King).

Introduction

L'une des présuppositions de la démocratie est l'absence d'un système de pensée unique, et la présence du droit à la différence d'opinion et à sa protection⁶. Bien sûr, si un système légal doit protéger un groupe religieux, il doit protéger également les droits de ceux qui en sont membres en leur permettant d'exprimer même de rudes critiques, en particulier quand elles proviennent de ceux qui furent avec constance de solides croyants à l'intérieur de leur ancien groupe religieux. Le genre de droit auquel on se réfère ici devrait être compris comme l'expression d'un principe démocratique inséparable de l'expression du pluralisme à la fois culturel et religieux.

La protection de la réputation d'un groupe religieux devrait être équilibrée par les droits de l'Homme et par les valeurs constitutionnelles appréciées par tous, spécialement par les membres du même groupe religieux, telles que la liberté de pensée, le droit de changer de religion sans avoir à subir des pressions ou des intimidations, le droit à la critique et la protection des inviolables droits humains.

Cela implique qu'alors que la dignité de tous les groupes religieux est reconnue, la même dignité doit être réelle à l'intérieur de ces groupes en garantissant à ses membres le droit de critiquer l'idéologie de leur groupe, même si ce droit concerne le domaine public.⁷

Le droit à la critique devrait être considéré en fait comme la liberté de déterminer son parcours individuel philosophique et religieux, même à l'intérieur des environnements sociaux dans lesquels ce parcours prend forme. *C'est pourquoi, en matière de droits de l'homme, il doit y avoir également un droit correspondant de protection de la dignité et de l'honneur pour les membres du groupe religieux qui sont en recherche de la signification de l'existence.*

L'ostracisme parmi les Témoins de Jéhovah (TJ)

Une des caractéristiques du mouvement⁸ religieux des TJ est le conditionnement omniprésent dans la vie sociale et à la vie privée de chacun de ses membres. De fait, le processus judiciaire très élaboré observé par les TJ s'étendant jusqu'aux *procès d'intentions* de ses membres est bien connu (voir le manuel confidentiel KS4⁹, 1991, p.140). Les publications de la Tour de

⁶ La *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, en particulier l'Article 18, énonce :

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

⁷ Voir Guidice pour l'audience préliminaire – 39[^] Section Cour pénale, Rome (Ordonnance 14 juin-29 juillet 2002) ; 4[^] Section pénale, Cour d'Appel, Rome – condamnation n°108/04 9 décembre 2004 ; Guidice pour l'audience préliminaire de la Cour de Venise – Ordonnance du 1 octobre 2002.

⁸ L'utilisation du terme « mouvement » s'adapte mieux quand on parle de la religion des Témoins de Jéhovah, vu les nombreux changements idéologiques et les sensibilités diverses des membres consécutifs dans toute leur histoire. Cette sensibilité religieuse est due aux aller retour répétés de la politique sur les questions doctrinales et organisationnelles.

⁹ Cette abréviation (KS) se rapporte au manuel de l'Ecole du Ministère de Royaume édité par la Tour de Garde en 1991. Dans sa note d'introduction elle énonce : « Une copie de ce manuel est fournie à chaque ancien nommé, et il peut le garder tant qu'il continue à servir d'ancien dans tous les rassemblements. S'il devait cesser de servir dans cette capacité, sa copie du livre doit être remise au service de la congrégation puisque cette publication est

Garde attribuent systématiquement des qualités négatives, telles que l'orgueil et la rébellion, aux membres dissidents du Mouvement. On attend des membres ordinaires qu'ils acceptent l'hypothèse fondatrice que « si quelqu'un est excommunié (disfellowshipped), il doit avoir eu un cœur véritablement mauvais et/ou déterminé à suivre un cours déshonorant-Dieu¹⁰.

Pour apprécier pleinement l'attitude de la Direction du Mouvement envers ses membres qui agissent en désaccord avec l'idéologie du groupe, et la raison pour laquelle ils sont soumis à une action disciplinaire, il est suffisant et éclairant de rappeler la publication officielle du Mouvement, la *Tour de Garde*¹¹, qui déclare : « *Aujourd'hui nous ne vivons pas parmi des nations théocratiques, où des membres de notre famille charnelle pourraient être exterminés pour apostasie de la part de Dieu et de son organisation théocratique, comme cela était possible et comme c'était prescrit dans la nation d'Israël... Nous pouvons agir contre les apostats seulement jusqu'à un certain point. La loi du pays et la loi de Dieu selon le Christ nous interdit de tuer les apostats, qu'ils soient ou non membres de notre propre communauté familiale de chair et de sang* »¹².

C'est pourquoi il est clair que la responsabilité d'une attitude si rude incombe non pas à de simples membres qui *doivent se soumettre* aux règles mises en vigueur par leur propre Direction religieuse, mais à cette dernière, dont les directives sont la cause de séparations familiales. Les souffrances affectives consécutives sont inestimables.

Passant au crible les Rapports annuels des TJ pour la période 2000-2010, nous découvrons que 1.335.139 membres ont quitté le Mouvement ou sont devenus inactifs. (En Italie ce chiffre était de 37.128¹³). c'est une situation dramatique vu le nombre [total répertorié de membres : 7.224.930¹⁴ pour l'année 2010. Il est clair que le taux élevé de turn-over est dû au grand nombre d'entre eux qui quittent le mouvement.

Tous les Témoins qui quittent le Mouvement pour raison de conscience le font douloureusement, en sachant qu'ils seront étiquetés hérétiques par les "bons" Témoins. Même les membres de leur famille proche devront arrêter de les fréquenter étant donné qu'ils ont été exclus et seront traités comme bannis. Les règles du Mouvement n'envisagent pas de sortie honorable¹⁵. Ce n'est qu'en l'absence de sentiments humains naturels et de sensibilité qu'on peut prétendre que ces traitements de rejet ne causent pas de dégâts affectifs.

L'excommunication *peut être* un outil très efficace de contrôle social, mais le Mouvement, à l'évidence en fait un grossier abus. En dépit du fait que nous puissions y reconnaître un moyen efficace de garantir une conformité dans des buts corrects, tels que le bannissement de l'usage de drogues, la promiscuité sexuelle, la pratique de la fraude ou du mensonge, l'expulsion peut être nocive quand on s'en sert à la manière enseignée par les TJ.

Dans ce contexte le système disciplinaire d'expulsion adopté par le Mouvement, plus qu'un processus disciplinaire convenable apparaît comme un *instrument de pouvoir* sur ses membres. Le recours à la menace de l'ostracisme impliqué dans la perspective de l'expulsion

propriété de la congrégation. Aucune copie ne doit être faite de tout ou d'une partie de cette publication ». L'édition du manuel de 1981 KS indiquait : « Ce manuel de l'Ecole du Ministère du Royaume (KS81) et le précédent (KS77 et KS79) sont destinés uniquement à être utilisés par les contrôleurs et les anciens qui se déplacent. Ils ne devraient pas être prêtés ou donnés à d'autres personnes, même pas à des membres de votre famille ».

¹⁰ WT janvier 1, 1983, p. 31

¹¹ Connue depuis mars 1939 comme *The Watchtower Announcing Jehovah's Kingdom* était à l'origine appelée *Zion's Watch Tower and Herald of Christ's Presence* (1879 – 1908), et plus tard *The Watch Tower and Herald of Christ's Presence* (1909 – 1931), *The Watchtower and Herald of Christ's Presence* (1931 – 1938), *The Watchtower and Herald of Christ's Kingdom* (1938 – 1939), et simplement nommée "TG" dans cette note.

¹² WT novembre 15, 1952, p.703-704

¹³ Le Mouvement détient une grande quantité d'informations et de renseignements d'ordre personnels sur les personnes exclues: en 1985 36,638 étaient "disfellowshipped" (voir TG janvier 1, 1986, p. 13), en 1986 le chiffre était grimpé à 37,426 (TG septembre 15, 1987, p. 13).

¹⁴ 2011 *Yearbook of Jehovah's Witnesses* p. 51

¹⁵ La justification officielle pour un bannissement si dur et de telles instructions discriminatoires contre ceux qui abandonnent le mouvement se trouve dans l'annexe.

pour faire peur aux membres et pour les forcer à se conformer à un comportement contrastant à leur propre conscience, ou exerçant une pression telle qu'ils acceptent des doctrines que, pour des raisons de conscience ils considèrent contraires à la Bible, c'est une forme d'*extorsion spirituelle, un chantage spirituel*. Cela peut être difficile d'identifier ces comportements, de les cerner et de les dénoncer comme nous le faisons par exemple pour le vol et le véritable homicide, pour la fraude et l'extorsion, mais pourtant ils sont aussi immoraux et peut-être quelquefois pires.

. Il n'est pas rare de lire des descriptions du Mouvement comme une entité caractérisée par le dogmatisme, l'inflexibilité et des techniques de conditionnement visant à envahir les vies privée et sociale de ses membres. On peut douter de ce que ces règles rigides et intolérantes soient activement mises en pratique dans la communauté des TJ ; pourtant un regard rapide à quelques cas disponibles en ligne¹⁶ donneront une vue, même si seulement limitée, de l'extension à laquelle parvient cette dure ligne discriminatoire et cette pratique inquiétante.

Pour ne mentionner qu'un seul cas frappant, la TV nationale, Canal RAI DUE a diffusé en 2004 dans ses séries « TG2/ dossier storie » un certain nombre d'épisodes sur le Mouvement religieux TJ. L'un d'entre eux représentait un des Anciens ayant trente ans d'activité TJ, qui à cause de sa critique catégorique contre la direction du Mouvement devait dissimuler son visage pour ne pas être reconnu, sans quoi cela aurait signifié pour lui de prendre le risque d'expulsion, et par conséquent de subir l'ostracisme de la part de ses proches témoins et de ses amis.¹⁷

Le pire péché ; la dissension d'avec la Direction du Mouvement

Les TJ de base qui ne sont pas des « Anciens » [ministres masculins agréés pour la surveillance du troupeau] ne sont pas autorisés à avoir quelque contact associatif ni communication avec ceux qui sont dans une situation d'expulsion. Tandis que certaines exceptions sont permises quand le membre expulsé continue à vivre avec sa famille, le contact avec tout autre parent ne partageant pas le même logement est strictement réduit aux seules urgences familiales nécessaires (voir Annexe).

Contrairement à ce qui pourrait être supposé, ces situations ne sont pas dues à la bigoterie de quelques « Anciens » locaux, mais elles sont la résultante spécifique des instructions dictées par la Direction du Mouvement.

Le cas¹⁸ d'un jeune Témoin, dont le père avait été exclu pour cause de rejet de certains enseignements du Mouvement comme non-Bibliques, montre clairement les responsabilités. Le jeune homme avait écrit une lettre au *Movement's Worldwide Headquarters à Brooklyn*, questionnant sur le fait que sa sœur et son beau-frère avaient depuis cela cessé de voir son père, ce qu'il estimait être irrespectueux. La réponse du Brooklyn Service Department est semi-explicative. (Pour des raisons de respect de vie privée, le nom et l'adresse de la personne ont été retirés) ; Rapporté par R.V. Franz, dans « *In search of Christian Freedom*, Atlanta 2007, pp.350-351).

¹⁶ Documentation officielle fournissant la preuve de la violence du "shunning" et des instructions discriminatoires contre ceux qui abandonnent le Mouvement. Voir *Annexe*.

¹⁷ Can be watched on Youtube: <http://www.youtube.com/watch?v=rgkdOcNyLpQ>

¹⁸ Rapport par R.V. Franz, *In Search of Christian Freedom*, Atlanta 2007, pp. 350-351

*La Watch Tower,
le 14 juillet 1983*

"Cher Frère,

Nous avons votre lettre par laquelle vous nous faites part de votre inquiétude par rapport à un problème que les Anciens ne peuvent pas résoudre. Votre père a été excommunié et à cause de cela votre sœur et son mari n'ont plus contact avec lui. Vous semblez trouver que ceci est un manque de respect à vos parents.

C'est triste d'entendre que votre père a été excommunié. L'action qu'il a prise qui a causé cette excommunication a créé une barrière biblique entre lui et les membres de la famille qui continuent à servir loyalement Jéhovah. Ce n'est pas ceux qui sont loyaux qui ont créé le problème mais plutôt celui qui a été excommunié. Il serait alors injuste de votre part de trouver que la c'est la faute de votre sœur si elle obéit aux commandements de la Bible (1 Corinthiens 5:11).

Une personne qui est excommuniée a été spirituellement exclue de la congrégation, ses liens spirituels ont été complètement coupés. Ceci est vrai même dans le cas de membres de la famille, et même ceux de la famille les plus proches. Les membres de la famille l'admettent, tout en considérant toujours les liens familiaux. Ils n'entretiendront plus aucun lien spirituel avec l'excommunié.(1 Sam. 28:6; Prov. 1988). Alors que vous et votre sœur devriez probablement, de temps en temps, vous occuper de questions familiales, concernant vos parents, les instructions des Corinthiens de 5:11 interdisent tout contact régulier. Nous comprenons que les liens familiaux sont particulièrement forts entre parents et enfants mais, en analyse finale, il n'y aura de bénéfice pour personne ni pour Dieu si on permet à l'émotion de nous faire ignorer ses sages conseils. Nous devons montrer notre confiance totale en la droiture parfaite de sa voie même en ses actions d'excommunication des pécheurs non repentants. Si vous restez loyaux à Dieu et à la congrégation, le pécheur, avec le temps, aura peut être compris sa leçon : se repentir et se faire rétablir dans la congrégation. Nous espérons que ce sera le cas avec votre père..."

Comme on peut le voir, simplement en raison d'un désaccord avec les enseignements du mouvement, ce père a été considéré comme un homme mauvais, semblable aux gens condamnés par Paul dans (Corinthiens 1 5:11) comme 'immoral,' 'avide,' 'escroc' ou 'idolâtre'. La responsabilité de la séparation de la famille a été exclusivement considérée comme étant sa faute.

Celui qui est marqué par le mouvement de la Tour de Garde, par ses "anciens", en état de "disfellowship" (excommunication) est considéré comme "mort". La raison spécifique derrière cette condamnation est sans signification. L'aspect important derrière le traitement discriminatoire n'est pas la raison de l'excommunication mais l'étiquette. Le cas de Raymond Victor Franz, ancien membre du conseil d'administration du mouvement, est primordial à cet égard. Il avait été exclu parce qu'il avait déjeuné dans un restaurant avec son employeur qui avait été excommunié par le mouvement.¹⁹

Un autre cas emblématique fut celui d'Edward Dunlap²⁰, qui après 50 ans de militance au cours desquelles la plupart du temps il avait occupé des postes au QG mondial à Brooklyn (l'un d'entre eux comme Président de la 'Missionary School of the Mouvement, Galaad'. Âgé alors de 72 ans il a été littéralement jeté à la rue après avoir été exclu pour avoir simplement discuté de ses opinions, qui ne concordaient pas tout à fait avec les enseignements du Mou-

¹⁹ Voir R.V. Franz, *Crisis of Conscience*, pp. 355-377.

²⁰ Voir R.V. Franz, *Crisis of Conscience*, pp. 334-338.

vement. Edward est retourné à Oklahoma City, sa ville natale, où il a retrouvé son frère, Marion, et a repris son métier de tapissier qu'il exerçait avant d'entrer au QG du Mouvement.

Qu'est-il arrivé après ? A ce moment Marion était « Surveillant pour la ville » des congrégations de Oklahoma City. Il était aussi TJ depuis cinquante ans, il avait toujours été très actif pour les activités de propagande du Mouvement et il avait toujours assisté et participé aux assemblées du groupe. Pour avoir accueilli son frère aîné et lui avoir procuré un travail convenable, il a été mis en examen par le mouvement et finalement excommunié. Ces personnes n'étaient pas des pécheurs. Ils n'étaient pas non plus des protestataires en train de promouvoir quelque manifestation hostile ; il suivaient simplement leur conscience basée sur l'enseignement biblique, plutôt que sur la parole d'hommes faillibles, ou d'un groupe religieux autoritaire.

Un autre Témoin, professeur à l'Université d'Etat de l'Oklahoma, convaincu des qualités d'enseignant d'Edward Dunlap, lui a donné la possibilité d'enseigner dans sa faculté. Il a bientôt été convoqué par les « Anciens », et vite excommunié.

Réellement, l'exclusion du Mouvement se produit pour beaucoup de raisons disparates : peut-être suite à un désaccord sur les interprétations doctrinales des leaders à propos de la question de célébrations des anniversaires, ou pour l'acceptation d'une transfusion sanguine, du fait d'avoir fumé, pour une stratégie révisionniste sur l'histoire du Mouvement, ou pour quelque questionnement à propos des « révélations » changeantes, dont la direction mondiale croit être élue comme la récipiendaire. C'est donc tout à fait clair que *le droit de critiquer* ce qui est promu par les leaders du Mouvement *n'est pas permis à ses membres*.

En réalité l'objectif de la direction du Mouvement est d'imprimer dans les esprits des Témoins "*que personne ne peut désobéir impunément aux instructions de l'organisation*". (cf. R.V.Franz, *ibid*)

Dénoncer les coupables

Les cas décrits sont tout sauf exceptionnels. Ils sont plutôt la norme à l'intérieur du Mouvement. Les TJ ont l'obligation de dénoncer leur coreligionnaires aux responsables du Mouvement s'ils détectent chez ceux-ci quelque comportement qui semble non-conforme aux enseignements et aux attentes des responsables.

Un article intitulé « Un temps pour parler. Quand ? », paru dans la revue²¹, La Tour de Garde, donne la position officielle selon laquelle un Témoin a la responsabilité de révéler les infractions et non-respect des règles du Mouvement par un autre membre quand il s'agit des offenses contre les règles appelées infractions passibles d'excommunication. Ceci est applicable même quand la dénonciation signifie la violation de normes, comme un serment de confidentialité dans le cas d'un médecin, d'une infirmière, d'un avocat, ou d'une autre personne tenue à la confidentialité. Le contrevenant doit être encouragé à confesser son péché aux « Anciens », et s'il ne le fait pas, le conseiller se sentirait dans l'obligation, en vertu de son serment de loyauté envers Dieu, d'aller trouver les « Anciens » lui-même. L'intention de l'article cité ci-dessus est de convaincre individuellement tous les TJ que cacher aux « Anciens » des péchés d'autres coreligionnaires comporte un grave culpabilité envers Dieu. La "*pureté de la congrégation*" est la justification proclamée d'un tel comportement. Le problème c'est que la définition du terme 'pureté' dépend des règles de l'organisation sans égard à ce que dit ou ne dit pas la Bible à ce sujet. Par conséquent, c'est toujours le Mouvement qui fixe les processus à suivre pour « *aider d'autres à rester 'purs'* ». Le fait qu'en se fondant sur ces présomptions, tous les membres se sentent liés par le serment de "garder la congrégation pure", est un réel souci.

²¹ TG septembre 1, 1987, p. 13.

Du fait de cette multitude de normes et de règles organisationnelles la variété des délits croit par centaine. Par exemple, si un Témoin, travaillant comme comptable en vient à traiter une facture envoyée par une firme, propriété d'un autre Témoin, pour des travaux sur le toit d'une Salle, ou pour l'installation de son système d'alarme, il se sentira obligé d'en référer aux « Anciens ». Une autre conséquence de ces règles et règlements, sera le besoin de lancer des accusations contre un Témoin pour avoir effectué certains travaux sur un bâtiment à l'intérieur d'une base militaire, ou d'avoir de même procédé à des désinfections, ou de mettre en question une femme dont le gagne-pain est de travailler comme employée dans des baraquements militaires. Le "serment" requiert d'en finir avec ceux qui manifestent un désaccord ou qui rejettent la doctrine selon laquelle le Christ "est présent invisiblement" depuis l'année 1914, ou qu'il est le Médiateur uniquement pour la classe des "oints".

Le résultat final d'une ligne de comportements aussi inflexibles, en dernière analyse, n'aide en rien les fautifs. Ceux qui commettent une faute grave ont besoin de parler à quelqu'un pour recevoir de l'aide. Un TJ, pourtant, ne peut même pas en parler à un coreligionnaire avec l'assurance que l'affaire restera confidentielle entre eux deux. Les TJ sont instruits à ne pas montrer de l'amour ni à en donner à leurs coreligionnaires qui n'ont pas confessé spontanément leur pêché aux autorités du Mouvement.

Le viol de la vie privée La Tour de Garde du 1-09-1987.p 13

Dans l'observation des procédures juridiques complexes existantes²², établies par la Direction des TJ, le mouvement a gardé au cours des années des archives secrètes contenant des dossiers classifiés sur la vie privée de membres (habitudes personnelles, activités sexuelles, et éventuels crimes selon le code civil). Le Mouvement de la Tour de Garde conserve avec grand soin de volumineuses archives contenant de grandes quantités d'informations embarrassantes. Des dossiers de cas d'excommunication sont gardés au QG mondial à Brooklyn, aussi bien que dans d'autres sièges nationaux. Habituellement, ce qui est conservé va au-delà du nom des membres expulsés, incluant, la base de la procédure, des détails et des narrations en rapport avec le cas individuel. Cette information peut être gardée pendant beaucoup d'années, même après la réadmission du fautif repentant. Même en cas de mort du membre exclu, ses dossiers continuent d'être gardés par le QG ou par d'autres sièges ! Suivant R.V. Franz, Jon Mitchell, qui travaillait pour le "Service Department" et le "Governing Body offices" au QG Mondial du Mouvement, a révélé que des dossiers de membres exclus, avec le tampon "mort" sont archivés même après le décès. Lee Waters, un compagnon de travail a dit : « Nous sommes probablement la seule organisation à garder de tels éléments privés même après la mort des gens concernés. » C'est donc sans surprise que la branche danoise du Mouvement, en 1992, a été reconnue par les Autorités danoises d'avoir systématiquement violé les règles concernant la vie privée dans ce pays, en gardant pendant des décennies des archives secrètes contenant des "crimes" commis par ses membres.

Un texte italien pour la protection de la vie privée²³ garantit que les données personnelles de la vie privée de citoyens, et la protection contre l'intrusion dans leur sphère personnelle d'un point de vue politique, religieux ou sur leur orientation sexuelle. Ces garanties et

²² Le manuel susmentionné de l'Ecole du Ministère du Royaume (voir note n°4) peut être vu, pour une partie de son contenu, comme une sorte de « Code Pénal » du Mouvement ; en fait, dans l'édition 2010 de KS, les chapitres 5 et 9 contiennent des listes d'offenses qui peuvent exiger l'examen par un comité de justice. Il faut également noter que, parmi les points juridiques cités par le Mouvement, " la règle des deux témoins " est strictement appliquée : essentiellement, concernant le texte 1 Timothée 5:19, où il est affirmé que personne ne peut être accusé d'un péché (abus sexuels d'enfants y compris) à moins qu'avéré par au moins deux témoins oculaires. En raison de cette « règle » la Tour de Garde a été corrompue par la peste de l'abus d'enfants. Pour une explication complète du sujet voir l'emplacement <http://www.silentlambs.org>

²³ Loi n° 675 de 1996

ces protections sont fréquemment non-observées par la société Orwellienne des TJ. Peut-être que quelques cas bien répertoriés peuvent illustrer ce point : pour autant que l'Italie soit concernée, une lettre émanant de la « Congregazione Cristiana Dei Testimoni di Geova », la branche italienne du Mouvement, datée du 14 mars 1997 et adressée au Corps des Anciens de toutes les congrégations, leur donne l'instruction de rapporter toute mauvaise conduite sexuelle de chaque membre de la communauté connue par eux, même à l'insu de celui-ci.

Une femme Témoin bouleversée après une enquête de deux heures effectuée par un Témoin du Comité juridique a été suivie et rattrapée sur son trajet de retour chez elle par deux membres du Comité juridique et examinée corporellement en dépit de ses plaintes. Cette affaire s'est produite pendant la seconde semaine de juillet 1985, dans la rue Michelina, à Catania (Sicile)²⁴.

Lors d'un autre cas, en Grèce cette fois, un groupe de 50 personnes étaient rassemblées le 6 avril 1987, à Athènes dans la maison de Nick et Efisia Bozartzis qui avaient abandonné le mouvement, où devait se tenir une discussion sur la Bible. Depuis sa terrasse Nick observait que de l'autre côté de la rue deux hommes espionnaient le va et vient des gens devant sa maison, dont un certain nombre n'avaient pas encore abandonné formellement le Mouvement. Comme il reconnaissait l'un de ces hommes comme un TJ, Nick est descendu pour lui parler. Aussitôt qu'il est apparu dans la rue les deux hommes se sont littéralement enfuis. Peu de jours après le fait, trois TJ qui avaient pris part à la discussion sur la Bible dans la maison de Nick ont été excommuniés par les « Anciens » suite à une séance du Comité juridique.

Un autre cas en Grèce concerne un groupe qui avait coutume de se retrouver chaque vendredi dans la maison de Voula Kalokerinou, un autre ex-Témoin d'Athènes, pour parler de la Bible.

Cette année là, la célébration du Repas du Seigneur où la Cène des TJs tombait un dimanche, la réunion de discussion biblique planifiée pour le vendredi précédent avait alors été supprimée, pour la commodité de ceux qui y participaient. Pourtant, ce même vendredi, Voula a remarqué une voiture avec cinq personnes à bord stationnant pendant plusieurs heures en face de sa maison. La même chose est arrivée la nuit suivante.

Si quelqu'un peut supposer que ces grecs étaient atteints d'une forme de paranoïa collective, voulant voir à tout prix ceux qui se rendaient chez Voula, une lourde tentative de fabriquer une preuve pour exclure des dissidents, le reste de l'histoire prouvera la complète validité de ses soupçons.

Le dimanche suivant 11 avril un certain nombre de gens se sont rassemblés dans la maison de Voula pour célébrer le "le Repas du Seigneur". Voula a remarqué à nouveau qu'une voiture inhabituelle stationnait au coin de la rue et qu'une voiture-camping stationnait au coin opposé. La vue depuis la vitre arrière était entièrement cachée avec du papier à l'exception d'un trou en son milieu. Pendant plusieurs heures ce soir-là, des gens sortis de la voiture ont traversé la rue pour parler à ceux de la 'caravane'. Voula a demandé à l'un de ses invités de regarder pourquoi ces véhicules stationnaient juste là.

Quand l'invité s'est approché de la voiture le conducteur a démarré pour s'en aller. Alors l'invité a décidé de regarder à travers le trou dans le papier de la 'caravane', puis il a vu deux TJ qu'il connaissait pour sûr, complètement équipés de caméras vidéo. L'un d'eux, Nikolas Antoniou était un « Ancien » local, le second, Dimitre Zerdas, était un membre du bureau de la branche de la Tour de Garde à Athènes. De plus nombreux invités de Voula rejoignirent le premier et ils ont entouré la caravane quand un policier posté près de là s'est approché du groupe pour les questionner. Juste à ce moment les Témoins dans la caravane, voulant s'échapper ont roulé jusqu'à un parc voisin où ils ont essayé de se débarrasser de

²⁴ Le cas est rapporté dans Conti, Meli, Trovato, *Incatenati alla Torre di Guardia o buttati giù dal muraglione*, Catania 1988, p. 19

l'appareillage vidéo, mais ils ont été arrêtés par deux voitures de police et ceci sous l'accusation de violation de la vie privée. Les prises de vues de la vidéo dans l'appareil montraient la maison de Madame Kalokerinou avec des vues rapprochées des gens franchissant l'entrée principale.

L'affaire s'est terminée par un procès. Dans l'intervention finale du procureur, l'avocat général a dit : « Je ne cois pas qu'il y ait une seule organisation chrétienne qui enseigne à ses membres de mentir. Pourtant, étant donné que l'accusé et son organisation le font, ils doivent en prendre la responsabilité et déclarer à forte voix : 'Oui nous avons espionné'. Si une organisation est capable de faire ça, que pouvons-nous attendre de ses membres ? Ils se sont servi d'un équipement spécial d'enregistrement vidéo, et ils ont été pris en flagrant délit par certains témoins oculaires en train d'actionner la vidéo, mais ils insistent qu'ils n'étaient pas en train d'espionner, mais seulement de prendre des vidéos. Tout ceci n'honore ni les accusés ni l'organisation qu'ils représentent. Nous sommes libres de nous associer à l'organisation de notre choix, mais nous sommes aussi libres de l'abandonner et d'agir comme cela nous plaît dans les limites de la loi ... Est-ce que le fait que quelqu'un quitte ou abandonne cette organisation donne à une personne le droit de l'espionner ? La Loi interdit l'usage de tout appareillage d'enregistrement, depuis les simples enregistreurs sonores jusqu'aux appareils vidéo pour fourrer son nez dans la vie et dans les habitudes d'une autre personne. Votre vie privée, en aucune façon ne peut être sujette à quelque genre de contrôle que ce soit, et ceci est vrai aussi pour vos convictions personnelles. C'est un sujet très grave. Au lieu de cela les accusés ont été trouvés en train de se servir d'un appareillage vidéo d'enregistrement, et pas par hasard. La Tour de Garde, se considérant elle-même comme une Arche, et enseignant que le salut ne peut être trouvé qu'en se joignant à eux puisqu'ils sont le canal de Dieu, la Tour de Garde crée chez ses membres un état de dépendance qui les force à se comporter d'une façon qui représente une menace envers les droits de l'homme ». Le procès s'est terminé par un verdict de culpabilité.²⁵

Provocation à la haine

Une fois que les auteurs de la critique motivée sont labélisés "apostats", la propagande belliciste du Mouvement dirige la haine sur eux. Donc, aucun membre ne peut exprimer une appréciation réfléchie sur la qualité de la "nourriture spirituelle" fournie par la Direction du mouvement. Voici comment cette pensée est transmise : « Certains apostats professent connaître et servir Dieu, mais ils rejettent les enseignements ou les prescriptions exprimés selon sa Parole. D'autres proclament croire en la Bible, mais ils rejettent l'organisation de Jéhovah et ils s'efforcent activement d'empêcher son travail. Quand, délibérément ils choisissent un tel mal après avoir su ce qui est bien ; quand le mal devient si enraciné qu'il est une part inséparable de leur manière d'être, alors un Chrétien doit haïr (au sens biblique du mot) ceux qui se sont attachés inséparablement au mal ? »²⁶ L'excommunication devient un moyen effectif de suivre la conscience ; en fait, la revue Tour de Garde du 15 juillet 1992 déclare : "L'obligation de haïr la mise hors la loi s'applique à toute activité d'un apostat »(page 12), et en définissant ce qu'est la haine, il montre du doigt « le sens du mot haine »... C'est la pensée d'avoir un sentiment si intense de dégoût ou de forte aversion envers quelqu'un ou quelque chose, que nous évitions d'avoir quoi que ce soit à faire avec une personne ou une chose »(page 9). Il est donc clair que dans le monde social des TJ l'amour et la haine n'assument pas leur signification commune.

C'est pourquoi il n'y a aucun pays dans le monde où les TJ, qui sont en désaccord avec les enseignements et les pratiques de leur Mouvement, ne vivent pas dans un état de continue anxiété et de peur, parce qu'ils savent que, quoi qu'ils puissent faire, dire ou lire, ils

²⁵ Pour plus de détails voir R.V. Franz, *In Search of Christian Freedom*, pp. 380-385.

²⁶ WT October 1st 1993, pp. 18-19.

sont constamment sous surveillance, de la même façon que ceux avec qui on est en contact. Moi-même j'ai reçu des rappels téléphoniques de gens qui préféraient agir de telle sorte qu'ils ne courent pas le risque d'être reconnus d'être en contact avec moi ou avec d'autres ex-TJ.

Ils sont comme des otages, étant donné le pouvoir d'inhiber toute communication avec leurs familles et leurs amis, qui eux-mêmes sont soumis au même pouvoir.

Exprimer un quelconque désaccord, peu importe avec quel respect, discuter d'un sujet appuyant des opinions contraires à celles promues par le Mouvement, même dans des conversations privées avec des amis intimes, ouvre la porte à une Enquête immédiate et à une convocation de paraître face au Comité Judiciaire. Pourquoi ? Parce qu'en agissant ainsi, l'individu qui met en question l'histoire ou les doctrines du Mouvement se place lui-même hors-jeu, séparé de tous les autres membres. Ainsi il n'y a pas de danger que d'autres membres discutent avec lui de sujets passés sous silence par le Mouvement.

Des hommes et les femmes qui aiment Dieu sincèrement, et qui en bonne conscience ne sont pas d'accord avec certains des enseignements du Mouvement, ont été « volés » de la place qu'ils méritent parmi leurs amis et connaissances ; *ils ont été privés de leur bonne renommée et de leur réputation, du respect et de l'affection* qu'ils ont gagnés pendant toute leur vie, et ils ont été séparés de leur famille. Assez tristement, pourtant, tout cela a été justifié par les "règles"²⁷ du Mouvement ; des hommes et des femmes sincères et innocents, qui voulaient simplement suivre leur bonne conscience ont été réellement « poignardés dans le dos » sous des accusations injustifiées et quelquefois perverses, en subissant un « lynchage moral » et en les laissant *comme morts spirituellement* face à ceux qui les connaissaient.

Tout cela est-il de l'exagération ? Loin de là, tant de cas dépeignent ce qui arrive à l'intérieur du Mouvement qui relève de "l'emprise mentale", pour "protéger" ses membres d'une "contamination" externe. Un tel entourage n'est pas propice au maintien de la pensée et d'enseignements construits sur une base solide. La vérité ne craint pas la confrontation avec l'erreur. A cause de sa dignité et de sa validité, la vérité ne peut que tirer bénéfice d'une telle confrontation.

D'autre part, des arguments fragiles et des enseignements inconsistants n'ont pas de fondements et doivent être protégés contre ceux qui veulent des preuves de leur validité.

L'Etat Italien et le sujet de l'Accord avec la Société Watchtower (Intesa)

L'article 8 de la Constitution²⁸ Italienne accorde à l'Etat le droit de signer un accord (Intesa) avec toutes les confessions religieuses qui en font la demande. Ce type d'Accord est plus qu'une simple protection de droits ; il offre une liberté d'action accrue et un plus grand potentiel d'expansion, et il représente une sorte d'autorisation avec mise en confiance faisant appel à la conscience des citoyens. A tout le moins, c'est une sorte de garantie de la part de l'Etat contre tout danger qu'un groupe donné puisse représenter pour la collectivité.

Le Mouvement des TJ a aussi effectué une requête à l'Etat Italien pour signer un tel accord ; En ce moment, la Première Commission Permanente pour les Affaires Constitutionnelles du Sénat de la République Italienne est en train d'examiner la proposition de décret N°2237²⁹ qui fixera « les normes concernant la régulation des relations entre l'Etat et la Congregazione Cristiana dei Testimoni di Geova in Italia ».

²⁷ Voir l'Annexe pour les preuves documentaires au sujet de la sévérité du mouvement par rapport à l'excommunication.

²⁸ " Toutes les confessions religieuses sont également libres devant la loi. Les confessions religieuses autres que la catholique ont le droit de s'organiser selon leurs propres chartes, pour autant qu'elles ne sont pas en conflit avec les lois italiennes. Leurs relations avec l'Etat sont réglées sur la base d'un accord entre les représentants respectifs".

²⁹ Voir <http://www.senato.it/leg/16/BGT/Schede/Ddliter/35521.htm>

Imaginez simplement, maintenant, ce qui arriverait si cette proposition devenait la loi de l'Etat ; quelle espèce d'exception pourrait être invoquée pour arrêter le flot d'ostracisme lancé par les TJ contre ceux qui, à l'intérieur du Mouvement, ne sont pas en ligne de pensée avec eux et qui sont en désaccord avec ses vues et son idéologie ? Ce motif a été la raison principale pour laquelle le 1^{er} décembre 2010, une manifestation a eu lieu en face du Parlement Italien pour alerter publiquement les institutions de l'Etat et leur demander d'examiner plus à fond, avec soin et discernement, le conditionnement déterminé par la branche Italienne de la Congrégation Chrétienne des Témoins de Jéhovah, avant de conclure un accord avec cette organisation religieuse. La manifestation n'avait pas pour but *de s'opposer à la liberté de religion d'un groupe religieux*; elle était destinée à attirer l'attention des Institutions et de l'opinion publique sur la possibilité *de refuser une faveur spéciale* à la Congrégation Chrétienne des Témoins de Jéhovah, qui applique un système de dure discrimination et d'ostracisme. Cette pratique consécutive aux mesures disciplinaires de l'excommunication limite, en fait, la liberté de quitter le Mouvement. Cela force beaucoup de gens à y rester par crainte de perdre tous leurs liens affectifs s'ils l'abandonnent.

Cette forme de pression psychologique est à l'opposé de leur liberté religieuse proclamée, laquelle évidemment doit être garantie à tous. Par le passé, certains dirigeants politiques ont montré leur inquiétude par rapport au problème de l'ostracisme. De fait, un seul membre du parlement a déclaré que "étant donné la manière dont l'accord entre l'Etat et la Congrégation chrétienne des TJ, à la différence d'accords similaires avec d'autres groupes religieux, a engendré de sérieux contrastes, il est justifié que le Gouvernement s'en tienne prudemment en harmonie avec l'évolution historique et culturelle du pays. Une telle précaution est plus que nécessaire, étant donné une réalité qui, selon certains aspects, est fâcheuse, en particulier sous l'angle des relations interpersonnelles entre les membres du groupe religieux, et spécialement quand les liens d'appartenance sont rompus. Plus tard le même membre du Parlement a ajouté : "La Congrégation Chrétienne des TJ présente des caractéristiques très particulières. C'est ce qui ressort d'un grand nombre de rapports reçus au sujet de l'ostracisme pratiqué contre ceux qui décident d'abandonner le Mouvement, avec souvent des conséquences dramatiques à l'intérieur de leur famille".

Soyons clairs : les TJ sont libres d'expulser qui ils veulent ; il en assument la complète responsabilité, mais chacun en particulier pourrait se demander : est-il normal de la part de l'Etat d'offrir une facilité spéciale à un Mouvement qui force ses membres à se conformer à des règles qui ne respectent pas les droits humains fondamentaux ?

Malheureusement, dans certains groupes religieux tels que les TJ, l'exercice du droit à la critique par ses propres membres comporte une blessure très dure (*vulnus*), au travers de la pratique systématique de l'ostracisme, qui souvent induit une radicalisation de conflits familiaux, quand un membre de la famille décide d'abandonner le groupe religieux parce qu'il ne partage plus la même idéologie toujours changeante et ses positions³⁰.

Ce procédé justifie par lui seul la crainte sociale suscitée par l'adhésion au Mouvement des TJ. La difficulté n'est pas si une personne est libre d'arrêter de saluer un parent, un ami, un collègue. La vraie question est : l'Etat doit-il légitimer un Mouvement qui use des pratiques discriminatoires sus-décrites.

Il serait pourtant raisonnable, avant de s'engager dans un tel Accord, que l'Etat procède à une sérieuse évaluation de l'affaire. Cela ne veut pas dire qu'il refuse la liberté accordée à tous les autres. Peut-être que ce qui serait refusé c'est une faveur spéciale institutionnelle, ce qui est tout à fait différent de l'exercice de la liberté religieuse.

³⁰ Voir par exemple <http://www.freeminds.org/psychology/shunning/>

Annexe.

Les règles d'ostracisme des Témoins de Jéhovah

Il est intéressant de remarquer que, lorsque la littérature du Mouvement parle de l'ostracisme pratiqué dans d'autres groupes religieux contre les dissidents, il se réfère à "intimidation"³¹, alors que quand l'ostracisme est pratiqué dans le Mouvement, cela devient une preuve de *loyauté envers Dieu*. En réalité, il s'agit de la manière dont l'ostracisme est décrit par les TJ lorsqu'ils sont conduits par leurs leaders à le mettre en pratique contre ceux n'ayant rien contre Dieu, mais qui simplement sont en désaccord avec les enseignements variables de leur direction mondiale.

Que cela signifie-t-il pour des TJ de "se conformer à l'ordre d'excommunication" lancé contre eux par le "Comité judiciaire" ?

Une revue abrégée des citations de la littérature du Mouvement ayant trait à la pratique systématique de l'ostracisme, bien sûr surtout, concernant les critiques de l'idéologie, fournira une base suffisante pour les innombrables histoires qui intéressent périodiquement l'opinion publique.

Notez que "celui qui délibérément ne se soumet pas à la décision de la congrégation se place lui-même en position d'excommunication"³² ; pourtant, quiconque qui, selon sa propre conscience, déciderait de maintenir des relations sociales et familiales avec un membre exclu peut se mettre lui-même en position d'être sanctionné. En fait, la Tour de Garde du 15 mai 1963, p.299 §19, établit que toutes attaches avec la personne excommuniée, qu'il s'agisse de liens amicaux personnels, de relations par le sang ou autres doivent être mises au second rang par rapport à toute action disciplinaire théocratique mise en œuvre »

Comment les membres loyaux dans la famille doivent-ils se comporter vis-à-vis d'un parent qui est exclu du Mouvement ? Répondant à la question, la Tour de Garde du 1^{er} octobre 1961, p. 591, §21-22 déclare : "Que faire, alors si le fils d'une famille qui est à l'intérieur de l'organisation visible de Dieu s'oppose à elle sur des questions prophétiques concernant le Royaume ?... Que doivent faire le père et la mère dévoués, baptisés ? Ils n'osent pas laisser leurs affections courir à la ruine ; ils n'osent pas épargner même cet être cher auquel ils ont naturellement donné le jour... Ils doivent l'atteindre dans sa fausse manière de prophétiser. Ils doivent le considérer comme mort spirituellement pour eux, comme quelqu'un avec lequel il ne peuvent pas avoir de communion religieuse, ni de camaraderie. Leurs idées sur les prophéties sont à rejeter".

Bien plus, la TG du 15 nov. 1952, p.703 légiférait : "Bien sûr, si les enfants sont en âge, alors il peut y avoir un départ et une rupture des liens familiaux d'une manière physique, parce que les liens spirituels ont déjà été rompus".

Et quoi si le parent expulsé n'appartient pas au cercle familial immédiat ? Bon, la règle est : « Le parent excommunié doit être mis à même de réaliser que ses visites ne sont plus les bienvenues comme avant ».³³

De plus, le Mouvement commande : "Que faire si une personne excommuniée et un membre de la congrégation travaillent au même endroit dans un emploi civil ?... Alors que cela est permmissible de converser dans la mesure nécessaire pour effectuer les tâches, il ne serait pas adapté de s'associer dans le sens d'une libre communication, sans tenir compte de son statut [d'excommunié]. On ne discuterait que des nécessités professionnelles en relation

³¹ Voir TG du 1er février 1967, p. 93. Comme la publication connue depuis mars 1939 sous le nom Tour de Garde annonçant le Royaume de Jéhovah était à l'origine la Tour de Garde de Zion et le Héraut de la Présence du Christ (1879 - 1908), puis la Tour de Garde et Héraut de la Présence du Christ (1909 - 1931), Tour de Garde et le Héraut de Présence du Christ (1931 - 1938), la Tour de Garde et le Héraut du Royaume du Christ (1938 - 1939), il est cité simplement comme TG dans tous les exemples.

³² Voir TG juillet 1^{er} 1963, p. 409

³³ Voir TG juillet 15 1963 p. 443 ff.

avec l'emploi, jamais des sujets spirituels ou toute autre matière qui ne relève pas des relations nécessaires pour le travail. Si le contact exigé est trop fréquent et intime, le Chrétien pourrait envisager de changer son emploi pour ne pas violer sa conscience"³⁴

Et quoi si un homme et une femme, tous deux Témoins sont fiancés et que l'un d'eux est expulsé avant leur mariage ? Le Témoin loyal "doit rompre le lien avec le membre excommunié....Si le Chrétien ne respecte pas cela en épousant celui qui est excommunié, lui aussi peut être excommunié"³⁵.

Et quoi si le membre excommunié n'est pas de la parenté ? La règle du Mouvement est très simple : « Toute fréquentation avec lui est interdite ».³⁶ L'opiniâtreté envers les expulsés est étonnante : "Ceux-là dans la congrégation ne tendront pas la main de bonne compagnie à celui-ci, et n'en feront pas plus que de lui dire "Hello" ou "Au revoir". C'est pourquoi les membres de la congrégation ne s'associeront pas avec le membre exclu, ni dans la Salle du Royaume, ni ailleurs ils ne converseront avec un tel sujet, ni ne lui montreront de signe quelconque de reconnaissance ».³⁷

Il est indéniable que ces cruelles attitudes souvent ne se manifestent pas spontanément, mais parce que c'est le Mouvement qui en a décidé ainsi. Pour le prouver, observez simplement le changement d'attitude montré par les Témoins dans le vaste monde après la publication des articles qui ont paru dans la TG du 1^{er} août 1974, qui ont modifié d'une manière drastique les liens familiaux entre les Témoins fidèles et la parenté exclue. Ce changement a été accepté avec soulagement par les TJ.³⁸ Par exemple pendant des années, une règle du Mouvement interdisait les cérémonies de funérailles pour les membres exclus ; aucune exception n'était permise³⁹

La TG du 1^{er} juin 1976, pp.344-348 décidait pourtant que chaque cas était particulier et devait être jugé individuellement par les Anciens, en déclarant que : "Si les Anciens sentent que ça ne perturbera pas la paix et l'harmonie de la congrégation, et que ça n'entraînera pas de reproches envers le peuple de Dieu, il n'y aurait pas d'objection à ce qu'un Ancien prononce une allocution". Plus tard cependant, la Direction du Mouvement est revenue en arrière. De fait, en peu d'années, ils ont restauré leur précédente ligne dure, la politique rejetant à nouveau les membres exclus d'une famille, les isolant à la limite de la vie sociale, méritant d'être traités comme de parfaits étrangers.

Probablement que la situation a changé suite à ce qui est arrivé au cours de années 80 dans la Direction mondiale à Brooklyn. En fait, après que quelques membres autoritaires de la Direction du Mouvement, qui désapprouvaient certains des enseignements du groupe aient été expulsés⁴⁰, la nouvelle orientation prise par la Direction est attestée par une lettre datée du 1^{er} sept. 1980 adressée aux superviseurs itinérants.⁴¹ La lettre disait que continuer à croire, sans promouvoir, mais simplement en croyant quelque chose de différent des enseignements du Mouvement, était une raison suffisante pour entreprendre une action en justice pour apostasie. Poser des questions nécessitant une solide réflexion sur les enseignements du Mouvement signifie des ennuis : celui qui questionne est réduit à un soudain silence, et au lieu de répondre à ses questions, c'est sa propre honnêteté intellectuelle qui est mise en cause.

De fait, le caractère acerbe des règles dédaigneuses est manifeste tout au long la littérature du Mouvement à partir des années 80 et suivantes : " Si l'excommunié ou le dissocié est un membre de la parenté vivant en dehors du cercle familial immédiat et de la maison, il

³⁴ Voir TG juillet 1er 1963, pp.409-414.

³⁵ Voir TG 15juillet 1963, p. 443.

³⁶ Voir TG 15juillet 1963, p. 443ff.

³⁷ Voir TG juillet1er 1963, pp.409.

³⁸ Ces articles de 1974 étaient rédigés Raymond V. Franz au nom du leadership mondial

³⁹ Voir *La Torre di Guardia* 15 avril 1963, p. 255.

⁴⁰ A cette époque Raymond V. Franz démissionnait comme membre de l'organisation mondiale, instance de gouvernement et autorité des TGs – en même temps qu'Edward Dunlap –étaient excommuniés.

⁴¹ Vous pouvez trouver le texte de cette lettre dans R.V. Franz, *Crisis of Conscience*, pp. 341-342.

pourrait être possible de n'avoir presque aucun contact du tout avec ce parent. Même s'il y avait quelques sujets familiaux demandant du contact, cela serait certainement réduit au minimum ».⁴²

Au cours de l'été 2002, le Mouvement a recommencé sa politique intolérante envers les anciens membres, comme suit : "A partir de maintenant, nous évitons aussi la camaraderie avec une personne expulsée. Ceci interdit de le côtoyer pour un pique-nique, une réception, un jeu de balle, un tour au marché, le théâtre, ou de s'asseoir à côté de lui pour un repas soit à la maison, soit au restaurant ».⁴³

Tout récemment, dans la TG du 15 fév. 2011, une fois de plus le Mouvement s'efforce de convaincre les TJ de base de ne pas côtoyer les soi-disant expulsés. P. 31, § 15, il déclare : "Partagerions-nous la vue de Jésus avec ceux qui se sont maintenus dans leur parcours hors la loi ? Nous avons à penser à ces questions : est-ce que je choisirais de côtoyer régulièrement quelqu'un qui a été excommunié, ou qui s'est dissocié lui-même de la congrégation chrétienne ? Que faire si celui-là est un parent proche qui ne vit plus à la maison ?" Une telle situation peut constituer un vrai test de notre amour, de notre droiture et de notre loyauté envers Dieu. Le mouvement a sa propre définition de ce qu'il considère comme un parcours "hors la loi". C'est une faute passible d'excommunication. Le § 18 de l'article sus-cité traite du point à la maison ; il déclare, "en coupant le contact avec l'excommunié ou l'expulsé vous montrez que vous haïssez les attitudes et les actions qui mènent à ce résultat. Pourtant vous montrez aussi que vous aimez le fautif assez pour faire ce qui est le mieux pour lui ou pour elle. Votre loyauté envers Jéhovah [lisez : le Mouvement] peut accroître la possibilité que celui à qui la discipline a été rappelée se repente et retourne à Jéhovah. En d'autres termes : si vous rejetez une personne suffisamment, la laissant vaincue et sans amis, elle n'aura pas d'autre alternative que de réintégrer le Mouvement et de se soumettre à nouveau à sa maîtrise !

Avec cette brève revue de la littérature officielle du Mouvement nous espérons avoir offert une preuve suffisante quant aux règles discutables mises en vigueur par le Mouvement et examinées par les services compétents et le Parlement italien sur la possibilité de conclure un accord (Intesa), avec la « Congregazione cristiana dei Testimoni di Geova » à Rome.

Témoignage : le destin d'un jeune homme et les ravages causés par son recrutement dans la Mission Caytanya

Anna Lobaczewska, Présidente de R.O.R.I.J.- Ruch obrony Rodziny i Jednostki
(Association polonaise de la famille)

Résumé

Mon fils a été recruté par la Caytanya Mission (MC) à l'âge de 18 ans. La secte est en lien avec la Société Internationale pour la Conscience de Krishna. Le dirigeant est Jagad Guru, alias Chris Butler. En Pologne la Mission Caytanya a commencé à agir en 1991 avec de modestes locaux loués, en invitant les recrues pour des cours de yoga. Après une année d'engagement total dans la secte, mon fils a quitté la maison, lâché ses études et rompu tout contact avec sa famille. Dans ces circonstances, j'ai pris contact avec d'autres familles dont les proches étaient impliqués dans différentes sectes destructrices tandis que j'ai pris part à une intense campagne médiatique en montrant le véritable visage du groupe, dans l'espoir que mon

⁴² See WT April 15th 1988, p. 28.

⁴³ Voir le mensuel *Kingdom Ministry* (un journal périodique uniquement pour les éditeurs) août 2002, pp. 3-4 § n°3

fils m'entende et qu'il comprenne qu'il avait été sournoisement trompé. Malheureusement, mes actions n'ont pas donné le résultat attendu ; bien au contraire, j'ai été accusée par deux fois par la Mission Caytanya de violation des droits individuels : une fois à Gdansk en 1994, puis à Lublin en 1996. Le procès qui a commencé à Lublin était une sorte de manifestation à laquelle les membres de la secte venant de tout le pays ont participé. Mon fils avait été cité par deux fois comme témoin contre moi. Chaque témoin cité par la Mission Caytanya était très soigneusement préparé et récitait son témoignage devant la Cour. Même les témoignages de parents ou d'experts n'ont pas convaincu mon fils, et il a continué à être hostile envers moi et la famille.

En première instance, j'ai perdu le procès. Le tribunal m'a ordonné de présenter des excuses pour les termes utilisés dans mon article. Pourtant, la Cour a estimé que la MC était une secte destructrice. En seconde instance, en appel, le groupe s'est soudainement retiré de l'action judiciaire. Les membres de la secte et mon fils étaient convaincus que MC avait gagné le procès et que mes plaintes contre elle étaient non fondées.

Après huit ans, mon fils, tout à fait inattendu est arrivé à Lublin comme marchand ambulant de lunettes de soleil. Toute la famille s'est mise en devoir de le convaincre de vivre dans l'appartement où nous avions vécu avant de déménager dans les faubourgs. Cela a pris longtemps pour qu'il accepte l'offre. Malheureusement il était si profondément manipulé, que son monde de valeurs était en pleine confusion. Maintenant il semble égaré, et ne pas pouvoir trouver son mode de vie. Son retour à la vie normale est très difficile.

« Reviens à la vie... » - Le témoignage d'une mère

Je suis une mère dont le fils a été recruté dans la secte Mission Caytanya à l'âge de 18 ans . La secte est une branche de la Société Internationale de la Conscience de Krishna. A la tête se trouve : Jagad Guru alias Chris Butler alias Brahpupady, connu en Pologne comme étudiant fondateur de la Conscience de Krishna. Il n'y a pas de différence significative entre les enseignements de la Conscience de Krishna et ceux de la MC. En Pologne MC a débuté ses activités en louant de modestes locaux. Mon fils, Peter, au début était convaincu que c'était seulement un cours de yoga. Soudain son comportement, sa manière de parler, son alimentation, son éducation, son rapport à la famille, sa perception de la réalité et son attitude devant la vie ont changé radicalement et sont devenus inquiétants. Je lui demandais ce qui lui était arrivé et qui l'avait transformé si rapidement ; mais je n'ai reçu aucune réponse. Il voyait des démons ; c'était comme s'il était en transe, répétant tout le temps un mantra ; et il est devenu obsédé de la pureté de son corps. Il perdait du poids. Il disparaissait souvent de la maison pendant des jours, en cachant où il se trouvait.

Après avoir réussi ses examens dans son collège, quand est venue la date limite pour fournir les pièces nécessaires à l'entrée à l'université, il hésitait. Il a décidé de ne pas y aller, donnant comme argument que la science ne donne pas le bonheur. Ma famille et moi, avons essayé de le convaincre de s'inscrire. Je savais que la secte l'empêcherait de présenter les documents. Pour la secte le fait d'étudier était une idée inutile ; ils bombardaient Peter d'arguments pour le dissuader d'étudier. Comme il avait déjà été soumis à un endoctrinement intensif, il ne voyait aucune perspective dans l'étude scientifique, ni dans l'acquisition d'une éducation supérieure. Avant ça il avait été un bon élève, il faisait des plans pour son avenir ; il aimait la randonnée ; il était scout et prenait plaisir à jouer aux échecs. Il était responsable et on pouvait avoir confiance.

J'ai décidé d'aller à une réunion ouverte et de parler avec le gourou. J'étais préparée à parler au gourou pour qu'il donne à Peter la permission d'étudier. Je pensais que si je ne m'opposais pas à leurs hypothèses, ou que si je ne critiquais pas leurs actions, et que si j'évitais les points délicats, je ferais montre d'une large tolérance, et que peut-être je pourrais convaincre le gourou de permettre à mon fils d'étudier.

A la réunion 70 personnes étaient présentes, surtout des jeunes gens, mais parmi eux il y avait un fort groupe d'adultes manifestant leur adhésion au propos et aux chants du groupe. A la fin de la réunion et qu'il ne restait que les membres de la MC. Je me suis approchée du gourou et je lui ai exposé tranquillement le problème. J'ai dit que j'étais inquiète que Peter ne veuille pas étudier alors qu'il en avait fait le projet auparavant.

Alors le gourou a appelé Peter et lui a demandé son âge. Il a répondu qu'il avait plus de 18 ans. Il était un peu troublé. Le gourou m'a dit : " Vous voyez, il est adulte ; il a déjà décidé". Une femme d'âge moyen suivait la conversation. A un certain moment, elle m'a dit : »Vous n'êtes pas sa mère, il a une mère différente ». J'ai perdu mon calme et je me suis exclamée : " "Vous êtes une secte ". Alors le gourou s'est trouvé dans une situation, où en présence des membres il pouvait faire montre de son pouvoir absolu sur mon fils, et il a ordonné à Peter : "Mets la dehors". Mon fils m'a prise par la main, mais il l'a fait sans conviction. Le gourou en voyant son indécision a montré du doigt un des jeunes disciples, et lui a dit : " aide- le". Ils ont manœuvré pour me pousser vers la sortie. Je voyais à quel point mon fils était dépendant du gourou, et prêt à obéir à tous ses ordres. A la maison Peter m'a menacée de m'envoyer en prison parce que j'avais offensé son gourou. Comme son gourou était important pour lui, il était prêt à me faire aller en prison simplement pour avoir dit que l'organisation était une secte.

Alors j'ai réalisé que rien n'avait plus d'importance pour lui hormis le gourou et la secte. Il leur était totalement dévoué et obéissant. Pourtant, en dépit de tout ça il a soumis sa demande à l'université pour étudier.

Pendant l'été j'ai à peine vu mon fils, comme il était constamment hors de la maison, y venant parfois juste quelques jours, mais sans nous parler, ni répondre aux questions. J'ai essayé de découvrir où et avec qui il était, mais sans résultat. Il s'arrangeait toujours pour disparaître.

Pendant le semestre, il n'avait pas de temps pour étudier, et il était occupé avec les réunions de la secte. Il ne pouvait pas en même temps vaquer aux demandes croissantes de la secte et étudier. A un certain moment il a commencé à préparer ses bagages. C'était en hiver. Je ne savais pas ou ne voulais pas savoir qu'il se préparait à quitter la maison. C'est arrivé fin février. Il a dit qu'il quittait pour étudier à l'Institut pour les Etudes d'Identité, connu comme la Caytanya Mission, enregistrée comme association religieuse. Je lui ai demandé de me laisser son adresse à fin de garder le contact. Il n'a pas répondu. Les gens de la secte l'attendaient dans la rue.

Je n'ai pas perdu espoir par ce que je ne croyais pas que l'on puisse vivre toute sa vie dans l'absurdité, et qu'on ne pouvait pas transformer tout ce qui fait partie de vous, qu'il s'agisse de la famille ou de la société. Personne n'y était préparé. Peter n'a pas pris contact avec nous. Nous ne savions plus où il était.

Mais un matin il est revenu. Il semblait étrange. Il était très agressif, et sur le pas de la porte il hurlait que je devais présenter mes excuses au gourou. Je me suis efforcée de le calmer, mais malheureusement, il restait sourd à nos appels. Il était impossible de lui parler. Il hurlait contre moi tout le temps en répétant la même chose. Il était debout devant un placard vitré, et de toute sa force il cognait sa tête contre le carreau. Il ne semblait pas se rendre compte qu'il était blessé, et il continuait, en furie, à demander que je fasse mes excuses au gourou. La crise s'est apaisée la nuit. Il n'est pas allé à la MC ; il a dormi dans sa chambre. Le lendemain il était complètement différent il avait perdu son agression de la veille. Je lui ai demandé si, avant de venir à la maison il était dans la MC, et ce qui lui était arrivé là. Il faisait oui de la tête, et il rougissait. Je suppose qu'il réalisait avoir reçu quelque chose ayant pris sur lui une telle influence. Bientôt il est rentré et n'est pas retourné.

J'ai été envoyée deux fois devant la Justice par CM pour infraction envers les droits de la personne.. Au cours du premier procès , qui eut lieu à Gdansk, le rédacteur-en-chef de "Educational Review", qui éditait l'article' "Intercontinental sectarianism" était accusé de

même que moi. Lors de l'une des dernières audiences CM a retiré sa plainte, ce que j'ai accepté avec soulagement.

Après deux ans j'ai été convoquée à nouveau au tribunal à Lublin. Le procès concernait une représentation bizarre à laquelle assistaient des membres de la secte venus de tout le pays. Les membres étaient remboursés de leurs dépenses de voyage. A l'appui de la mise en accusation toutes mes apparitions : radio, presse, télévision avaient été rassemblées et les phrases citées où j'avais accusé MC de manipulation, de transformer la personnalité, et où j'avais mis en garde sur la dépendance. Les personnes qui témoignaient devant le tribunal n'avouaient pas leur appartenance à MC mais ils se disaient heureux, et parlaient de l'impact positif que cela avait sur leurs vies. C'étaient des témoignages préalablement bien préparés et appris. La Cour avait reçu beaucoup de documents, qui contenaient des remerciements prouvant les activités charitables de la secte en Pologne et à l'étranger, et des listes de Catholiques louant l'éducation de MC et qui présentaient des lettres de politiciens bien connus soutenant leurs activités. La Cour ne vérifiait jamais l'authenticité de ces documents. La secte faisait appel à des scientifiques ou à des religieux pour témoigner. Ils mettaient l'accent sur la diversité de religion, mais ils ne voyaient pas l'impact négatif que la MC avait. Ils faisaient confiance aux documents et aux interviews des membres de la MC. Ils ont écouté un témoin inhabituel David Murcie, maître spirituel de Thaïlande. Sa présence était considérée comme très importante pour les membres de la secte et pour la Cour. Parmi les audiences programmées de la Cour, une audience en urgence a été convoquée. Un maître spirituel, avec un interprète, dans un tribunal plein de croyants de la MC. a fait une conférence de quatre heures sur la base philosophique de la secte. La conférence était un exemple de manipulation élaborée à partir d'éléments variés issus de la philosophie, de l'hindouisme et du Christianisme. Le but de cette intervention était de convaincre les membres catholiques de CM ainsi que ceux de la Cour que les croyances de MC n'étaient pas en contradiction avec le Christianisme, et qu'elle permettait de chasser des doutes, si on en avait. Pour trouver une distorsion ou une falsification, il fallait des théologiens confirmés et une étude soigneuse. Des personnes non-préparées ne pouvaient pas remarquer ce genre de différences ; c'est pour cette raison que les leaders de l'organisation ne craignaient pas de se présenter à la Justice.

Mes témoins étaient des parents dont les enfants avaient été recrutés par la secte et étaient sujets à son influence destructrice. Il y avait parmi eux aussi des gens qui avaient eu des contacts avec la secte. Ils parlaient des relations malsaines qui prédominaient là ; et ceux qui fréquentaient leurs réunions expliquaient la manipulation, les états de transe et d'hypnose employés pendant les conférences. Des scientifiques et des membres du clergé témoignaient également.

Les audiences se muaient en une sorte de conversations en présence de mon fils. Il était dans le prétoire et était attentif lorsque des ex-membres racontaient le traumatisme qu'ils avaient subi au temps de leur affiliation à la secte, et quand leurs parents décrivaient leurs expériences. J'espérais que le témoignage des familles de victimes stimulerait une réflexion indépendante de sa part, qui lui permette de voir les dégâts causés aux membres.

Je ne pouvais pas lui parler pendant les pauses parce qu'il était strictement séparé de moi.

Depuis le début, j'étais accusée d'être une mère hyper-protectrice envers un adulte d'âge mûr, capable d'opérer ses choix en conscience. La MC utilisait de la terreur psychologique envers moi. Ils présentaient ma famille comme pathologique, en évoquant des scènes extrêmes qui n'avaient jamais eu lieu, et qui indiquaient la raison pour laquelle mon fils avait quitté la maison. Ils m'adressaient des lettres qui étaient destinées à causer un sentiment de culpabilité. Le témoignage de Peter apparaissait comme une preuve devant la Cour. Il récitait comme les autres adeptes les leçons bien apprises, en s'efforçant de prouver que c'était sa décision. Il disait qu'il n'aimait pas la manière dont notre maison était dirigée. Cela incluait l'alcool, les cigarettes et la viande ; mais quand je lui demandais directement s'il y avait

quelque chose qu'il veuille critiquer envers nous en tant que parents, il répliquait qu'il ne nous accusait de rien. C'était en complet contraste sur ce qu'il avait si largement décrit. C'était comme si deux personnalités différentes se combattaient à l'intérieur de sa tête. Il n'était pas effrayé, mais assujéti, et quelque fois il mettait en cause la réalité. Je sentais qu'il n'était pas entièrement perdu. Ce qui avait eu lieu dans sa vie avant la MC n'avait pas été complètement enterré, et certainement la MC n'est pas le seul pouvoir qui puisse projeter et diriger la vie de Peter.

J'ai décidé d'appeler mon fils comme témoin une seconde fois. C'était une voie pour rester en contact avec lui, mais aussi pour empêcher la MC de l'envoyer à l'étranger, comme ils en avaient le projet. Quand mon avocat a demandé à mon fils combien d'argent il donnait à la MC, il a répondu sans hésitation 200\$ par mois. Tout le monde dans la salle a éclaté de rire. Jusqu'à ce jour, je ne comprends pas pourquoi.

En première instance, le verdict n'était pas en ma faveur. La Cour a effectué un tri de certaines phrases tirées de mes apparitions et m'a ordonné de faire mes excuses à la MC dans la grande presse. Pourtant la Cour admettait que cette organisation était une secte.

En Appel l'affaire a été reprise depuis le début devant une autre Cour. Quand la MC a réalisé que le procès était en train de prendre une fâcheuse direction pour elle, elle a décidé d'arrêter la poursuite. Je ne voulais plus avoir affaire en quoi que ce soit avec le groupe et j'ai ignoré leurs demandes financières ; mais ça n'a pas ennuyé les leaders de la MC. Ils ont diffusé dans les médias, et surtout ils ont persuadé leurs membres qu'ils avaient gagné un procès contre moi et que mes accusations contre eux étaient totalement infondées.

Tout à coup, après sept ans, mon fils est réapparu dans les rues de Lublin en commerçant ambulant. Nous étions surpris de pouvoir le rencontrer en terrain neutre. La famille et beaucoup de gens qui connaissaient Peter, s'ils avaient de la chance, commençaient à parler avec lui, et se renseignaient sur ses expériences ; ça ne le laissait probablement pas indifférent. Je lui ai donné une occasion de faire retour au temps d'avant la secte, de rappeler des souvenirs et de le forcer à réfléchir sur sa situation.

A cette époque, ma famille avait déménagé, et nous avons suggéré qu'il vienne vivre dans l'appartement que nous avions quitté. Au début il ne voulait pas en entendre parler, déclarant que c'était inutile pour lui. Pourtant, après une longue persuasion, il a accepté. L'appartement nécessitait une rénovation. En attendant, il a du habiter avec nous dans notre nouvelle maison. Cela m'a permis d'observer de près le désastre que la secte avait causé sur l'état mental de Peter.

Peut-être qu'alors il n'était pas aussi pris par les activités de la secte, mais il était facile de voir comment la secte avait induit la confusion dans sa vie guidée par les principes qui lui avaient été enseignés là. Le plus grand mal, selon lui était de manger de la viande. Il ne transigeait pas sur les principes du végétarisme, non pas à cause du goût ou de la santé, mais à cause de sa croyance en la réincarnation. Il croyait que le simple contact d'une assiette avec de la viande pouvait provoquer une dégradation spirituelle le transformant en porc lors d'une vie future de l'âme sur terre.

Son développement intellectuel s'est arrêté quand il est devenu membre de cette secte. Des longues périodes de méditation et des états de transe, l'isolement de tout esprit scientifique, la destruction de sa personnalité et le commerce de rue au profit de la secte, ont eu comme conséquence un manque d'ambition et un arrêt de ses projets d'éducation. La dépression et les hauts et les bas émotifs que j'ai pu observer, étaient les conséquences de son séjour dans cette secte. Son retour dans la vie normale était très difficile. Il était encore hostile envers la famille et envers moi en particulier.

A une occasion, nous avons parlé de l'affaire en jugement. Il était convaincu que la secte avait gagné. Quand nous lui avons démontré que ce n'était pas le cas, n'ayant aucun autre argument, dans un état désespéré, il m'a accusé d'avoir fait venir de faux témoins. Je n'ai jamais repris cette conversation. J'ai essayé d'impliquer mon fils dans les opérations domesti-

ques de tous les jours afin qu'il reprenne pied dans des fonctions et des responsabilités normales. A présent, il reconstruit très lentement des rapports avec la famille et la vie, malgré le poids de son passé dans ce groupe. Son long séjour dans cette secte a jeté une ombre sur sa vie. Il n'est pas la dernière victime de cette secte.

La mission Caytanya a cessé d'utiliser son nom sur les affiches invitant à ses conférences. Elle emploie des noms de personnes différentes, pour éviter d'être compromise. Ses activités principales se sont déplacées à la côte, où elle tire bénéfice des membres comme vendeurs sur les plages. Ils ont développé la production des suppléments diététiques. Ils emploient beaucoup de personnes qui sont attirées dans la secte cassant souvent les liens familiaux et les exploitent en tant qu'employés.

L'historique des attaques menées pour décrédibiliser les ex-membres de sectes

Stephen A. Kent, Département de Sociologie, Université d'Alberta, Edmonton, Canada

Résumé

D'anciens membres de divers groupes ayant une idéologie très exigeante, ont été extrêmement utiles pour les chercheurs dans le domaine de l'information sur le sectarisme. En procurant des récits de première main et des documents difficiles à obtenir, d'anciens membres se sont rendus indispensables pour beaucoup de programmes de recherche, et pour de nombreuses organisations d'aide et d'information sur les groupes sectaires. Parfois, cependant, des difficultés notables ont surgi mettant en doute la crédibilité d'un petit nombre d'entre eux.

En étudiant trente-cinq ans d'histoire dans le domaine des sectes en Amérique du Nord, j'ai identifié et examiné sept types d'anciens membres et de prétendus anciens membres qui ont occasionné des difficultés pour différentes organisations : ce sont typiquement : 1° ceux qu'on a sorti d'un groupe par la force 2° ceux qui y sont retournés ; 3° ceux qui souffrent de l'hallucination d'avoir été membres d'un groupe sectaire ; 4° les escrocs ; 5° les espions ; 6° des ex-membres ayant une histoire personnelle compliquée ; 7° des professionnels sortis d'une secte et luttant contre celle-ci ; 8° des anciens membres devenus professionnels pour lutter contre les sectes. Je conclus en faisant l'éloge des contributions que des anciens membres ont apportés au mouvement antisecte, mais je mets en garde en ce qui les regarde car pour certains la réalité ne correspond pas toujours aux apparences.

Peu de chercheurs universitaires écrivant d'une manière critique sur les excès commis par les sectes ont bénéficié plus que moi de l'expérience d'anciens membres. J'ai interviewé d'innombrables personnes qui ont quitté des groupes à risque ; ils ont contrôlé mes différents écrits avant que je ne les publie ; et ils m'ont fourni, littéralement, des millions de pages de documents. Ma carrière et ma recherche auraient été infiniment moins riches sans eux.

Pendant trente ans j'ai profité de la perspicacité, des vues de l'intérieur et du matériel que d'anciens membres me procuraient, et c'est avec stupéfaction que je regardais d'autres refuser cette possibilité. Des problèmes ont parfois surgi avec des chercheurs critiques des sectes qui essayaient de travailler avec certains anciens membres, ou au moins avec des gens affirmant avoir quitté différents groupes.

Une brève histoire de ces difficultés procure pourtant un récit de mise en garde digne d'être rapporté dans les cercles des opposants aux sectes. Vraisemblablement ces difficultés se retrouveront en Europe, si toutefois elles n'y sont pas déjà apparues. En Amérique du Nord ces difficultés sont apparues d'abord au début des années 70.

1) Les "déconvertis" par la force⁴⁴

En Amérique du Nord les sectes sont devenues visibles au public au début des années 70, avec des groupes comme les Hare Krishna, la Fondation Tony et Suzanne Alamo, les Enfants de Dieu, l'Eglise de l'Unification. Certainement des groupes sujets à controverse comme la Scientologie existaient avant ce moment, mais le début de la décennie '70 a vu de nombreux groupes se réclamant de spiritualité attirer la jeunesse, grandie à l'écart d'un ensemble de valeurs de société (voir Kent, 2001). Comme la jeunesse adhéraît à l'un ou l'autre de ces nombreux groupes pendant cette période, souvent ils coupaient les liens avec leurs familles et leur parcours personnel. Des parents craignaient, souvent avec raison (voir Patrick and Dulack, 1976 : 260-264) pour la sécurité de leurs êtres chers. Vers 1971, un certain nombre d'entre eux eurent recours à un homme, Ted Patrick, qui prétendait pouvoir *déprogrammer* (voir Patrick et Dulack, 1976 : 61) ces jeunes, les sortir de leurs engagements et les ramener à un état d'esprit plus sain. Il n'existe pas de précisions sur le nombre de '*déprogrammings*' que Patrick a effectués pendant ces années, mais cela doit s'élever au moins à quelques centaines. D'autres sont devenus eux-mêmes *déprogrammeurs* soit à plein temps, soit à temps partiel (voir Kent et Szimhart, 2002).

L'extraction selon Patrick de jeunes de ces groupes a revêtu beaucoup de formes, depuis la violence (voir Patrick avec Dulack, 1976:67,100, 207-208) jusqu'à des formes non-coercitives.

Si, et quand cependant il "arrivait à convaincre quelqu'un de se "déconvertir", alors une partie de sa stratégie en vue de consolider la renonciation de la personne était de la mener à signer une déclaration de renonciation à son ancien groupe. (voir Patrick et Dulack, 1976:176 ; 230-230-236), et (si possible) à donner une conférence de presse, où le nouveau déconverti confirmait sa renonciation. La supposition de Patrick était que les jeunes étaient piégés ou manipulés pour adhérer, et fortement soumis à des pressions pour rester ; et les déconvertis récents rapportaient souvent ces épisodes dans leurs propres histoires.

Cependant, par réaction, face aux histoires de négativité et de manipulation des déconvertis, les sociologues ont réagi de deux façons. L'une avait un impact positif sur l'étude des "nouvelles religions". Des sociologues ont exposé un certain nombre de modèles de conversion, dont un seul incluait la coercition et la tromperie. Parmi les plus connus il y avait le modèle en six points de John Lofland et L. Norman Skonovd, (1981). Les cinq autres modèles montraient que les convertis s'impliquaient activement à différents degrés dans le processus de conversion.

Tous les cinq autres comportaient des convertis jouant selon des degrés variés d'implication active dans le processus de conversion lui-même. Ainsi ces nouveaux modèles représentaient certaines des complexités présentes dans le processus de conversion, lequel n'était pas saisi dans la plupart des histoires de "déconversion" énoncées par les récentes déprogrammations.⁴⁵

L'autre réaction qu'ont eue certains universitaires était en rapport avec les hypothèses de Patrick quant au traumatisme. Selon le modèle de Patrick, l'implication de quelqu'un dans un groupe à fortes exigences était extrêmement stressante, et le "déprogrammation" libérait la personne de cet environnement stressant. Deux universitaires cependant soutenaient que selon

⁴⁴ Un de mes étudiants en philosophie, Terra Manca, a soulevé l'intéressante question sur le fait de savoir si les gens qui quittaient involontairement des groupes appartiennent aussi à la catégorie des déconvertis forcés. C'est une bonne question, bien que je soupçonne qu'au départ, ces anciens membres expulsés gardent encore un niveau significatif de soumission soit au groupe, soit à ses enseignements.

⁴⁵ Les six types de conversion que Lofland et Skonovd identifiaient étaient : l'intellectuel, le mystique, l'expérimental, l'affectif, le renouveau et le coercitif. Chacun de ces types différait suivant cinq variables : le degré de pression sociale, sa durée, le degré d'implication affective, le contenu affectif, et l'ordre dans laquelle s'est déroulé la participation à la croyance. On pourrait aussi ajouter l'hypnose comme une raison de la conversion, mais la littérature sur ce point n'apparaît jamais dans les discussions sociologiques.

les récits d'anciens membres c'était la "déprogrammation" qui était la cause du stress, et non l'implication dans le groupe. De ce fait, la "déprogrammation" constituait le problème, et non les groupes eux-mêmes. Les histoires qu'ils racontaient tournaient toujours et uniquement sur les aspects négatifs de leur ancien groupe ; à partir de là c'était des « contes d'atrocité » qui négligeaient complètement d'envisager les aspects positifs du groupe. En tant qu'histoires biaisées, ces contes d'atrocités ne pouvaient pas être considérés comme des interprétations fiables.

2) Ceux qui retournent dans leur secte, en fin de compte

La conclusion quant à l'exactitude de ces déclarations publiques obligatoires après "déprogrammation" posait encore plus problème après qu'un petit nombre de déconvertis ayant dénoncé leurs anciens groupes, et remercié leurs "déprogrammeurs", quelque temps après étaient retournés dans les groupes qu'ils avaient accusés (voir Patrick avec Dulack, 1976:176-178).

Des défenseurs de sectes et d'autres observateurs, devaient demander "Si les choses à l'intérieur du groupe étaient aussi mauvaises qu'ils l'ont dit, pourquoi y sont-ils retournés" ? D'où l'hypothèse que les déconvertis avaient fait leurs dénonciations initiales sous contrainte, et que (dans le pire des cas), leur engagement premier avait eu des aspects positifs.

Un ancien et dramatique exemple de ce type concernant une personne ré-adhérente à un groupe qu'elle avait dénoncé - a eu lieu à Toronto, Canada, en 1975-76. En mars 1975 des journaux canadiens rapportaient des histoires sur la manière dont Ted Patrick travaillait avec les parents d'une jeune de 19 ans, Linda Epstein, en la piégeant pour qu'elle entre dans une chambre d'hôtel afin que son équipe puissent la déprogrammer des Hare Krishna.

Comme elle l'a raconté plus tard, son père n'avait pas usé de force pour l'attirer dans la chambre. "Mon père ne m'a pas bousculée ou poussée. Il m'a simplement pris l'épaule et nous sommes entrés dans la chambre. Il n'y avait que deux lits." (Epstein, cité dans Blatchford, 1975:1). Immédiatement après elle a vu les déprogrammeurs, et peu après ils ont commencé à travailler sur elle. Après trois nuits elle a signé une déclaration préparée à l'avance, où on lit (une partie) : "On m'a appris à haïr mon église, et que l'éducation (les études entre autres) étaient démoniaques et devait être traitée par le mépris. En fait mon esprit était tellement sous l'influence des leaders du mouvement Hare Krishna que s'ils m'avaient demandé de TUEER mes propres parents, je l'aurais fait. Sous leur pression je suis devenue totalement incapable de penser rationnellement » (cité par Schachter, 1975). (Lettres capitales dans l'original).

La déclaration préparée continuait : A nouveau je me sens comme un membre utile de la société. Si en quelque circonstance que ce soit, le mouvement Hare Krishna ou n'importe quelle secte me kidnappe à nouveau psychologiquement ou physiquement, je demande l'action immédiate des autorités pour venir et me retirer physiquement de là, par ce que, dans un tel cas, et sans considération de ce que je pourrais dire ou faire à ce moment-là, je n'agirai pas selon ma libre volonté" (cité dans Blatchford, 1975:2). Des copies de cette déclaration sont parvenues à Ottawa au bureau de l'Attorney General du "American Federal Bureau of Investigation" du Canada. Lors de la conférence de presse qui a suivi, le père d'Epstein et deux des collaborateurs de Patrick "ont mis en garde contre le mouvement". (Schachter, 1975).

En fin décembre 1975, pourtant, Linda Epstein a ré-adhéré aux Krishnas en jurant par la suite dans une déclaration écrite sous serment qu'elle ré-adhérerait "selon ma volonté propre" (cité par Harpur, 1976). Lors d'une conférence de presse au début 1976, elle indiqua "qu'elle n'avait jamais été heureuse à la maison, et qu'elle désirait plus que tout consacrer sa vie à trouver Dieu" (Epstein, cité par Harpur, 1976). Réfléchissant à nouveau sur la dénonciation du

groupe, qu'elle avait signée, elle déclarait maintenant qu'elle l'avait fait "sous la contrainte", et que " cela ne représentait en rien mes vrais sentiments" (Epstein cité dans Harpur, 1976).

D'aucune manière le cas Epstein ne pourrait être pris comme représentatif de ce que toutes les déclarations faites après déprogrammation soient inexactes, mais certainement on peut voir comment Epstein pouvait dire qu'elle avait fait sa déclaration initiale sous coercition. En tous cas, vers la même période certains universitaires ont commencé à traiter toutes les déclarations d'anciens membres comme non-utilisables. Nous pouvons voir là cette orientation du monde universitaire vers le rejet a priori des apports d'anciens membres, en examinant le singulier article de James Lewis suivi de la présentation faussée de celui-ci.

L'article de James Lewis sur « Apostats et la Légitimation de la Répression » est particulièrement représentatif de cette approche. Dans une étude sur 154 anciens membres d'un certain nombre de groupes, il évaluait leurs attitudes envers les groupes auxquels ils avaient adhéré. Lewis concluait :

Des ex-membres qui avaient fait l'expérience de déprogrammations coercitives avaient tendance à exprimer des attitudes négatives stéréotypées. Les transfuges volontaires qui n'avaient aucun lien avec des organismes antisectes tendaient à se sentir ambivalents ou positifs vis-à-vis de leurs anciens mouvements ; et les attitudes de répondants qui n'avaient pas été kidnappés, mais qui avaient eu quelque forme de conseil reçu volontairement par des organismes de lutte antisectes tendaient à se trouver quelque part entre les deux (Lewis 1989 : 390).

L'étude ne faisait pas de distinctions entre différentes expériences au sein de différents groupes, ni du facteur de niveau d'implication de participants à l'intérieur des hiérarchies respectives de groupes.

De plus, l'étude n'évaluait pas les différents niveaux de stress à l'intérieur de chacune des manières suivant lesquelles les gens quittaient (c'est-à-dire déprogrammations violentes ou sans violence), ni de l'information spécifique que ces gens recevaient pendant leur déconversion, et sans qu'il soit tenu compte de la manière dont ils l'avaient obtenue. Pourtant, Lewis est resté suffisamment convaincu de la nature définitive de son étude pour s'en servir afin de justifier un appui pour bloquer une de mes publications sur les Enfants de Dieu en 1993. (Sans avoir lu l'article, il faisait à tort l'hypothèse que j'avais construit mon sujet à l'origine sur des apports d'anciens membres [Lewis 1993].⁴⁶

Lewis a écrit à l'un des éditeurs de la publication « La recherche sur les anciens membres de groupes controversés (voir mon 'Apostates and the Legitimation of Repression', *Sociological Analysis*, hiver 1989) a pourtant démontré que de tels sous-échantillons limités sont non-représentatifs, ce qui remet en question l'objectivité de l'ensemble de toute son étude" (Lewis, 1993). Remarquablement, bien sûr, son propre résumé des conclusions de recherche présentait mal sa propre étude, attendu que celle-ci concluait uniquement que la "déprogrammation", et à un moindre degré le "counselling", avaient une influence sur le degré de négativité selon lequel les gens revoyaient leurs anciens groupes.

Comme cette intervention contre la publication de mon article le suggère, beaucoup d'universitaires vers le début des années 1990 avaient conclu que des apports d'anciens membres, sans tenir compte de la manière dont ces gens avaient quitté, mettait en question l'information qu'ils procuraient. La véritable source d'information, les anciens membres, contaminait les contenus.

⁴⁶ Je trouve cela intéressant que Lewis critique l'objectivité des apports d'anciens membres, alors qu'en 2010 il a publié le récit d'un schisme à l'intérieur d'un groupe qu'il avait conduit, et qui était fondé au départ sur son apport personnel et sur sa propre information.. Avant de former son propre groupe, il avait quitté 3HO [organisation para-Sikh], de telle sorte qu'il attend que les lecteurs croient et acceptent sa propre version d'ancien membre' (Lewis, 2010) !

Nous ne saurons jamais si l'estimé sociologue des religions, Bryan Wilson [d'Oxford] au cours de ces dernières années (1926-2004), a connu le cas Epstein ni s'il avait lu l'article de Lewis quand il a écrit au sujet de son rejet total des apports d'anciens membres :

Ni le chercheur objectif en sociologie ni la Justice ne peuvent considérer le transfuge (apostat) comme une source crédible ou fiable de preuve. Il doit toujours être vu comme quelqu'un dont l'histoire personnelle le prédispose à avoir un préjugé en ce qui concerne ses deux engagements et affiliations religieux précédents, et le soupçon qu'il agit mû par une motivation personnelle de se justifier afin de retrouver son amour-propre, en s'érigeant d'abord en victime mais plus tard en croisé racheté. Car les divers exemples indiquent qu'il est susceptible d'être influencé et prêt à magnifier ou embellir ses griefs pour satisfaire les journalistes friands de sensationnel plutôt que de rapports objectifs (Wilson, 1999 : 4).

Il n'est pas surprenant que la Scientologie ait publié la déclaration de Wilson, et qu'elle l'ait rendue accessible sur Internet. En plus, la Scientologie continue à s'en servir partout où d'anciens membres avancent des informations critiques à son égard.

Des universitaires autres que Wilson ont adopté une posture similaire, comme je le sais trop bien. Dans un article publié en premier dans un journal voué à l'étude de nouvelles religions appelé *Nova Religio*, et par la suite repris dans un livre, *Canadian religious studies*, le Professeur Irving Hexham et l'anthropologue Karla Poewe se sont focalisés sur moi pour ma prétendue position négative par rapport aux "sectes".

La seule exception à l'attitude généralement neutre de la plupart des universitaires canadiens, et leur rejet de la rhétorique anti-sectes est Stephen Kent. Kent a été sans détour dans ses critiques de beaucoup de nouvelles religions, en particulier de la Scientologie, et il coopère de près avec différents groupes anti-sectes. Bien que les vues de Kent soient largement connues, peu d'universitaires canadiens sont d'accord avec ses conclusions, et la plupart sont en fort désaccord à cause de ses tendances à user des témoignages d'ex-membres (Hexham et Poewe, 2004 :247).

Indubitablement, d'autres parmi la communauté universitaire partagent cette critique, encore que ce partage n'ait été en aucune façon universel (voir Ayella, 1993 :114).

3) Les hallucinations de soi-disant ex-adeptes

Des analyses critiques de déclarations, par contraste, non seulement permettent de vérifier des témoignages d'ex-adeptes, mais aussi peuvent détecter des études peu sérieuses, si ce n'est frauduleuses. Bien plus, le problème des gens qui nagent dans la délusion d'avoir appartenus à une secte ne s'est pas produit (pour autant que je puisse me souvenir) dans l'ensemble des mouvements antisectes d'Amérique du Nord ; mais il est effectivement apparu dans un groupe controversé de ce mouvement : le mouvement anti-satanique.

Un petit nombre de cas répertoriés existent de gens qui croient avoir été abusés dans des groupes sataniques, habituellement au cours de leur enfance, alors qu'en général ils étaient atteints de maladies mentales.

Par exemple, je me souviens très nettement de deux interviews avec des gens prétendant avoir été victimes de viols sataniques, que j'ai entrepris avec la police, et qui étaient presque certainement des schizophrènes paranoïdes. Peu d'années avant ces interviews, deux auteurs ont écrit des livres sur leurs prétendues expériences pour qu'on apprenne plus tard qu'ils étaient atteints de troubles psychologiques et/ou psychiatriques.

Un livre satanique frauduleux fut celui de Rebecca Brown , (Docteur en Médecine), 1986, *'He came to set the Captives Free'*. Il traitait d'une femme réputée élevée dans une hiérarchie satanique, suivant ce que rapportait un docteur en médecine (c.à.d, Brown née en 1948, sous le nom de Ruth Irene Bailey) qui soi-disant la traitait. La femme, Elaine, était figurée

d'après un patient , Edne Elaine Moses (née Edna Elaine Knost), que Brown effectivement traitait.

Mais le traitement d'Elaine par Brown était si irresponsable qu'elle a perdu son permis [d'exercer], attendu qu'il incluait de fortes doses de *demerol* (y compris des doses qu'elle prenaient elle même). Des effets secondaires incluent des hallucinations et des comportements para-psychotiques. Brown était devenu convaincu que des démons sataniques étaient partout, et qu'il relevait de son activité de les combattre. Le livre fantastique de Brown, donc est un peu plus comme du genre hallucinations paranoïdes de droguée. (Fisher, Blizard et Goedelman (1989).

Un second auteur frauduleux a été Lauren Stratford, (née en 1941 comme Laurel Wilson). Son livre de 1988, *Satan's underground : the extraordinary Story of One Woman's Escape*, était un macabre récit de viol dans l'enfance, de pornographie d'adultes, de sadomasochisme, de sacrifices d'enfants et de satanisme, le tout, par conséquent, étant prouvé d'être la création d'un esprit très perturbé (Passantino, Passantino et Trott 1999). Des chercheurs chrétiens ayant découvert la supercherie, l'éditeur a cessé la publication du livre, mais 130.000 exemplaires avaient déjà été vendus (Sidey, 1990 : 34).

Il est instructif de voir comment l'éditeur, Harvest House, a été dupé, en particulier suite à ce que des membres d'organisations de surveillance de sectes aient pu commettre des erreurs du même genre en essayant d'évaluer les apports d'anciens membres:

Harvest House expliquait que ce qu'ils sentaient [sic] constituait la preuve de son témoignage.

Ils avaient un test en trois parties : 1° Plusieurs membres de leur équipe ont parlé avec Laurel à des moments différents et ils ont recueilli d'elle les mêmes histoires, et tous les membres de l'équipe ont été impressionnés par sa sincérité ; 2° Ils ont parlé avec des 'experts' qui ont confirmé que de telles choses sont arrivées à d'autres ; et 3° Ils ont comparé des références sur son caractère à partir de ses supporters (Passantino, Passantino et Trott : 1990 :28).

Comme les auteurs de ce travail critique l'expliquaient : "ces tests peuvent établir la cohérence et la plausibilité, mais ce ne sont pas des tests pour établir l'authenticité de véritables événements historiques (Passantino, Passantino et Trott 1990 :28).

En bref, la cohérence s'agissant de l'histoire de quelqu'un au sujet d'une implication antérieure dans une secte, et une personnalité convaincante, ne sont pas des raisons suffisantes pour juger si des récits d'anciens membres sont vrais et exacts. Un ensemble plus complexe d'exemples sont venus de gens, habituellement de femmes, qui, après avoir suivi des thérapies avait retrouvé des souvenirs d'implication dans des mouvements sataniques. En retour, une vague d'opposition a grandi parmi des gens, qui disaient que les soi-disant souvenirs étaient des faux induits par des thérapeutes bien intentionnés mais avec peu d'expérience, et qu'en fait qu'il n'y avait aucune implication satanique (par exemple Brainerd et Reyna, 2005). Tout au long des années 1990, un certain nombre d'actions judiciaires de la part d'anciens clients contre des thérapeutes sont venues devant les tribunaux, provoquant un chaos dans la communauté des thérapeutes, et causant un grand trouble parmi les personnes qui continuaient à croire que leurs réminiscences étaient des réalités [voir Pendergrast, 1995]).

Les débats sur les faux souvenirs ont continué dans le mouvement anti-secte en Amérique du Nord, mais ne sont jamais devenus partie de son souci majeur. Les implications de ces débats pourtant, étaient claires : si des thérapeutes, involontairement avaient pu créer de faux souvenirs de viol rituel satanique, alors, aussi, des déprogrammeurs et des exit counselors pouvaient implanter des souvenirs négatifs (ou au moins des interprétations) concernant l'implication de quelqu'un dans l'ancienne secte.

4) Les maîtres escrocs

Les gens pris dans la discussion sur le débat des faux souvenirs étaient sincères dans leurs allégations, que celles-ci aient été exactes ou non, mais en contraste, les maîtres escrocs déclaraient

raient avoir été satanistes tout en sachant qu'elles étaient fausses, et agissant ainsi afin de déléster des croyants et le public de leur argent. Ces escrocs partagent une caractéristique avec les **soi-disant** ex-adeptes illusoire : les deux groupes de gens étaient "des transfuges qui ne l'avaient jamais été", et qui déclaraient l'être (voir Johnson, 1998). L'exemple le mieux étudié d'artiste en escroquerie correspondant à ce modèle a été Michael Warnke, l'auteur de *Satan seller* (Warnke avec Balsiger et Jones, 1972), qui a été un best seller chrétien. Il traitait du règne de Warnke fondé sur le sexe et la drogue, sur un groupe satanique de 1.500 personnes pendant les dernières années 1960, avant sa conversion au Christianisme. Il monnayait son passé au moyen de son ministère chrétien, et, entre autres activités, par sa consultation occasionnelle pour la police, même en Australie, à propos d'activités "satanistes". Pourtant, en 1992 un très long article d'enquête dans le magazine chrétien *Cornerstone*, dénonçait la vaste fraude, y compris le mensonge sur sa prêtrise "sataniste" antérieure (Trott et Hertenstein, 1992; voir Maxwell 1992). En un mot, Warnke était un maître escroc.

Notons que ces maîtres escrocs visaient les communautés chrétiennes, probablement parce qu'ils savaient que les Chrétiens donneraient de l'argent pour combattre ce qu'ils croyaient être Satan.

Dans un autre exemple, une personne prétendant être une fille de seize ans échappée de l'Eglise de l'Unification, avait vécu pendant un mois avec des chrétiens, jusqu'à ce qu'ils découvrent qu'elle avait trente ans et qu'elle n'avait jamais été une fidèle du Rev. Moon. Suite à cela, elle est apparue dans le Show d'Oprah Winfrey comme une personne atteinte de trouble de la personnalité multiple, et, plus tard, elle a été dénoncée en train de convaincre des Chrétiens qu'elle était une survivante de viol satanique (Passantino, Passantino et Trott, 1999 :90 n.68). Le point essentiel de ces histoires de maîtres-escrocs pourrait être que des gens de foi et de bonne volonté sont particulièrement exposés aux escrocs qui disent avoir quitté des groupes auxquels beaucoup de gens s'opposent (exemple : satanisme, Moonisme/ Eglise de l'Unification, etc..).

5) Espions

Le problème de beaucoup le plus sérieux incluant d'anciens membres comprend les espions, qui ont beaucoup en commun avec les artistes de l'escroquerie. Ceux-ci trompent pour leur propre avantage, alors que des espions trompent à l'avantage d'une organisation d'opposition.

Les espions sont encore membres d'un groupe controversé, et le groupe les dirige pour infiltrer une organisation anti-secte, ou pour lier relation avec des personnes critiquant des sectes, et qui sont souvent elles-mêmes d'authentiques anciens membres. Vraiment beaucoup de personnalités anti-sectes initiales d'Amérique du Nord (Kurt et Henrietta Crampton, Nan Mclean, Priscilla Coates, etc..) ont reçu la visite d'espions avec des histoires falsifiées sur leur propre défection, et avec leurs demandes d'aide au rétablissement.

Bien entendu, le but évident derrière ces espions était d'obtenir de l'information sur des opposants, sur ce qu'ils projetaient ; sur leurs réseaux, etc... D'autres raisons étaient plus sinistres : voler des documents ou obtenir qu'un critique s'engage dans une forme d'activité illégale (c'est-à-dire le piégeage).

Deux groupes maintenant morts situés en Californie, le *Freedom Counseling Center* et le *Spiritual Counterfeits Project*, avaient une équipe mari et femme de Scientologues (Andrea et Ford Schwartz) pour l'infiltration. Après que ce couple ait fait défection de la Scientologie, ceux-ci ont parlé des préparatifs qu'ils avaient entrepris avant leur engagement secret : pour se préparer lui-même comme un agent de contre-espionnage pour la Scientologie, Ford a reçu 400 heures d'auditing, et il se renseignait sur d'autres agences d'espionnage telles que la CIA et le KGB.

Il effectuait un travail national et international, mais il prenait la plupart de ses ordres du *Guardian's Office* à San Francisco. Il rencontrait son "operative", (agent de débriefing) au

moins une fois par semaine dans des bars, des restaurants ou des voitures en stationnement. Tous ses appels à son "operative" étaient à partir de téléphones publics.

Andrea est devenue aussi un agent de contre-espionnage, infiltrant un groupe de renseignements sur les sectes de Berkeley appelé le *Spiritual Counterfeits Project*. « Nos amis et leurs familles croyaient tous que nous étions en dehors de la Scientologie » dit-elle. « Nous avons entrepris de vivre notre dissimulation d'une manière aussi réelle que nous le pouvions. Nous devons nous souvenir que quiconque nous contactant pouvait être en train de vérifier notre dissimulation » (Wheeler, 1982). Ils ont maintenu leur dissimulation à l'intérieur des deux organisations pendant plus d'un an, et se sont arrangés pour nourrir la Scientologie de quelques renseignements utiles. Le plus important groupe anti-secte d'Amérique, le Cult Awareness Network, avait aussi des infiltrés. L'un d'eux travaillait à l'intérieur de ce groupe pendant la période immédiatement antérieure à la prise de contrôle de son matériel d'information, quand les cadres du réseau tiraient des plans (finalement sans succès) pour tenir ses dossiers hors de portée de la Scientologie.

Probablement, l'infiltré tenait les cadres de la Scientologie informés jusqu'à ce que celle-ci, finalement a pu l'acquérir après la faillite. Un espion précédent, (Garry Scharff, avait infiltré le *Cult Awareness Network* pendant neuf ans de manière habile. Il prétendait avoir été membre du Peoples Temple de Jim Jones, tous ceux qui auraient pu le démasquer étant morts lors du suicide collectif de Guyana en 1987 (Scarff⁴⁷, 1992 ; 1). Il travaillait étroitement avec une firme juridique Scientologue, dont l'objectif entre autre était de détruire le Cult Awareness Network (voir Scarff 1991 :3-6), mais il a fini par quitter la Scientologie et a commencé au contraire à fournir des informations au *Cult Awareness Network (CAN)*. L'information que Scarff a restitué à CAN incluait des allégations inquiétantes selon lesquelles des légistes de la Scientologie complotaient le meurtre de la Directrice de CAN, Cynthia Kissner (voir Scarff,[non daté]). En grande partie à cause des années de Scarff en tromperie, sa crédibilité était nulle, de telle sorte que personne ne pouvait se fonder ni agir d'après les allégations qu'il a faites.

Des espions travaillaient si effectivement contre certains groupes anti-sectes en Amérique du Nord, que je dois faire l'hypothèse que certains groupes ont essayé d'en implanter en Europe. Examiner attentivement le cheminement de nouveaux bénévoles enthousiastes depuis le début est extrêmement sage, car la découverte après coup laisse chacun dans une organisation avec un sentiment de violation et de vulnérabilité. Si un groupe découvre un [espion], cependant, je recommande de l'amabilité pendant que le groupe [lui] retire ses prérogatives et ses accès. Je le fais parce que les espions se retournent quelquefois contre ceux qui les mènent, et en voyant leurs cibles réagir avec mesure après avoir été démasqués, ceci peut avoir un impact sur leur engagement.

6) Ex membres avec des 'Histoires'

Des maîtres artistes sont devenus des porte-parole sur base d'histoires fabriquées, mais un tout petit nombre d'anciens membres deviennent des porte-parole contre leurs anciens groupes, sur des histoires tout à fait légitimes. Quelquefois ces anciens membres avaient été des porte-parole de haut niveau dans leur groupe, apparaissant dans les médias pour contester des informations négatives sur le groupe et pour défendre son image. Dans d'autres cas, les membres ayant fait défection ont été actifs dans leurs groupes respectifs pendant des années.

Ces gens en savent beaucoup, mais en tant que membres de groupes ils peuvent aussi avoir effectué beaucoup de choses que le groupe peut leur renvoyer à la figure. Des déclarations publiques par exemple faites par des porte-parole peuvent être ressorties pour hanter des gens dans leur nouvelle vie de critiques de sectes. Des témoignages parjures devant des tribu-

⁴⁷ écrit Scharff ou Scarff dans les différentes références

naux, des violations des lois civiles ou criminelles et des relations interpersonnelles avec d'autres membres du groupe ou avec leurs familles peuvent avoir entraîné des actions que des membres transfuges regrettent maintenant, mais qui ont la possibilité de leur retomber sur le nez au travers de campagnes de relations publiques négatives que ces groupes peuvent lancer pour leur propre défense.

Les organisations antisectes et leur personnel ayant une obligation d'aider un transfuge soupèsent tout le pour et le contre avant de parler. Un rôle important à jouer pour les organisations anti-sectes est d'aider les anciens membres dans leurs efforts pour s'intégrer dans la société commune, et quelquefois cette intégration s'effectue mieux dans la tranquillité et à l'abri des éclairages en public. A côté de cela, en un petit nombre d'années ces gens peuvent se trouver dans un état différent, social, légal et/ou émotionnel, qui permettra une attitude plus extériorisée. Personne n'aime qu'on se serve de lui, et il existe un danger que les groupes antisectes se servent de certains anciens membres pour accentuer la critique de différents groupes, mais ceci aux dépens d'anciens membres..

7) Anciens membres antisectes professionnels

Ce que j'appelle anciens membres professionnels antisectes sont des gens qui sortent d'un groupe et qui essaient de gagner leur vie en combattant ce groupe et probablement d'autres groupes également. Par le passé ces gens sont devenus des témoins-experts, des auteurs, des déprogrammeurs, des conseillers de sortie, des cadres d'organisations antisectes, etc... Cette voie en est très difficile. Très peu d'argent circule dans le mouvement antisectes, et les procès se traînent, alors l'information disponible fondée sur les expériences de quelqu'un dans un groupe devient rapidement désuète.

Par conséquent, seulement un petit nombre de gens qui sont sortis de sectes ont été capables de gagner leur vie à l'aide de ce combat. Un des rares exemples de quelqu'un qui y a réussi est Michael Kropfeld de Montréal, Canada, et Ian Haworth du United Kingdom's cult Information Center. D'autres ont échoué. Pendant un certain nombre d'années par exemple, Stancey Brooks Young a travaillé comme consultante, puis comme membre de l'équipe d'une organisation anti-Scientologue en Floride. Apparemment, des pressions pour maintenir la viabilité de l'organisation pour laquelle elle travaillait l'ont menée à commettre un parjure, détruisant par là sa crédibilité (voir Brooks, 2002).

8) Anciens membres qui deviennent des professionnels

Les anciens membres de groupes les plus efficaces, sont des personnes qui accèdent à des qualifications avancées dans un certain nombre de domaines (santé mentale, sciences sociales, médecine, etc.) et qui alors parlent de leurs expériences dans l'ancienne secte, et/ou qui assistent d'autres se trouvant en difficultés avec ces groupes. Ayant suivi une formation professionnelle, ces gens ne peuvent pas être aussi facilement renvoyés comme des anciens membres biaisés, non crédibles. Par surcroît ils écrivent et ils parlent avec une autorité qui provient de leur expérience de première main.

Un nombre croissant de gens munis de doctorats en philosophie et d'une pratique professionnelle existent maintenant en sociologie, psychologie, santé mentale, droit, etc. Certains ouvrages qu'ils produisent au sujet de sectes sont exceptionnellement bons, parce qu'ils peuvent voir rapidement les failles et les erreurs qui existent dans les études ordinaires. Ils ont l'expérience des sectes, et ils connaissent le langage académique et le style à employer pour décrire ces expériences. Hélas, une formation plus élevée n'est pas nécessairement une garantie d'objectivité (James R. Lewis par exemple était un membre de 3HO [Healthy, Happy, Holy organization, inspiré du kundalini yoga], mais il a la réputation de sous-estimer les excès

commis dans les différents groupes [Lewis 2010]. Pourtant, le nombre d'anciens membres devenus des professionnels augmente rapidement.

CONCLUSION

Le rejet total des témoignages d'anciens membres n'est pas de la science sociale, et les futures générations d'universitaires verront rétrospectivement ce rejet comme incroyable. Ce qui devrait avoir du poids en science sociale c'est que les chercheurs obtiennent une information fidèle dans des conditions de bonne éthique. Sans tenir compte de qui la procure, les scientifiques en sciences sociales doivent seulement s'efforcer de vérifier le contenu en le comparant à l'information que d'autres obtiennent par d'autres voies ; c'est un processus appelé triangulation. Plus ces sources indépendantes convergent vers les mêmes faits, meilleure est la vraisemblance que les faits soient exacts. Le rejet des apports d'anciens membres sans les vérifier, c'est plus que de la mauvaise science sociale, c'est vraiment de l'idéologie. C'est un refus de remettre en question ses hypothèses de base, refus qui privilégie les groupes controversés, les sectes elles-mêmes. Il privilégie ces groupes en excluant catégoriquement comme incroyable la richesse de l'information apportée par des gens qui ont vu ces groupes de l'intérieur alors qu'on devrait simplement s'efforcer de vérifier l'information. C'est ainsi que la Scientologie a publié la déclaration de Bryan Wilson dans le but de discréditer les apports d'anciens membres sur la vie à l'intérieur de ce groupe. Il est étonnant que tant de chercheurs en sociologie aient intégré ce processus non critique et d'exclusion.

Ma motivation première pour écrire cet article a été de rappeler aux Européens d'être vigilants concernant qui on admet dans cette importante information. Indubitablement d'anciens membres de groupes controversés voudront bien les aider de différentes façons, et ils apportent avec eux une richesse d'information et des matériels qu'il est difficile d'obtenir ailleurs. A cause de leurs valeurs, pourtant, les groupes eux-mêmes peuvent exploiter le côté valable, en créant de l'espionnage ou des cercles d'espions, qui profitent du rôle du transfuge (apostat). Plus encore, certaines personnes peuvent quitter des groupes controversés seulement pour y retourner après, et il est au moins possible que quelques personnes concoctent des histoires sur leur ancienne appartenance en secte pour recevoir de l'aide matérielle et sentimentale.

Pour leur propre bien d'anciens membres doivent se concentrer sur la construction, ou la reconstruction de leurs vies sans s'exposer eux-mêmes aux contre-attaques de personnes (y compris de leur famille) qu'auparavant ils ont considérés comme des amis. Tout cela étant dit, d'anciens membres continuent d'enrichir notre compréhension de beaucoup de groupes controversés, et nous sommes bien avisés de les accueillir dans notre entourage et de progresser à partir de l'information dont ils sont porteurs.

BIBLIOGRAPHIE

- Ayella, Marybeth. 1993. "'They Must Be Crazy.' Some of the difficulties in Researching Cults." *American Behavioral Scientist* 33: 562-577; Reprinted in *Researching Sensitive Topics*, Edited by Claire M. Renzetti and Raymond M. Lee. London: Sage, 1993: 108-124.
- Brainerd, C. J.; and V. F. Reyna. 2005. *The Science of False Memory*. Oxford: oxford University Press.
- Blatchford, Christie. 1975. "How Father Took Linda From Sect." *Globe and Mail* (March 7): 1, 2.
- Brooks, Stacy. 2002. "Affidavit Recanting Testimony of Stacy Brooks." *Church of Scientology, Flag Service Organization, Inc., vs. Dell Liebreich, Individually and as Personal Representative of the Estate of Lisa McPherson, Robert Minton, and the Lisa McPherson Trust*. Circuit Court of the Sixth Judicial Circuit in and for Pinellas County, Florida. Case No. 00-0027570-CI-20; Available on-line.
- Fisher, G. Richard; Paul R. Blizard; and M. Kurt Goedelmann. 1989. "Drugs, Demons, & Delusions: The 'Amazing' Saga of Rebecca and Elaine." *Quarterly Journal, Personal Freedom Outreach* (October-December); Available On-line.
- Hexham, Irving; and Karla Poewe. 2004. "New Religions and the Anticult Movement in Canada." In *New Religious Movements in the 21st Century*. Edited by Phillip Charles Lucas and Thomas Robbins. London; Routledge: 241-250.
- Harpur, Tom. 1976. "Forcibly 'Rescued' woman, 20, Rejoins Hare Krishna Sect." *Toronto Star* (January 6): B1.

Johnson, Daniel Carson. 1998. "Apostates Who Never Were: The social Construction of *Absque Facto* Apostate Narratives." In *The Politics of Religious Apostasy: The Role of Apostates in the Transformation of Religious Movements*. Edited by David Bromley. London: Praeger: 115-138.

Kent, Stephen A. 2001. *From Slogans to Mantras: Social Protest and Religious Conversion in the Late Vietnam War Era*. Syracuse: Syracuse University Press.

Kent, Stephen; and Joe Szimhart. 2002. "Exit Counseling and the Decline of Deprogramming." *Cultic Studies Review* 1 No.3 (2002): 241-291.

Lewis, James R. 1993. "Letter to Monty L. Lynn." (March 4): 1p.

-----, 2010. "Autobiography of a Schism." *Marburg Journal of Religion* 15; Available On-line.

Lofland, John; and L. Norman Skovovd. 1981. "Conversion Motifs." *Journal for the Scientific Study of Religion* 20 No.4: 373-385.

Maxwell, Joe. 1992. "Religious Write." *Chicago Tribune* (December 28): Section 2: 1, 7.

Patrick, Ted; with Tom Dulack. 1976. *Let Our Children Go!* New York: Ballantine Books.

Passantino, Gretchen; Bob Passantino; and Jon Trott. 1990. "Satan's Sideshow." *Cornerstone* 18 Issue 90: 24-28; Also Available On-line.

Scarff, Garry L. 1991. ["Letter] to Pastors." (January 6): 9pp.

-----, 1992. "Declaration of Garry Lynn Scarff." County and State of Oklahoma. (July 27): 36pp.

-----, [Undated]. "Criminal Activities Directed by or Discussed in the Presence of Attorneys From the Law Offices of Bowles & Moxon. [No Date or Location]: 235pp.

Pendergrast, Mark. 1995. *Victims of Memory: Incest Accusations and Shattered Lives*. Hinesburg, Vermont: Upper Access, Inc.

Schachter, Harvey. 1975. "Parents 'Rescue' Girl From Sect." *Toronto Star* (March 7).

Sidey, Ken. 1990. "Publisher Withdraws Satanism Story." *Christianity Today* (February 19): 34-35.

Stratford, Lauren. 1988. *Satan's Underground: The Extraordinary Story of One Woman's Escape*. Eugene, Oregon: Harvest House.

Trott, Jon; and Mike Hertenstein. 1992. "Selling Satan: The Tragic History of Mike Warnke." *Cornerstone* 21 Issue 98; Available On-line.

Warnke, Mike; with Dave Balsiger and Les Jones. 1972. *The Satan Seller*. South Plainfield, New Jersey: Bridge Publishing.

Wheeler, Dennis. 1982. "Secret Agents for a Church." *News-Herald* [Santa Rosa, California], (July 14-20).

Wilson, Bryan Ronald. 1994. "Apostates and New Religious Movements." Los Angeles: Freedom Publication: 6pp; Available on-line.

L'HISTOIRE DES ATTAQUES CONTRE LA CREDIBILITE D'ANCIENS MEMBRES DE SECTES

**par Stephen A. Kent
FECRIS 2011, VARSOVIE**



1. LES DECONVERSIONS FORCEES:

- a. Débuté dans les années 1970s avec des “déprogrammations”.
- b. Dénonciations de groupes à la fin des déprogrammations en signant des déclarations ou en organisant des conférences de presse.

réaction des sociologues:

- a. Modèles non-coercitifs de conversion développés
- b. Affirment que ce sont les déprogrammations qui ont causé le trauma, pas l'engagement dans la secte

2. CEUX QUI RETOURNENT:

**a. déprogrammé/sortie
suivie par un thérapeute
expert en la matière;
dénonce le groupe, puis y
retourne**

**b. remet en question
l'intégrité de la dénonciation**

Les réactions des universitaires:

**a. - déprogrammations: les plus
critiques**

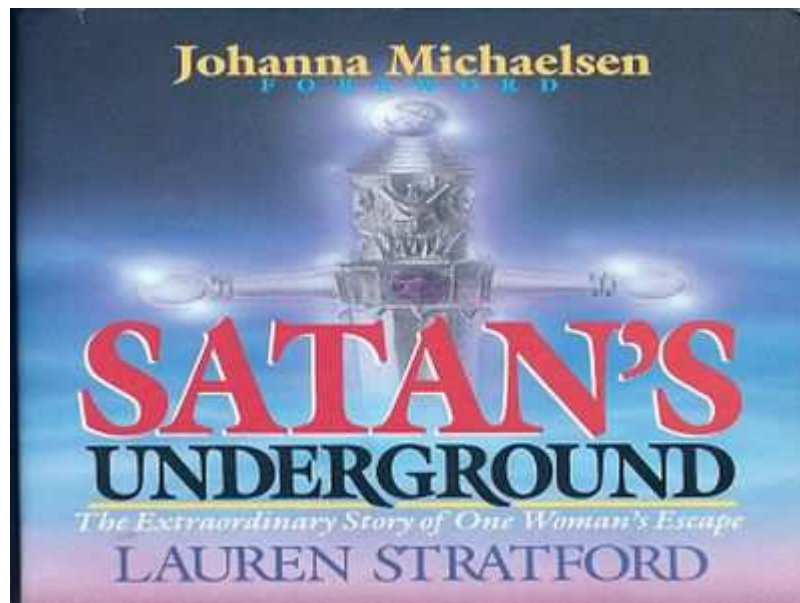
**- sortie suivie par un conseiller:
assez critiques**

**- sortie volontaire: moins
critiques**

**b. tous les témoignages d'ex-
membres sont douteux (contes
d'atrocités)**

3. Les hallucinations de soi- disant ex-adeptes

**Malades mentaux; ils n'ont
jamais appartenu, mais ils
étaient convaincus d'avoir
appartenu**



**3-TEST EN 3PARTIES
(INADÉQUAT)**

- A) a raconté la même histoire de manière constante**
- B) Les experts ont confirmé que de telles choses sont vraiment arrivées**
- C.) Avait des bonnes références de caractère**

PROBLEME:

**LA COHÉRENCE, LA
PLAUSIBILITÉ ET LE
CARACTÈRE
CONVAINCANT NE
PROUVENT PAS LA
VALIDITÉ D'ÉVÉNEMENTS
HISTORIQUES.**

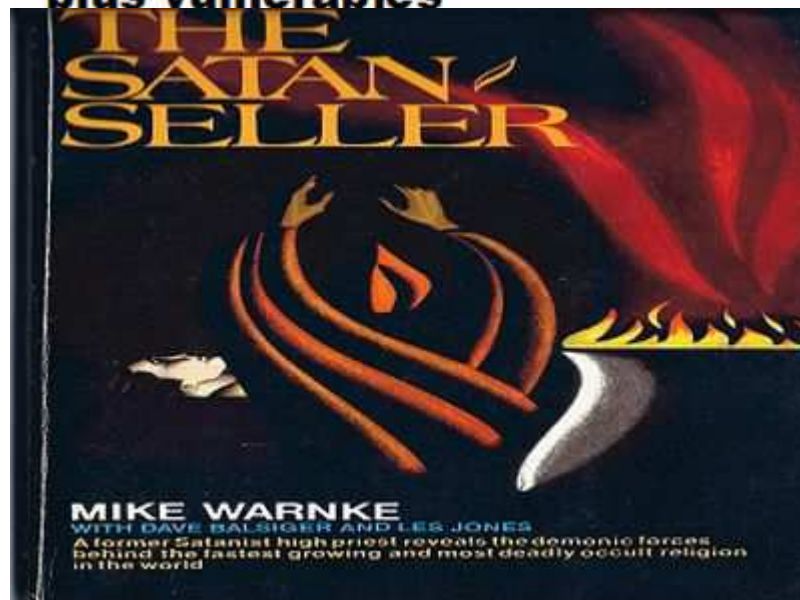
▪

4. LES MAITRES ESCROCS

a. N'ont jamais été adeptes et ils le savent.

b. Mentent pour l'argent/le pouvoir/la gloire

c. Les personnes religieuses, bien intentionnées, sont les plus vulnérables



5. ESPIONS:

a. Appartiennent toujours, mais feignent qu'ils ne font plus partie.

b. Espionnage, larcin, probablement subversion

c. Soyez gentils quand vous attrapez un espion – un certain nombre se déconvertissent en fin de compte

6. EX-MEMBRES AVEC 'HISTOIRES':

- a. Désirent devenir des porte-paroles contre leurs anciens groupes**
- b. Ils peuvent également avoir beaucoup fait/dit des choses que le groupe puisse rejeter sur eux.**
- c. Les Associations anti-sectes sont là pour aider les gens à se remettre et prendre les meilleures décisions pour eux-mêmes**

7. PROFESSIONNELS, ANCIENS MEMBRES CONTRE LES SECTES:

- a. Deveniennent des experts témoins, des auteurs, des conseillers de sortie, du personnel d'organisations qui luttent contre les sectes, etc.**
- b. Positions difficiles à tenir: peu d'argent; les informations sont vite dépassées**
- c. Doit résister à la tentation d'embellir / surévaluer / parjurer**

8. Anciens membres qui deviennent des professionnels

- a. Peuvent être des critiques très efficaces parce qu'ils ont des titres professionnels**
- b. Des titres professionnels, cependant, ne garantissent pas un travail critique et objectif**

9. CONCLUSION:

- a. Un rejet systématique des témoignages d'anciens adeptes est idéologique— c'est pire que de la mauvaise science**
- b. Triangulez—essayer d'obtenir des informations sur le même sujet en passant par des sources multiples**
- c. Ce qui s'est passé dans les groupes luttant contre les sectes en Amérique du Nord se répètera (se repète)probablement en Europe**
- d. Pour résumer- Les anciens membres sont une vraie valeur; mais restez prudents**